

Rapport de la

**DIXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT**

Canberra, Australie, 27 août - 8 septembre 1970



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

RAPPORT DE LA DIXIEME CONFERENCE REGIONALE

POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Canberra, Australie

27 août - 8 septembre 1970

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1970

TABLE DES MATIERES

Index	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
EXPOSE LIMINAIRE DU DIRECTEUR GENERAL	3
OBSERVATIONS PRELIMINAIRES DU REPRESENTANT REGIONAL	6
EXPOSES NATIONAUX	6
INCIDENCES POLITIQUES POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT DE L'ETUDE REGIONALE ET DE L'ETUDE MONDIALE EFFECTUEES AU TITRE DU PLAN INDICATIF MONDIAL	10
Influence des variétés à haut rendement sur l'économie des céréales et de l'élevage	10
Perspectives pour les grands produits d'exportation de la Région, compte tenu de l'analyse des échanges et des possibilités de coopération commerciale intrarégionale	12
Besoins en facteurs de production manufacturés et possibilités de fabrication dans la Région	15
Objectifs agricoles pour la deuxième Décennie du développement	18
MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	20
Enseignement et formation agricoles compte tenu des besoins en main-d'oeuvre	20
Développement des moyens d'information de soutien	22
Participation des jeunes au développement rural	22
Les femmes dans le développement rural	24
Organisation des agriculteurs en vue du développement rural	24
Approche institutionnelle intégrée au développement rural	25
EXPOSE DU DIRECTEUR EXECUTIF DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL ET ACTIVITES DU PAM DANS LA REGION	27
GUERRE AU GASPILLAGE	28
Protection des végétaux	29
Protection animale	31
Amélioration de la manutention, de l'entreposage et du traitement des produits alimentaires	32
Conservation des ressources en sels et en eau et des ressources naturellement renouvelables	33

	<u>Page</u>
COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS ET DES FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE SUR LE MARCHÉ INTERIEUR	34
RECHERCHES EN VUE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION	36
MOBILISATION DES RESSOURCES INTERIEURES ET EXTERIEURES NECESSAIRES AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE PENDANT LA DEUXIEME DECENNIE DU DEVELOPPEMENT	38
PROPOSITIONS A MOYEN TERME	39
EXPOSE RECAPITULATIF DU REPRESENTANT REGIONAL	42
DATE ET LIEU DE LA ONZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO	43
CLOTURE DE LA CONFERENCE	43
 <u>ANNEXES</u> : Liste des délégués, observateurs et représentants	 Annexe I
Liste des documents	" II
Dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient	" III
Résumé des recommandations	" IV
Discours du Directeur général adjoint	" V

INTRODUCTION

1. La dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient s'est tenue à Canberra, Australie, du 27 août au 8 septembre 1970. Y ont pris part les Etats Membres ci-après :

Australie	Malaisie
Birmanie	Népal
Ceylan	Nouvelle-Zélande
France	Pakistan
Inde	Philippines
Indonésie	Thaïlande
Japon	Etats-Unis d'Amérique
Corée, Rép. de	Vietnam, Rép. du
Laos	

2. Le système des Nations Unies était représenté comme suit :

Nations Unies
Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient
Programme des Nations Unies pour le développement
Institut asiatique pour le développement et la planification économiques
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Programme alimentaire mondial
Organisation internationale du travail
Organisation mondiale de la santé

Etaient en outre représentés par des observateurs :

Israël
Royaume-Uni
Organisation asiatique de productivité
Conseil de coopération technique en Asie du Sud et du Sud-Est (Plan de Colombo)
Commission du Pacifique Sud
Alliance coopérative internationale
Fédération internationale des producteurs agricoles
Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies
Entraide universitaire mondiale
Fédération mondiale des anciens combattants

3. La liste complète des participants figure à l'Annexe I et la liste des documents de la Conférence à l'Annexe II du présent rapport.

4. La dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient a été ouverte par M. Oris V. Wells, Directeur général adjoint, lors d'une cérémonie inaugurale qui s'est déroulée à l'hôtel Canberra Rex. Au nom du Directeur général, empêché, M. Wells a salué la présence à cette cérémonie de M. J.G. Gorton, M.P., Premier Ministre d'Australie. Il a dit combien le Directeur général, la FAO tout entière et à travers elle les Etats Membres appréciaient l'importante participation de l'Australie à l'oeuvre de l'Organisation - au niveau des conseils et conférences où s'élaborent les politiques comme au niveau des opérations de terrain. L'orateur a ensuite invité M. J.D. Anthony, Ministre des industries primaires, à inaugurer la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

5. A titre personnel et au nom de ses collègues, le Ministre des industries primaires a souhaité la bienvenue à tous les participants et exprimé sa vive satisfaction du rôle précieux que joue la FAO dans la région, qu'il s'agisse de recueillir des statistiques et de préparer des études économiques et des rapports techniques, de promouvoir la coopération entre les

divers pays pour lutter contre les ennemis des cultures et les maladies des végétaux et des animaux, d'entreprendre des programmes conjoints de recherche, ou encore d'établir des normes pour les produits agricoles et d'améliorer le commerce mondial. Ce ne sont là que quelques aspects des activités de la FAO, qui doivent être poursuivies et renforcées au cours des années à venir.

6. Dans son allocution inaugurale, M. J.G. Gorton, Premier Ministre d'Australie, a transmis les vœux chaleureux du Gouvernement et du peuple australiens à tous les participants et rappelé que ceux-ci avaient un objectif commun, à savoir éliminer la faim et améliorer la santé et le bien-être des populations du globe. A cet égard, il a souligné l'importance que revêtent les communications et la collaboration entre les pays et les peuples, ajoutant qu'à l'ère spatiale l'isolationnisme n'était plus de mise et que la deuxième Décennie pour le développement devait se dérouler sous le signe de la coopération et de la participation. Le Gouvernement et le peuple australiens seront heureux, a-t-il souligné, de continuer à oeuvrer pour le développement de la Région et pour la solution du problème de l'alimentation dans le monde, par l'intensification des programmes d'aide économique et de l'action au titre de la Campagne mondiale contre la faim.

7. Evoquant la "révolution verte" que connaissent de nombreux pays de la Région, le Premier Ministre a noté que l'accroissement de la production dû aux techniques nouvelles pose à son tour des problèmes. Les cours mondiaux des denrées de base sont en baisse ; les débouchés à l'exportation se rétrécissent et certains pays ont des excédents. Cela, alors que des millions d'êtres humains souffrent encore de la faim. M. Gorton a souligné que les économies agricoles de la Région devaient être mieux équilibrées et qu'il fallait mettre davantage l'accent sur les cultures industrielles, les produits forestiers et les agro-industries de façon à créer des emplois et à offrir de nouveaux produits à l'exportation.

8. Le Représentant régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient, M. Ahsan-ud-Din, a vivement remercié le Premier Ministre de ses remarques lucides et encourageantes et le Ministre des industries primaires de son très aimable accueil. Il a rappelé que de longue date d'éminents Australiens tels que Lord Bruce et M. Frank MacDougall avaient joué, à titre personnel, un rôle de premier plan dans le domaine de l'alimentation et du développement agricole. Depuis 25 ans la FAO bénéficie du concours généreux et dynamique de l'Australie, tant au Siège que sur le terrain, au niveau des organes directeurs comme des comités techniques. Au développement florissant et vigoureux qu'elle connaît l'Australie associe non seulement le système des Nations Unies mais aussi de nombreux pays, en particulier des pays de la Région, sur une base bilatérale.

9. Lors de sa première séance de travail, la Conférence a unanimement élu à la présidence le Chef de la délégation australienne, M. J.D. Anthony, Ministre des industries primaires. Tous les chefs de délégation ont, en outre, été élus Vice-Présidents.

10. Après avoir remercié la Conférence de l'honneur qui lui était fait, le Président l'a invitée à examiner l'ordre du jour et le calendrier des travaux (reproduits à l'Annexe III), qui ont été adoptés à l'unanimité. Le Président a ensuite invité le Directeur général adjoint à présenter l'exposé liminaire au nom du Directeur général.

EXPOSE LIMINAIRE DU DIRECTEUR GENERAL

11. Parlant au nom du Directeur général, M. Wells a relevé que les nations et les régions du monde deviennent de plus en plus interdépendantes et qu'il en est de même des problèmes qu'elles doivent affronter. Même lorsqu'il s'agit de questions apparemment aussi particulières que celles qui intéressent la production agricole, il est indispensable de tenir compte, en élaborant les politiques pertinentes, d'une vaste gamme de facteurs économiques et sociaux qui affectent les habitants de toutes les parties du monde. Il est bien normal que la Conférence régionale s'attache surtout aux problèmes spéciaux de la région, mais devant des faits tels que l'élargissement constant de l'écart entre la plupart des pays développés et des pays en voie de développement, la diffusion des connaissances techniques et l'intensification de la lutte pour la conquête des marchés internationaux de produits primaires, il devient impérieux d'examiner dans un contexte global les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Programme à moyen terme :

12. La plus pressante de ces questions est celle du Programme à moyen terme. Le principe de la programmation à moyen terme a été approuvé par la Conférence de la FAO à sa quinzième session et, comme suite à ses recommandations, un document détaillé a été établi à ce sujet. Ce document, axé sur les cinq domaines d'action prioritaires, fait également état d'un sixième domaine, rattaché aux précédents, qui est celui de la planification du développement agricole proprement dite. Que les domaines prioritaires se soient ainsi prêtés à la programmation à moyen terme souligne la valeur intrinsèque et les possibilités réelles qu'ils ouvrent de résoudre les problèmes liés au développement agricole. Aussi le Directeur général espère-t-il vivement que les pays eux-mêmes en tiendront compte dans toute la mesure du possible pour l'élaboration de leurs propres plans de développement agricole.

Chômage :

13. Le Programme à moyen terme envisage également certains problèmes spéciaux. Le premier et le plus pressant est celui du chômage. Il est certain - eu égard en particulier à l'explosion démographique dans les pays en voie de développement - que si des mesures d'une ampleur jusqu'ici à peine imaginée ne sont pas prises d'urgence pour créer des possibilités d'emploi, nous risquons d'aboutir à un état de choses qui pourrait entraîner l'effondrement de sociétés entières.

Environnement :

14. La deuxième grande question a trait à la conservation du milieu. Les pays en voie de développement connaissent généralement des problèmes différents de ceux qui se posent aux pays industrialisés, mais ils devront faire en sorte de ne pas répéter les erreurs qui ont été commises dans ces derniers. A ce propos, l'orateur a signalé que le Secrétariat de la Conférence sur le milieu humain, prévue à Stockholm en 1972, avait demandé que soient établis des rapports nationaux ; ces rapports devraient constituer pour les pays de la région une excellente occasion de définir leurs propres problèmes d'environnement et de formuler des recommandations précises touchant leur solution.

Recherche :

15. La troisième question spéciale mise en évidence dans le document sur le Programme à moyen terme est celle de la recherche et la Conférence régionale est invitée à identifier clairement les principaux problèmes appelant des recherches plus poussées, à établir entre eux un ordre de priorité et à indiquer si c'est au niveau national, régional ou international qu'il convient d'opérer.

Etablissement du budget par programme :

16. Evoquant ensuite le nouveau mode d'établissement du budget par programme, M. Wells a indiqué que le Programme de travail et budget pour 1972-73 serait élaboré sur cette base.

Il a fait valoir que ce nouveau système pourrait offrir aux Etats Membres comme au Directeur général un instrument extrêmement précieux pour l'évaluation des programmes de l'Organisation et des résultats auxquels ils aboutissent.

Moyens d'information de soutien :

17. L'orateur a souligné la nécessité de renforcer le programme relativement récent de développement des moyens d'information de soutien, qui tend à promouvoir le progrès rural en général, à démontrer aux populations visées l'importance et l'intérêt des projets conçus pour leur bien-être, ainsi qu'à les faire participer plus activement à leur réalisation.

Variétés à haut rendement :

18. L'aspect de la programmation à moyen terme le plus significatif pour la région a fait l'objet d'un document complémentaire : il s'agit de l'emploi des variétés dites à haut rendement et de leur diffusion ultérieure. La propagation de variétés céréalières à haut rendement a nettement amélioré les perspectives de l'agriculture, au point d'autoriser un optimisme "réaliste" ou "prudent". Il est donc normal que le document complémentaire traite surtout des moyens d'entretenir cet élan et de préparer la prochaine étape, au cours de laquelle il devrait devenir possible de libérer des terres et d'autres ressources pour de nouveaux usages, sans perdre de vue la nécessité d'éliminer ou d'éviter les dangereux déséquilibres économiques ou sociaux susceptibles d'en résulter.

Etude prospective du développement agricole mondial :

19. M. Wells a ensuite rappelé qu'à sa quinzième session la Conférence avait unanimement recommandé de transformer le Plan indicatif mondial en une Etude prospective du développement agricole mondial. Ce travail sera effectué en collaboration étroite avec les autorités nationales responsables de la planification des politiques agricoles, ainsi qu'avec les organismes s'occupant de l'intégration au niveau des régions et des sous-régions. La FAO compte établir une série de documents de base, qui s'ajouteront à l'analyse des politiques générales de développement agricole et s'inscriront dans le cadre de l'effort conjugué déployé par les organismes des Nations Unies en vue de la deuxième Décennie. Des documents de fond seront préparés pour chacune des régions en développement.

20. Au sujet de la portée du Plan indicatif mondial, M. Wells a reconnu que les plus graves lacunes intéressaient l'Asie et l'Extrême-Orient. Un certain nombre de pays (Birmanie, Cambodge, Laos, Indonésie, Malaisie orientale, Népal et Vietnam) qui représentent ensemble 20 pour cent de la population de la Région, n'ont pu en effet être compris dans l'étude. Immédiatement après la Conférence, une équipe de la FAO se rendra pour des consultations en Indonésie et l'on espère qu'il sera possible d'inclure ce pays dans les analyses qui seront établies aux fins de la deuxième Décennie pour le développement. Le travail de "rajeunissement" de la période de référence est achevé et celle-ci porte maintenant sur 1964-66 pour les pays déjà étudiés ainsi que pour l'Indonésie. Ces travaux seront communiqués pour observations à tous les pays intéressés. L'orateur a informé la Conférence que les nouvelles projections de la demande seraient établies sous peu et que l'analyse de l'offre débiterait en automne.

Rapports Pearson et Jackson :

21. La FAO approuve dans l'ensemble l'esprit du rapport Pearson, l'analyse qui y est faite de la crise actuelle du développement et les objectifs proposés. M. Wells a exprimé l'espoir que les pays riches prendraient aussi rapidement que possible les mesures nécessaires pour atteindre ces objectifs, notamment en matière d'aide et de commerce.

22. Il a ensuite indiqué que dans le document présenté au Bureau consultatif interinstitutions, la FAO avait mis l'accent sur les éléments constructifs des propositions formulées dans le rapport Jackson, tout en soulignant que le but devait être d'améliorer ce qui fonctionne plutôt que de tout recommencer à partir de zéro, et qu'il était nécessaire d'instaurer des relations de travail étroites, voire un "partnership" complet, entre les institutions spécialisées et le PNUD. L'Etude de capacité a fait l'objet de débats approfondis et les conclusions

atteintes à l'échelon gouvernemental au sein de l'EGOSOC ont été formulées dans un long "consensus" dont l'Assemblée générale sera saisie pour approbation. M. Wells a rappelé à la Conférence qu'une amplification des activités de terrain comme celle qu'envisage le rapport Jackson exigerait pour le moins que l'on double dans les quelques prochaines années le montant des crédits alloués à ce titre. La FAO serait certainement en mesure d'affronter le surcroît de travail que cela entraînerait, mais elle ne pourrait le mener à bien sans un élargissement parallèle de son Programme ordinaire, qui assure le soutien technique indispensable aux opérations de terrain.

Deuxième Congrès mondial de l'alimentation :

23. L'élément le plus caractéristique de ce Congrès, a déclaré M. Wells, réside dans l'insistant plaidoyer en faveur d'une humanisation du processus de développement. Les problèmes relatifs à l'alimentation et à l'agriculture ont été examinés dans le contexte du développement global. Selon le Directeur général, les débats qui ont eu lieu dans le cadre du Congrès ne pourront manquer d'exercer une influence bienfaisante sur les activités de la FAO.

Situation alimentaire et agricole :

24. L'augmentation de la production alimentaire enregistrée ces dernières années, grâce surtout aux variétés à haut rendement, donne à penser qu'un tournant décisif a peut-être été pris, les progrès de la production vivrière gagnant de vitesse la croissance démographique, ce qui fait entrevoir pour 1975-80 des possibilités d'autosuffisance en matière de céréales dans plusieurs des principaux pays de la région. Pour autant que l'on puisse s'applaudir de cette évolution, elle porte en puissance de très sérieux risques de crise du commerce international. En fait, c'est la situation du commerce et non celle de la production qui, de plus en plus, inspire des inquiétudes dans les pays en développement de la région. La performance relativement médiocre des exportations agricoles en 1969 souligne une fois de plus la vulnérabilité persistante de nombreuses économies fortement tributaires de la vente des produits primaires comme source de devises. Bien des pays en cause ont vu se détériorer encore leur balance des paiements et la situation généralement tendue à cet égard a été aggravée par la charge sans cesse croissante que le service de la dette impose à la plupart des pays en voie de développement de la région.

Activités de terrain :

25. Pour conclure, M. Wells a évoqué les mesures prises ces deux dernières années par la FAO pour renforcer ses opérations de terrain au niveau tant régional que national. La quasi-totalité des 55 Représentants dans les pays/Conseillers agricoles principaux prévus dans l'accord conclu avec le PNUD ont déjà rejoint leur poste. Le Directeur général est fermement d'avis que l'Organisation doit avoir des représentants dans le plus grand nombre possible de pays en voie de développement. M. Wells a en outre relevé que la proportion des crédits directement affectés aux régions est passée de 7,2 pour cent du budget global pendant l'exercice biennal 1968-69 à 14,5 pour cent pendant l'exercice en cours. Mais le renforcement des bureaux régionaux et nationaux doit découler naturellement des besoins constatés sur place. C'est le recensement des principaux problèmes qui se posent sur le terrain, effectué de concert avec les pays eux-mêmes et avec les représentants régionaux, qui fera, le cas échéant, ressortir la nécessité de nouveaux renforcements, nécessité à laquelle l'Organisation fera de son mieux pour répondre.

Représentants permanents des gouvernements au Siège de la FAO :

26. Le Directeur général souhaite aussi vivement que le plus grand nombre possible de pays aient au Siège des représentants permanents pleinement qualifiés, qui puissent suivre de près et régulièrement les travaux de la FAO et indiquer à leurs gouvernements respectifs les diverses formes d'assistance que l'Organisation peut leur fournir pour accélérer le développement agricole national.

OBSERVATIONS PRELIMINAIRES DU REPRESENTANT REGIONAL

27. Présentant "l'Exposé du Représentant régional sur les activités de la FAO dans la Région", M. Ahsan-ud-Din a noté que cet exposé ne faisait pas l'objet d'un point distinct de l'ordre du jour, comme cela était le cas à la dernière session, mais qu'il était conçu comme un document général d'information. Ceci est conforme au vœu exprimé par les délégations des Etats Membres de la Région lors des réunions officieuses qu'ils ont tenues à Rome, en novembre dernier, à l'occasion de la quinzième Conférence de la FAO. A la différence du précédent, cet exposé a été préparé, autant que possible, dans le cadre des cinq domaines d'action prioritaire. Il contient néanmoins un résumé succinct des recommandations des organes techniques régionaux de la FAO qui se sont réunis après la dernière Conférence régionale.

28. Le Représentant régional a ajouté qu'en vertu des recommandations de la dernière Conférence régionale, le Directeur général avait prélevé sur le Fonds pour experts conseils une somme de 200 000 dollars à l'usage du Bureau régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Cinquante pour cent de ce montant ont été réservés essentiellement aux travaux conduits avec la Banque asiatique de développement et les cinquante pour cent restants doivent servir à renforcer les services du Bureau régional dans l'intérêt des Etats Membres, pour des missions urgentes à court terme. Douze projets, a-t-il indiqué, ont été approuvés par le Directeur général pour l'année en cours ; deux d'entre eux ont été menés à bonne fin et les autres sont en voie de réalisation ou en préparation.

29. M. Ahsan-ud-Din a aussi attiré l'attention sur le résumé succinct, figurant dans l'exposé, des mesures prises par l'Organisation pour donner effet aux recommandations adressées au Directeur général par la dernière Conférence régionale. Il a invité les délégués à mentionner si possible, dans les exposés nationaux, les mesures prises par leurs pays au regard des recommandations que la dernière Conférence régionale avait adressées aux Etats Membres pour examen et mise en œuvre.

EXPOSES NATIONAUX

30. Passant en revue la situation dans les pays, la Conférence a noté avec satisfaction que la tendance à la hausse de la production agricole, amorcée en 1966-67, s'est en général maintenue. Dans de nombreux pays, la production de plusieurs cultures vivrières a progressé de façon spectaculaire. Au Pakistan, la production de blé est passée de 4 millions de tonnes en 1966-67 à 7,2 millions de tonnes en 1969-70 ; en Inde, la production de blé, qui avait atteint son plus haut niveau en 1964-65 avec 12,3 millions de tonnes, devrait avoisiner 20 millions de tonnes en 1969-70. La production de riz a marqué aussi de gros progrès, en particulier dans les zones traditionnellement déficitaires. Elle a augmenté de 6 pour cent en Indonésie et de 11 pour cent en Malaisie. Aux Philippines, la production a couvert les besoins en 1968. En Inde également la production rizicole a sensiblement augmenté, mais le bond a été freiné pour diverses raisons : les variétés à haut rendement se sont révélées plus vulnérables aux nuisibles et aux maladies ; les variétés nouvelles initialement introduites ne convenaient pas à des zones soumises à un régime de précipitations fortes et concentrées et dont les sols sont sujets à saturation ; enfin, on s'est heurté à la résistance des consommateurs. Des recherches intensives sont consacrées à ces problèmes, tant en ce qui concerne le riz que les céréales vivrières hybrides tels le maïs et le sorgho. La Birmanie, Ceylan, le Népal et la République du Viet-Nam ont signalé également des progrès substantiels.

31. Dans le secteur des produits agricoles d'exportation - caoutchouc, huile de palme, noix de coco, sucre et tabac - des progrès remarquables ont été enregistrés en Indonésie et aux Philippines. En Malaisie, la production de caoutchouc a atteint un nouveau record de 1,3 million de tonnes, soit une hausse de 15 pour cent ; la production des palmiers à huile et palmistes ayant en outre augmenté de 24 pour cent, la Malaisie est devenue le premier producteur et exportateur mondial d'huile de palme. Ainsi pour de nombreux pays en voie de développement, les années soixante-dix s'annoncent lourdes de promesses et d'épreuves.

32. Le rôle stratégique de l'agriculture dans le développement économique est de plus en plus reconnu. Les dépenses consacrées aux programmes de développement agricole ont été fortement majorées. Les succès remportés depuis plusieurs années ont élargi les perspectives et incité plusieurs Etats Membres à réviser en hausse leurs objectifs. L'Inde s'est fixé un taux de croissance composé de 5 pour cent par an, ce qui signifie que la production annuelle, qui était de 98 millions de tonnes l'année dernière, devrait atteindre 129 millions de tonnes pour 1973-74. Au Pakistan, la production de blé devrait passer de 7,2 millions de tonnes en 1969-70 à 9,5 millions de tonnes en 1974-75. Aux Philippines, le plan quadriennal de développement (1971-74) table sur un taux de croissance de 6,1 pour cent.

33. L'augmentation de la production tient à des causes nombreuses et diverses. La plupart des pays de la Région restent tributaires de la mousson qui une fois encore, fort heureusement, a favorisé d'excellentes récoltes en 1968-69 ; l'aire productive a été grandement élargie grâce à l'accroissement des superficies irriguées, réalisé notamment en exploitant les eaux souterraines, comme en Inde et au Pakistan, et grâce aussi à l'expansion des superficies cultivées due à la mise en valeur de nouvelles terres et à la restauration d'ouvrages d'irrigation vétustes, par exemple en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande. Parmi les facteurs qui ont contribué à la hausse de la production, on peut citer le système des récoltes multiples dans des zones où les approvisionnements en eau sont suffisants et bien contrôlés, le renforcement des dispositifs institutionnels pour le crédit et la fourniture de biens de production, l'amélioration des mesures de lutte contre les ennemis et maladies des cultures, et l'application des techniques améliorées transmises par des services de vulgarisation renforcés. Mais le principal facteur de progression a été l'expansion rapide des superficies plantées en variétés à haut rendement. A cet égard, on s'est particulièrement attaché à sélectionner des variétés résistantes à la maladie et plus appréciées du consommateur. Une nouvelle souche hybride de riz (BG 11-11) a été créée à Ceylan ; l'Inde étudie la performance des nouvelles variétés (Jamna et Sabarmati) ; enfin en Thaïlande, avec les VHR de riz et de maïs récemment mises au point, les rendements traditionnels pourraient doubler, voire tripler.

34. Mais cet essor de la production est dû avant tout au facteur humain. Il semble que désormais de nombreux cultivateurs considèrent l'agriculture non plus comme un mode de vie traditionnel ou un moyen de subsistance, mais comme un investissement productif, à l'instar de l'industrie et du commerce. Jamais peut-être dans l'histoire de l'agriculture des pays en voie de développement de la Région n'a-t-on constaté une adhésion aussi rapide et spectaculaire aux techniques nouvelles, que ces dernières années - ce qui dénote un dynamisme insoupçonné chez des millions de petits exploitants traditionnels.

35. On a reconnu cependant qu'en agriculture l'optimisme facile n'est pas de mise. Pour que le rythme se maintienne, il faut des efforts constants et acharnés. Il y a encore plusieurs obstacles à franchir. Le développement des variétés à haut rendement (VHR) de maïs, sorgho et bajra (millet) est encore dans une phase transitoire et l'on a peu cherché à créer des VHR pour les graines oléagineuses, les légumineuses et les plantes fourragères, qui occupent de vastes étendues. Une collaboration active doit s'instaurer entre les Etats Membres pour la recherche dans ces domaines et des suggestions ont été faites en vue de créer à cette fin des instituts régionaux de recherche. On a souligné aussi que la FAO devrait s'employer à rassembler et à diffuser, dans l'intérêt de tous, les éléments de connaissance acquis par les Etats Membres ; elle devrait aussi aider à créer des banques de semences, à organiser des études sur le prix des engrais, à analyser les problèmes de développement des zones de dry-farming et à lancer des programmes d'action visant à englober dans la "révolution verte" les petits exploitants, les fermiers et les cultivateurs sans terres, qui n'ont pu contribuer pleinement au développement agricole à cause des inégalités, des handicaps et du manque de ressources dont ils pâtissent.

36. La Conférence exprime sa vive préoccupation devant le fort accroissement des demandes d'emploi dans le secteur agricole, les débouchés n'augmentant pas assez vite dans les autres secteurs. Il est à craindre que cette tendance ne persiste pendant la deuxième Décennie pour le développement. Ainsi donc, si le spectre de la faim a peut-être été écarté, celui du chômage est omniprésent dans les zones très peuplées. Le problème économique et social le plus urgent est là. On a souligné qu'il fallait sans tarder entreprendre des enquêtes et des études pour mener à bien la tâche ardue qui consiste à mobiliser aux fins du développement des ressources humaines sans cesse croissantes.

37. La Conférence prend note des programmes de réforme et de colonisation agraires appliqués dans certains pays de la Région - redistribution des terres en Inde, colonisation des terres et transmigration en Indonésie et en Malaisie, réforme du régime foncier en Malaisie et aux Philippines, programme "la terre à ceux qui la cultivent" dans la République du Viet-Nam. Reconnaissant l'importance des projets de réforme agraire et de colonisation des terres du point de vue de la mobilisation des ressources humaines aux fins du développement social et économique, la Conférence souligne la nécessité que des mesures expéditives soient prises sans tarder afin d'assurer la bonne exécution de ces programmes.

38. L'essor de la production agricole a mis plusieurs pays en condition de réduire considérablement leurs importations de céréales vivrières - l'Inde des deux tiers environ et la Malaisie de quelque 19 pour cent. La quasi-totalité des pays de la région visent à devenir autosuffisants vers la moitié de la deuxième Décennie du développement. La Conférence se félicite de cette évolution qui permet aux pays en voie de développement d'économiser des devises et d'accélérer leur progrès économique et social. Elle appelle cependant l'attention sur les difficultés que connaissent actuellement certains de ces pays qui, d'une part, voient se rétrécir les débouchés ouverts à leurs excédents et, d'autre part, parviennent mal à soutenir la concurrence des pays développés qui ont l'avantage de disposer de longue date des moyens nécessaires - recherche, mécanisation, entreposage, commercialisation, etc. -, et de pouvoir subventionner fortement leurs exportations et offrir des céréales vivrières, à titre de dons ou avec d'amples facilités de crédit, dans le cadre de l'aide étrangère. Les recettes extérieures comme la croissance économique des pays en voie de développement s'en ressentent sérieusement. Il a été reconnu qu'à longue échéance la solution de ce problème devait être recherchée dans la diversification de l'agriculture et de l'économie en général ; mais cela exige du temps. Pour mettre les pays en voie de développement en condition d'affronter leurs problèmes économiques et sociaux les plus pressants, de nombreux délégués ont vivement recommandé que soient prises des mesures immédiates afin d'étudier et d'arrêter des dispositifs grâce auxquels lesdits pays auraient la possibilité d'exporter leurs excédents de céréales vivrières. De l'avis de ces délégués, il faudrait pour cela retoucher les politiques de commerce et de prix des pays développés, harmoniser les objectifs économiques et modeler certaines industries des pays développés de manière à utiliser les excédents des pays en voie de développement. L'opinion de la Conférence à cet égard est exposée dans la suite du présent rapport.

39. Le rôle des pêches dans l'amélioration des disponibilités protéiques et le développement économique de la région a été mis en évidence et l'on a fait état des mesures prises dans plusieurs pays en vue de l'expansion de cette industrie : création en Malaisie, au titre du PNUD/FS, d'un Institut de formation des pêcheurs ; Institut de recherche sur la pêche hauturière dans la République du Viet-Nam ; Centre de formation (en voie d'organisation) et projet relatif aux pêcheries commerciales (financé par un prêt de la Banque mondiale) en Indonésie ; études de préinvestissement relatives aux ressources des pêches maritimes, en cours ou en préparation dans plusieurs pays (Inde, Corée, Pakistan, Philippines). Parmi les principaux obstacles qui s'opposent au développement de ce secteur de l'économie agricole, il a été fait mention du manque de capitaux, de biens d'équipement, de personnel expérimenté, de moyens de transport et de réfrigération, ainsi que de l'insuffisance des installations portuaires et des dispositifs de commercialisation, et de la faiblesse du pouvoir d'achat des masses. On a noté également que les projets intéressant la pêche hauturière dans les océans qui bordent les pays en voie de développement de la Région ont une maturation lente faute d'assistance internationale et bilatérale, de sorte que les pays en cause ne sont pas en mesure d'exploiter avec célérité les ressources de cette nature. Pendant ce temps, des entreprises commerciales de pays lointains mais industrialisés élargissent rapidement l'exploitation des richesses halieutiques de ces océans. La Conférence recommande que la FAO entreprenne une action urgente pour sauvegarder à cet égard les intérêts des pays en voie de développement de la Région.

40. En ce qui concerne l'élevage et l'industrie laitière, les perspectives sont meilleures dans divers pays car les ressources fourragères augmentent et la percée récente de la production de céréales vivrières ouvre des possibilités nouvelles de soustraire une partie des superficies occupées par celles-ci au profit des cultures fourragères. Ces possibilités sont

en cours d'examen dans plusieurs autres pays. On s'attache également à intensifier le gros élevage, ainsi que la production laitière, avicole et porcine, dans le cadre du mixed farming pratiqué pour arrondir les revenus des petits exploitants.

41. L'importance que revêtent les protéines végétales dans l'alimentation des habitants de plusieurs pays de la Région a été soulignée et l'on a recommandé d'assigner une haute priorité aux recherches visant à mettre au point des variétés convenables de céréales vivrières riches en protéines.

42. Jugeant que le point de son ordre du jour intitulé "Guerre au gaspillage" appelait une attention particulière, la Conférence a décidé de charger un Groupe d'experts présidé par M. Kesteven (Australie) de reprendre toute la question sous ses différents aspects, d'examiner les suggestions pertinentes et de lui faire rapport.

43. La Conférence a vu dans le développement forestier l'un des éléments importants de trois des cinq domaines d'action prioritaires (mobilisation des ressources humaines, guerre au gaspillage, gains et économie de devises), ainsi que d'une autre partie vitale du Programme de la FAO, à savoir la planification du développement agricole. Une meilleure mise en valeur des ressources forestières de la région pourrait aboutir à la création d'une industrie d'une certaine envergure, ouvrir bien des emplois dans les zones urbaines et rurales, offrir des possibilités de recettes en devises, contribuer à la lutte contre l'érosion et, de façon générale, à la protection du milieu, tout en assurant une exploitation rationnelle des terres. Il a été suggéré d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale la question du "Rôle de la foresterie dans le développement économique et social de la région".

44. La Conférence note avec regret que le montant des crédits du PNUD affectés à la Région au titre de l'assistance technique et du Fonds spécial n'est proportionné ni à son rôle ni à son importance - que l'on considère le chiffre de sa population ou son potentiel agricole. Les dépenses consacrées au titre de l'Assistance technique et du Fonds spécial à des projets FAO/PNUD réalisés en Afrique et en Amérique latine, régions dont la population ne représente qu'une fraction de celle de l'Asie et de l'Extrême-Orient, se sont élevées en 1969 à \$ E.-U. 27,75 millions et \$ E.-U. 15,71 millions respectivement, contre \$ E.-U. 11,66 millions seulement pour l'Asie et l'Extrême-Orient. La Conférence demande instamment que la question soit portée à l'attention du Conseil et de la Conférence de la FAO, afin que des mesures puissent être prises pour réaliser une répartition plus équilibrée des ressources.

45. La Conférence accueille avec satisfaction les mesures prises par le Directeur général pour renforcer le Programme extérieur de l'Organisation, pour créer un corps de Représentants dans les pays dont le concours sera précieux aux Etats Membres et aux Représentants résidents du PNUD pour l'élaboration des programmes nationaux, et enfin pour investir le Bureau régional de plus grandes responsabilités à l'égard des questions qui intéressent la Région. L'influence positive de ces mesures commence déjà à se faire sentir et l'on prend davantage conscience de la nécessité d'une coopération régionale plus étroite et plus poussée. Etant donné les structures de la production agricole qui se dessinent dans la région, les pays en développement se doivent tout spécialement de promouvoir d'une part la collaboration en matière de recherche et autres activités de développement, d'autre part le commerce intrarégional des produits agricoles et industriels. L'opinion a été exprimée avec force au sein de la Conférence qu'il était hautement souhaitable de prendre sans tarder de nouvelles mesures de renforcement du bureau régional, afin que celui-ci puisse affronter ces tâches de plus en plus complexes et exigeantes. Eu égard aux responsabilités croissantes qu'impose la complexité des problèmes, il y a lieu d'élever le poste du Représentant régional au rang de sous-directeur général, comme cela a déjà été fait dans diverses autres régions ; les postes des fonctionnaires régionaux qui s'occupent de secteurs où des consultations sont le plus nécessaires aux Etats Membres devraient de même être reclassés compte tenu des responsabilités plus lourdes qui incombent aux titulaires. De nombreux délégués jugent en outre que, conformément à l'esprit de la réorganisation et eu égard aux besoins particuliers de la Région, la FAO devrait affecter au Bureau régional, dans le cadre du Budget ordinaire, quelques crédits qui s'ajouteraient aux fonds pour experts-conseils et serviraient à exécuter de petits projets pilotes recommandés par la Conférence régionale, ces crédits venant compléter les ressources mises à disposition par les institutions, organismes et gouvernements participants dans la Région.

INCIDENCES POLITIQUES POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT DE L'ETUDE REGIONALE
ET DE L'ETUDE MONDIALE EFFECTUEES AU TITRE DU PLAN INDICATIF MONDIAL

Influence des variétés à haut rendement sur l'économie des céréales et de l'élevage

46. La Conférence note que malgré les progrès encourageants accomplis dans la région vers la réalisation des objectifs nationaux de production céréalière, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir dans un certain nombre de pays, surtout en ce qui concerne le riz. Certes, l'élan vers l'autosuffisance doit être attentivement suivi afin de déceler à temps les risques de voir se former des excédents encombrants, mais rien n'autorise encore à relâcher l'effort de production de céréales vivrières. Les taux de croissance plus rapides enregistrés ces dernières années reflètent l'influence de la science sur les rendements céréaliers et les mesures prises à l'échelon national pour offrir des stimulants économiques. Il faut avant tout faire en sorte de conserver la vitesse acquise, et tant que l'on n'est pas certain d'y parvenir il est quelque peu prématuré de parler de "révolution verte".

47. Aussi les délégués jugent-ils pour la plupart que les prix intérieurs de soutien des céréales ne sauraient être abaissés à brève échéance, car ils constituent l'une des principales motivations des millions de petits exploitants que l'on engage dans la région à adopter des pratiques plus productives. Néanmoins, la Conférence reconnaît la nécessité de faire preuve de souplesse en matière de prix et prend note des suggestions contenues dans le document dont elle est saisie quant aux possibilités de faire progressivement porter l'effort sur d'autres productions alimentaires à mesure que les disponibilités de céréales vivrières deviendront plus abondantes. Elle recommande que la FAO intensifie son aide aux Etats Membres pour l'évaluation des résultats des programmes relatifs aux variétés à haut rendement et des problèmes pratiques que pose leur mise en oeuvre ; un groupe *ad hoc* de fonctionnaires responsables de la mise en oeuvre des programmes dans les différents pays de la Région devrait peut-être passer périodiquement en revue les problèmes rencontrés et les résultats obtenus.

48. L'une des grandes questions que doivent affronter tous les pays en développement de la région est celle de l'achat ou de la fabrication et de la distribution des biens de production, dont dépend en grande partie non seulement l'expansion de la production céréalière mais aussi celle d'autres cultures et de l'élevage. Les mesures susceptibles d'améliorer le rapport entrées/sorties, d'abaisser le coût des inputs et peut-être d'autoriser à réduire les subventions dont ils font l'objet, ont été jugées plus profitables dans l'immédiat que le fait d'abaisser les prix des cultures de base. Aussi faut-il étudier avec le plus grand soin les possibilités de réaliser des économies en instaurant une coopération intrarégionale pour la fabrication des inputs.

49. La Conférence s'inquiète des difficultés qu'éprouvent la plupart des pays à se procurer les devises dont ils ont besoin pour acheter des inputs et/ou des matières premières et pour obtenir les biens d'équipement nécessaires à la fabrication des inputs. Ces difficultés sont particulièrement aiguës dans les pays qui tirent des produits agricoles la majeure partie de leurs recettes d'exportation ; et à l'instabilité des prix des cultures traditionnelles d'exportation s'ajoute maintenant pour les pays asiatiques exportateurs de riz le fléchissement des cours de ce produit résultant de la concurrence des pays développés et du degré plus grand d'autosuffisance au sein de la région elle-même. L'augmentation des coûts de transport est une autre source de préoccupation.

50. L'irrigation et le drainage conditionnent l'adoption de variétés céréalières à haut rendement et de systèmes plus intensifs d'exploitation. Ils peuvent aussi jouer un rôle important en créant de nouvelles possibilités d'emploi, soit directement (construction, entretien et utilisation des ouvrages), soit indirectement en augmentant la demande de main-d'oeuvre pour l'agriculture et les agro-industries liées aux zones irriguées. Divers pays ont cependant relevé que ce sont moins les techniques qui font défaut à l'heure actuelle pour accroître la production que les terres irriguées et convenablement équipées où l'on puisse les appliquer. La Conférence recommande donc que la FAO continue de prêter son concours pour la mise en valeur des ressources asiatiques en eaux superficielles et souterraines, et pour l'application des programmes nécessaires en vue d'assurer une bonne utilisation et un aménagement rationnel des

eaux dans le cadre de projets nouveaux ou déjà existants. Par l'intermédiaire de son Bureau régional, la FAO devrait en outre servir de centre d'information sur les résultats obtenus dans la région ainsi que sur les travaux expérimentaux et autres faits techniques nouveaux.

51. La Conférence souligne qu'il importe plus que jamais de prévoir des moyens adéquats d'entreposage et de séchage, eu égard aux disponibilités accrues de céréales dans les zones rurales. Un délégué a fait valoir l'intérêt que revêtent les stocks régulateurs comme moyen d'atténuer les fluctuations soudaines de l'offre et de stabiliser les prix. Une autre nécessité qui dérive des précédentes consiste à améliorer la capacité d'usinage, notamment pour le riz, et plusieurs délégués ont fait état des mesures prises à cet égard dans leurs pays respectifs. La Conférence est heureuse que la délégation australienne ait pris l'initiative de porter la guerre au gaspillage au premier plan des débats ; elle demande à la FAO de s'attacher tout spécialement aux questions d'entreposage, de séchage et d'usinage, sans oublier la mise au point d'un matériel adapté aux exigences de la région.

52. Plusieurs pays ont représenté la nécessité de conserver une certaine souplesse dans la planification du développement et évoqué les plans de diversification qui peuvent être appliqués à mesure que l'on parvient à couvrir les besoins en céréales de base, l'effort de production se déplaçant alors vers les céréales fourragères et vers d'autres cultures, ou vers l'élevage. Pour faire en sorte que des mesures puissent être prises à temps en vue d'encourager la diversification, il est nécessaire d'étudier attentivement les structures de la demande et de la consommation des céréales et d'autres produits, les réactions aux prix et les rapports des prix (notamment entre les céréales et les produits animaux) et les stimulants propres à susciter les changements souhaités. La FAO devrait coopérer étroitement à cette tâche avec les planificateurs nationaux dans la région.

53. La Conférence reconnaît, comme on l'a fait dans le PIM, que l'emploi constitue la grande épreuve de l'avenir, mais elle se rend compte qu'il n'existe pas à cet égard de solution simple ou unique. Elle note avec satisfaction que la FAO collabore activement avec l'OIT à l'établissement d'une étude fondamentale sur ce complexe problème ; en effet, l'incidence des techniques agricoles nouvelles sur le niveau de l'emploi dans les pays en développement n'apparaît pas encore clairement et des techniques appropriées doivent être mises au point pour les zones tant rurales qu'urbaines afin de veiller à l'absorption des forces supplémentaires du travail et à la réduction du sous-emploi existant.

54. La Conférence reconnaît que l'élévation du niveau de l'emploi et l'amélioration de la répartition du revenu en agriculture se heurtent essentiellement à deux grands problèmes. Le premier est représenté par la distance qui sépare petits et gros exploitants et par la nécessité de faire davantage participer les premiers au processus de développement. Le deuxième tient à la différence qui existe entre zones à faible et fort potentiel, les disparités étant accentuées par le fait que les agriculteurs des zones défavorisées ne sont pas à même de mettre à profit les variétés à haut rendement et autres techniques d'exploitation intensive.

55. Les problèmes liés à l'exiguïté des exploitations se rencontrent dans toute la région, mais ils sont particulièrement fréquents dans les zones irriguées et plus fertiles qui peuvent être densément peuplées. La Conférence souligne la nécessité d'associer davantage les petits exploitants aux programmes visant les variétés à haut rendement et aux autres mesures tendant à améliorer le revenu agricole et le niveau de l'emploi. En pratique, beaucoup franchissent à peine le seuil du progrès et l'organisation est si défectueuse que le crédit, les fournitures d'inputs et la commercialisation sont autant de points névralgiques. Il faut donc prévoir pour chaque zone et pour chaque produit des programmes multidisciplinaires spéciaux capables de faire accéder le petit exploitant à l'agriculture moderne. A cet égard, la Conférence note avec intérêt les projets pilotes lancés en Inde au profit des petits exploitants, des producteurs marginaux et des cultivateurs sans terre. Les efforts de cette nature doivent avoir un caractère pratique accentué et tendre à diffuser les connaissances parmi les producteurs dans leur propre milieu, à éliminer les obstacles socio-économiques, à mobiliser le crédit et les biens de production et à créer des débouchés.

56. Quelques délégués ont relevé que par le passé la plupart des pays donateurs se sont montrés assez réticents lorsqu'il s'agissait d'aider à mettre sur pied des programmes ou projets de cette nature. La Conférence recommande donc instamment de prendre en considération la possibilité d'affecter à de telles entreprises des ressources techniques et financières supplémentaires qui seraient octroyées à des conditions de faveur. Elle recommande aussi que la FAO apporte son concours, en organisant des réunions régionales pour discuter des efforts entrepris, des méthodes en vigueur et des résultats obtenus dans la région ou à elle applicables, ainsi qu'en collaborant avec d'autres organismes internationaux et avec les planificateurs nationaux à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets visés.

57. Des projets pilotes et programmes régionaux de développement pourraient également être envisagés au bénéfice des zones défavorisées d'Asie, mais les recherches y ont été beaucoup moins poussées que dans les zones plus prometteuses et il est assez difficile d'y trouver des spéculations végétales ou animales rentables, même lorsque de bonnes terres s'offrent à la colonisation. Le programme de recherche/développement introduit cette année dans plusieurs districts de l'Inde à propos de l'agriculture non irriguée devrait intéresser d'autres pays de la Région. La Conférence prend note avec inquiétude des difficultés précitées et recommande que la FAO s'attache davantage à proposer des entreprises et systèmes convenant à l'agriculture non irriguée, eu égard aux différentes zones écologiques de la région. Il faudrait pour commencer entreprendre des études spéciales dans divers pays sous l'égide du Bureau régional, lequel devrait aussi promouvoir entre les pays l'échange de données d'expérience et de renseignements sur ce problème, par l'entremise d'un organisme de consultation approprié. L'un des buts précis de ces études devrait être de recenser les zones qui se prêtent à l'application de nouveaux plans de mise en valeur des terres et à la création d'entreprises insérées dans ce cadre et commercialement prometteuses.

58. La Conférence reconnaît que la recherche, si elle est orientée vers la solution de problèmes concrets et non pas prisonnière d'une "tour d'ivoire", constitue un instrument indispensable à la promotion continue de l'agriculture dans la région, pour ce qui est en particulier des cultures non irriguées. Elle constate avec satisfaction que les organismes internationaux et bilatéraux s'associent toujours davantage aux programmes de recherche multidisciplinaires de portée mondiale et régionale, et que la FAO compte jouer un rôle de premier plan dans l'orientation de ces travaux. Enfin, la Conférence souligne la nécessité de s'attacher sans répit à étoffer et coordonner les programmes nationaux de recherche, en leur assurant en outre un soutien continu.

Perspectives pour les grands produits d'exportation de la Région, compte tenu de l'analyse des échanges et des possibilités de coopération commerciale intrarégionale

59. A la lumière de l'analyse des échanges figurant dans l'étude mondiale et l'étude régionale du PIM consacrée à l'Asie et à l'Extrême-Orient, la Conférence a passé en revue les perspectives qui s'offrent aux grands produits d'exportation de la Région et les possibilités de coopération commerciale intrarégionale.

60. La Conférence relève avec inquiétude que dans l'ensemble les perspectives d'exportation sont moins brillantes, pour certains des principaux produits de la Région, que les possibilités de production envisagées dans l'Etude régionale prévisoire. Pour la plupart des exportations traditionnelles de la Région, les perspectives à long terme sont les suivantes : excédent de disponibilités exportables par rapport à la demande solvable d'importation et tassement des cours sur les marchés internationaux, ce qui est conforme aux conclusions auxquelles aboutissaient en 1967 les projections de la FAO sur les produits. Cause particulière d'appréhension, la concurrence des produits synthétiques, qui affecte de plus en plus les grands produits d'exportation de la Région, et aussi l'éventualité d'une accumulation des stocks excédentaires de riz, accompagnée d'une tendance à la baisse des prix et d'une réduction de la part des échanges mondiaux revenant aux pays en voie de développement lourdement tributaires des exportations de riz.

61. Cette situation appelle des efforts redoublés aux plans national et international pour améliorer l'efficacité de la production, de la commercialisation et de la transformation des

produits d'exportation traditionnels, de façon à abaisser les coûts unitaires de production et, partant, à affronter la concurrence des produits synthétiques. Il faut chercher sans relâche de nouveaux produits et marchés d'exportation, intensifier la recherche de nouvelles utilisations finales et les efforts de promotion - activités qui pourraient être confiées à des organismes multilatéraux analogues à ceux qui existent déjà pour le coton et la laine ; il faut aussi atténuer les fluctuations de prix en adoptant, lorsque cela est possible, des arrangements internationaux, officiels ou non, sur les produits ; enfin, il convient d'exploiter les possibilités qu'offre au commerce régional l'essor de la demande provoqué dans les pays en voie de développement de la Région par l'industrialisation et l'urbanisation croissantes.

62. De l'avis de la Conférence, il serait plus facile de réaliser le potentiel du commerce intrarégional si les pays de la Région collaboraient davantage pour planifier la production et harmoniser les politiques commerciales au plan régional et, éventuellement, sous-régional. La Conférence a été informée des travaux conduits dans ce sens par la CEAEO, de concert avec la FAO. Elle note que la CEAEO a recensé une vingtaine de domaines et de projets qui se prêtent à cet effort conjoint et parmi lesquels une priorité élevée a été accordée à des mesures concertées visant la noix de coco et d'autres oléagineux, le riz, le caoutchouc et le thé. Cette collaboration a déjà abouti en 1969 à la création de l'Asian Coconut Community à laquelle la FAO est étroitement associée, et à l'organisation, avec l'aide de la FAO, de consultations intergouvernementales sur les problèmes régionaux du riz dans le cadre du programme d'expansion et de libéralisation des échanges de la CEAEO. Viennent ensuite sur la liste des produits que doit étudier la CEAEO dans le contexte régional, les graines oléagineuses et le caoutchouc ; d'autre part, sur un plan plus général, on étudie les possibilités de libéraliser le commerce et les arrangements monétaires dans la Région. Au niveau sous-régional se déroule une étude patronnée par l'ONU et, à ce titre, des experts de l'ONU, de la CEAEO, de la CNUCED et de la FAO prêtent leur concours aux Etats Membres de l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

63. Tout en se félicitant des récentes expériences de coopération sous-régionale, certains délégués ont rappelé qu'un grand nombre des problèmes majeurs que pose le développement agricole sont communs à tous les pays en voie de développement de la Région, les conditions écologiques étant similaires dans toute la zone des moussons. Aussi ont-ils souligné qu'il ne fallait pas trop disperser les ressources et les efforts collectifs dans des groupements sous-régionaux, mais qu'il valait mieux se concentrer sur des entreprises intéressant tous les pays en voie de développement de la Région.

64. La Conférence approuve les efforts déployés par la FAO dans le domaine du commerce international des produits et se félicite en particulier de voir certains de ses organes permanents qui s'occupent de produits passer de l'analyse et des études à l'élaboration de politiques et à l'action concrète dans le but de stabiliser les marchés des produits. Sans doute, il ne faut négliger aucun effort pour remédier aux difficultés commerciales à l'échelon national et régional ; mais, le plus souvent, une approche produit par produit s'impose, qui requiert une coopération étroite entre les principaux exportateurs et importateurs dans un contexte mondial. La Conférence note avec satisfaction que, des cinq grands produits d'exportation de la Région, quatre, à savoir le riz, le jute, le kénaf et les fibres apparentées, le thé et les huiles végétales font l'objet de consultations intergouvernementales intensives et d'activités menées sous les auspices de la FAO et que, pour deux d'entre eux, le jute et le thé, la FAO met effectivement en œuvre des arrangements internationaux officiels.

65. On s'est vivement intéressé aux possibilités de diversification suggérées par l'Etude régionale provisoire, essentiellement orientées vers la production animale pour la consommation intérieure et éventuellement pour l'exportation, mais aussi vers l'accroissement et l'utilisation plus rationnelle des ressources de la forêt tropicale et des pêches de la Région, et aussi vers la production de plusieurs fruits et légumes et de certaines autres denrées, par exemple sorgho, maïs, arachides et fèves de soja riches en protéine.

66. Plusieurs délégués ont fait état des essais de diversification entrepris avec succès dans leurs pays, mais la Conférence a reconnu que la tâche était malaisée eu égard aux conditions climatiques qui règnent dans de nombreuses zones de la Région et aux problèmes que pose la commercialisation sur les marchés intérieurs et extérieurs. De l'avis général, de grands programmes de diversification exigent des recherches sur la production, le traitement et la commercialisation et de gros investissements dans les installations, l'équipement et l'infrastructure. A cet égard, il faudrait aussi que la FAO, forte de son expérience en matière de produits, aide les divers pays à se spécialiser dans l'exportation de tel ou tel produit.

67. Certains délégués ont fait observer, non sans inquiétude, que le fardeau des ajustements apportés au commerce mondial des produits agricoles retomberait surtout sur les pays en voie de développement. Il a donc été suggéré que les analyses de la FAO contenues dans l'Etude prospective sur le développement de l'agriculture mondiale soient étendues, conformément aux objectifs définis à la quinzième session de la FAO, aux pays à revenu élevé, ce qui permettrait de comparer les avantages respectifs qu'offre la production de divers produits dans différentes zones et d'examiner ainsi des critères généraux qui pourraient favoriser une meilleure répartition de la production et des échanges agricoles mondiaux entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

68. La Conférence recommande aussi que la FAO entreprenne, éventuellement de concert avec la CNUCED et avec le concours d'experts-conseils, une étude des divers aspects de la commercialisation agricole - notamment organisation des expéditions, taux de fret, enchères - et aussi de leurs incidences sur les cours internationaux des produits - ceci pour aider les pays en voie de développement de la Région à mieux évaluer leurs perspectives d'exportation. Il est entendu que toute demande émanant de la Conférence et tendant à faire établir des études relatives au commerce international sera examinée par le Comité des produits qui en arrêtera les modalités d'exécution.

69. Diverses délégations ont exprimé l'espoir de voir aboutir les propositions visant à instituer une réserve internationale de jute qui contribuerait à régulariser le marché mondial, propositions qu'étudie actuellement le Comité consultatif du jute, du kénaf et des fibres apparentées. Elles ont aussi émis le vœu que l'étude de viabilité envisagée pour la création éventuelle d'un Centre international du jute qui serait financé par le PNUD, selon la proposition formulée par le Gouvernement du Pakistan à l'initiative du Comité consultatif, puisse être menée à bien au plus tôt eu égard à la situation critique du jute.

70. La Conférence prend acte des consultations qui réunissent actuellement les représentants du Directeur général de la FAO et du Secrétaire général de la CNUCED d'une part, ceux des gouvernements des pays producteurs de thé, d'autre part, en vue de préparer la voie à un éventuel accord à long terme sur le thé.

71. La Conférence approuve les efforts déployés par le Groupe d'étude du riz et son Groupe de travail spécial récemment constitué pour examiner les diverses mesures nationales et internationales proposées afin d'éliminer ou d'atténuer les difficultés que rencontre le commerce mondial du riz. La Conférence se félicite également des progrès accomplis par le Groupe d'étude des graines oléagineuses et des matières grasses pour mettre au point un programme d'action et d'études.

72. Certains délégués ont estimé que des mesures internationales s'imposaient pour stabiliser les prix du caoutchouc naturel et assurer à celui-ci des débouchés.

73. Les délégations des pays producteurs de poivre, se référant à la consultation tenue récemment par les trois principaux exportateurs, ont noté que le rapport de cette consultation avait été transmis au Directeur général de la FAO aux fins d'examen par le Comité des produits à sa prochaine session.

Besoins en facteurs de production manufacturés et possibilités de fabrication dans la Région

74. La Conférence a estimé que la fourniture et la distribution aux cultivateurs d'un ensemble de biens de production, ainsi que leur bonne utilisation, sont indispensables pour maintenir un taux de croissance suffisant du secteur agricole dans la Région et satisfaire aux besoins alimentaires. Elle approuve la priorité assignée par le PIM à cette exigence.

75. La Conférence note toutefois avec inquiétude que si la production domestique de certains inputs a nettement augmenté dans la Région, l'état des approvisionnements reste précaire dans nombre de pays. Comme on l'a souligné à maintes reprises dans des discussions antérieures, le principal goulot d'étranglement tient aux grosses dépenses en devises qu'exige l'importation des biens de production ou des matières premières, eu égard aux difficultés que rencontrent les pays en voie de développement pour maintenir leurs recettes d'exportation. La Conférence suggère que la FAO aide les pays à surmonter ces obstacles au moyen d'études de pré-investissement et d'investissements d'infrastructure.

76. La majorité des délégués a proposé que les pays donateurs réexaminent la possibilité de fournir en partie leur aide sous forme de biens de production. Cette aide pourrait être accordée en nature ou bien encore en espèces pour régler les achats effectués dans d'autres pays en voie de développement ayant une capacité de fabrication excédentaire. La Conférence note que le Congrès mondial de l'alimentation a vivement préconisé que l'on reprenne la proposition concernant un programme d'aide matérielle à la production alimentaire. La récente réunion régionale de la CMCF a fait siennes cette proposition et suggéré en outre d'employer la masse de ces ressources à l'appui de petits projets agricoles qu'entreprendraient les organisations non gouvernementales dans les pays en voie de développement, en sus de l'aide bilatérale gouvernementale et des ressources obtenues par les ONG dans les pays industrialisés. La majorité des délégués a estimé en outre que la FAO devait prendre les mesures voulues pour instituer un programme d'aide matérielle à la production alimentaire conçu selon ces principes :

77. La Conférence note que, si le document dont elle est saisie n'englobe pas la production de semences, l'implantation d'importantes industries des semences dans l'ensemble de la Région bénéficierait d'une priorité élevée dans l'Etude du PIM pour l'Asie et que la FAO n'a pas changé d'attitude à cet égard. Plusieurs délégations ont déclaré que si la diffusion des variétés à haut rendement n'était pas plus rapide, c'est surtout parce qu'il était difficile de produire en quantité voulue des semences d'élite. Pour obtenir de bonnes récoltes, il faut avant tout de bonnes semences et la FAO s'emploie activement à aplanir ces difficultés dans la plupart des pays de la Région et est très désireuse d'élargir ses activités dans ce domaine.

78. La Conférence reconnaît que l'on ne peut considérer isolément l'application d'un input : intervient tout un complexe de facteurs, notamment les rapports avec le milieu et l'interaction avec d'autres inputs, et il faut tenir compte de ces facteurs et aussi des ressources humaines pour bien planifier approvisionnements et utilisations.

79. De l'avis de la Conférence, c'est surtout la pénurie de crédits qui compromet une utilisation plus large et efficace des inputs. Un certain nombre de délégations ont fait état des difficultés rencontrées pour mobiliser le crédit. Souvent, les établissements publics ne se mettent pas à la portée des petits exploitants, les banques privées répugnent à leur accorder des prêts (aux fermiers surtout) et les autres sources privées ne sont pas toujours sûres ou pratiquent des taux usuraires. Le crédit et la distribution des biens de production sont étroitement liés et de plus en plus fréquemment les agriculteurs de la Région se groupent au sein d'associations qui peuvent se procurer des ressources auprès de leurs adhérents et aussi obtenir plus aisément des banques des crédits supplémentaires pour l'achat d'inputs. Certains pays recherchent aussi les moyens d'utiliser plus efficacement le crédit à court terme du secteur privé, émanant par exemple des commerçants ou des négociants. La Conférence recommande que la FAO encourage les échanges de renseignements entre ses Etats Membres sur les méthodes d'organisation des achats et de la distribution des biens de production aux petits exploitants.

80. Bien que la Conférence ait constaté un accroissement important de la capacité de fabrication des engrais dans la plupart des pays, elle note avec préoccupation que malgré cela le degré d'autosuffisance a légèrement fléchi à cet égard dans la Région ces dernières années (de 47 à 46 pour cent) : en d'autres termes, la production intérieure arrive à peine à suivre les progrès de la consommation. Un délégué a souligné que d'après des projections récentes il faudrait que l'utilisation des engrais augmente à un taux composé d'environ 9,5 pour cent durant la prochaine décennie pour que les approvisionnements alimentaires parviennent à couvrir la demande ; or ce taux est plus élevé encore que celui qu'envisage le PIM. Il faut perfectionner la méthodologie des projections pour guider les pays dans leurs politiques manufacturières et éviter tant les pénuries que la surproduction.

81. La Conférence souligne qu'il faut appliquer de façon équilibrée les engrais et les oligo-éléments compte tenu du milieu plante-sol-eau. Cela implique des recherches, de meilleures méthodes d'analyse des sols et des plantes et de nombreuses expériences d'application des engrais en champ, ainsi que des démonstrations à la ferme. A cette fin, l'Inde a non seulement organisé des démonstrations spéciales sur tout le territoire, mais elle a aussi décidé de créer un Fertilizer Promotion Council pour coordonner toutes les activités promotionnelles des pouvoirs publics comme des fabricants privés. La Conférence note avec satisfaction les résultats favorables des démonstrations effectuées dans un certain nombre de pays au titre du Programme engrais FAO-CMCF. Elle recommande que la FAO renforce son assistance technique touchant les rapports au sol-eau-engrais-culture, qui peut produire à court terme des avantages substantiels.

82. Il ressort des débats que si dans certains pays la distribution des engrais a fait des progrès, elle continue dans d'autres à poser un grand problème. Il est apparu qu'un bon réseau de distribution peut fonctionner avec des marges relativement faibles, mais il faut étudier de façon approfondie les circuits existants, publics et privés, de distribution des engrais et autres inputs, ainsi que les moyens de les améliorer. Ces études doivent être entreprises sous les auspices ou avec l'aide de la FAO. La Conférence note que les Etats-Unis seraient eux aussi heureux d'aider les pays en voie de développement à mieux utiliser les engrais et que des programmes de recherche et de formation sont exécutés à leur intention par certains spécialistes de la Tennessee Valley Authority.

83. La Conférence estime que le coût élevé des engrais est souvent imputable à celui des matières premières. Elle estime que le potentiel de la Région n'a pas été suffisamment exploré au regard des ressources minérales et elle demande que la FAO attire l'attention de l'institution compétente de l'ONU sur la nécessité de découvrir et d'exploiter des sources domestiques de soufre, de potasse, de phosphate et autres éléments nutritifs indispensables aux végétaux.

84. La plupart des pays doivent encore dans une grande mesure importer les produits chimiques indispensables à la protection des cultures, mais plusieurs délégations ont fait état de plans visant leur fabrication locale. Toutefois, la vaste gamme des substitutions et des usages finals possibles fait qu'il est difficile à ceux qui en consomment relativement peu de fabriquer économiquement ces produits chimiques. Divers délégués voient donc quelque mérite à la suggestion du PIM selon laquelle, à moyen terme tout au moins, maints pays asiatiques pourraient continuer d'importer les substances actives voulues, en s'attachant à réaliser sur place les formules et le mode de conditionnement répondant aux besoins des agriculteurs. Cela offrirait une source d'emploi et permettrait de jeter les bases d'une future industrie nationale, sans assumer trop de risques ni renoncer à bénéficier des derniers progrès de la technique dans les pays développés. Dans une phase initiale, l'avis de spécialistes devrait néanmoins être obtenu auprès de la FAO ou ailleurs pour les questions de dosage et de conditionnement. La Conférence note que l'Australie, où des programmes spéciaux ont été consacrés à l'utilisation judicieuse et prudente des produits chimiques en agriculture, est disposée à faire bénéficier de son expérience d'autres pays de la région. Elle note aussi que l'Inde est désormais en mesure de produire d'assez grosses quantités de divers pesticides indispensables et pourrait au besoin accélérer encore cette production pour répondre à la demande croissante au sein de la Région.

85. Divers délégués ont souligné l'importance croissante que revêt la mécanisation pour la modernisation de l'agriculture. On peut aussi considérer la mécanisation comme un moyen d'améliorer la condition des travailleurs agricoles, qui réclament aujourd'hui des conditions de travail et des horaires plus satisfaisants et qui se montrent désireux et capables d'assimiler les techniques agricoles modernes, pour peu qu'on les leur enseigne et qu'on les encourage comme il convient à les pratiquer. La mécanisation offre aussi une base pour l'application plus large des moyens mécaniques à l'irrigation, aux transports, à la commercialisation et à la transformation (usinage du riz par exemple). Tout en reconnaissant qu'il convient d'adopter un juste milieu entre les positions extrêmes que prennent aujourd'hui certains adversaires de la mécanisation et l'enthousiasme excessif dont témoignent certains de ses partisans, la Conférence juge qu'un degré quelconque de mécanisation est indispensable pour accélérer le progrès agricole de la Région. Elle est donc d'avis qu'une mécanisation sélective, du type de celle qui est envisagée dans les analyses du FIM, est à préconiser.

86. Plusieurs pays ont indiqué qu'ils procédaient à des études pour déterminer, en matière de mécanisation, les besoins et les approches répondant le mieux à leurs conditions propres, ainsi que pour évaluer l'incidence actuelle de l'utilisation des machines sur l'emploi. Il est manifeste que la demande de tracteurs augmente rapidement dans la Région et il ne faut évidemment pas laisser partout la machine se substituer à l'homme ; mais la mécanisation d'une opération n'entraîne pas nécessairement une réduction généralisée des besoins de main-d'œuvre et les tracteurs ou l'équipement auxiliaire ne sont pas seuls à permettre d'épargner du travail. Il faut donc traiter l'ensemble de la question dans le contexte national, et analyser les effets de la mécanisation - soit la main-d'œuvre - à l'intérieur comme à l'extérieur du secteur agricole. La Conférence juge précieuse la collaboration de la FAO et de l'OIT à de telles études.

87. Au rythme où évoluent les techniques, il devient difficile à maints gouvernements de mettre sur pied en temps voulu les services nécessaires aux agriculteurs. Cela freine le progrès, aussi bien en agriculture que dans d'autres secteurs de la vie rurale et de l'emploi qui bénéficient de l'impulsion donnée par les connaissances nouvelles. En particulier, il est nécessaire de former le personnel de niveau moyen opérant sur le terrain et l'Inde a offert son concours à d'autres pays en matière de mécanisation et d'utilisation des pesticides. La Conférence recommande que la FAO entreprenne une étude spéciale sur les moyens de formation disponibles dans la Région au bénéfice de tous les pays asiatiques.

88. En matière de machines (y compris les pompes et appareils de pulvérisation) la Conférence souligne que les besoins doivent être déterminés en fonction des conditions du milieu, les modes d'utilisation de l'équipement étant eux-mêmes conçus en fonction des exigences de la petite agriculture. Des services de location pourraient offrir une solution et l'Inde a signalé qu'elle avait organisé un certain nombre de centres stratégiquement répartis en vue de l'utilisation collective des machines. La Malaisie a relevé qu'il fallait non seulement prévoir des machines et des modes d'utilisation convenables, mais aussi former des opérateurs et des mécaniciens. Peut-être des centres du type de ceux qui ont été créés en Inde pourraient-ils assurer cette dernière fonction. Des projets pilotes seraient utiles dans des zones déterminées, surtout lorsque les récoltes multiples constituent un important objectif et qu'en période de pointe, lorsqu'il faut préparer le sol ou battre les récoltes, l'utilisation intensive des terres exigerait que l'on remédie aux pénuries saisonnières de main-d'œuvre.

89. La Conférence voit de grandes possibilités d'améliorer dans la région l'équipement à traction animale, question relativement négligée qui pourrait avantageusement faire l'objet de recherches et d'efforts plus poussés. On a cependant observé que l'entreprise pourrait être stérile si les agriculteurs n'améliorent pas l'alimentation, l'état sanitaire et la gestion de leurs animaux ; toute action gouvernementale tendant à lancer pareil matériel amélioré devrait se doubler de mesures visant le bon entretien des animaux de trait.

90. Diverses délégations ont estimé que les pêcheries maritimes ne devaient pas être laissées de côté dans l'examen des questions de mécanisation. Ce secteur exige de gros investissements, non seulement pour l'équipement et les unités de pêche, mais aussi pour toutes sortes de services de soutien : installations portuaires, entrepôts, etc. Toutefois l'élaboration de

projets dans ce domaine exige une évaluation attentive des ressources disponibles et des niveaux actuels d'exploitation.

91. De façon générale, la Conférence estime qu'une étude approfondie s'impose en ce qui concerne la capacité actuelle, prévue et potentielle de production des inputs parmi les pays de la région, ainsi que les types de produits, les prix et tous autres éléments pertinents. Seul un travail de ce genre permettra de dégager des structures complémentaires et d'utiliser à fond, de la façon la plus efficace et la plus rentable, la capacité de fabrication des pays asiatiques. La Conférence note avec satisfaction que la Division de l'agriculture FAO/CEAEO étudie actuellement les besoins en biens de production agricole à Ceylan, en Inde et au Pakistan ; elle note de même que la Division CEAEO des ressources naturelles et de l'industrie a achevé une étude plus large sur les capacités de fabrication de produits chimiques pour l'agriculture et entrepris des études sur le matériel d'usinage du riz et les petites machines agricoles. Les possibilités ultérieures de coopération en matière de production d'inputs agricoles seront examinées sous peu à la deuxième session de la Conférence asiatique pour l'industrialisation. La promotion des échanges d'inputs manufacturés entre pays en voie de développement de la Région, outre qu'elle servirait à réduire le coût de ces biens pour les utilisateurs, irait dans le sens de la tentative récente de la CEAEO visant à susciter une coopération inter-régionale aux fins d'arrangements commerciaux et monétaires. La Conférence suggère que la FAO examine ces questions pour déterminer ce qui reste encore à accomplir.

Objectifs agricoles pour la deuxième Décennie du développement

92. La Conférence note avec satisfaction que (compte tenu des divers horizons envisagés) les objectifs proposés dans le PIM correspondent bien aux taux de croissance à présent proposés par l'ONU pour la deuxième Décennie du développement. Il faut maintenant rechercher les moyens de faire progresser le secteur agricole et l'ensemble de l'économie dans toute la mesure voulue pour répondre aux aspirations des pays en développement, ce qui ne doit pas entraîner une révision en baisse des objectifs quantitatifs du PIM. Les politiques devraient tendre essentiellement à permettre aux pays en voie de développement d'améliorer leurs disponibilités alimentaires, de reconquérir leur place parmi les exportateurs de produits primaires, d'élever le pouvoir d'achat et de créer des emplois pour une population rurale qui ne peut manquer d'augmenter considérablement. L'effectif rural des pays développés ne représentant désormais pas plus de 10 pour cent environ du total, il devrait être plus facile à ces pays d'ajuster la production pour venir en aide au tiers monde.

93. La Conférence a été informée que des objectifs par secteur et par pays sont actuellement arrêtés de concert avec l'ONU. La FAO reconnaît la nécessité de faire preuve en ce domaine, comme l'a souligné l'Australie, de souplesse et de réalisme. Les taux de croissance agricole d'environ 4 pour cent, correspondant aux objectifs de la deuxième Décennie, ne seront pas aisément réalisés et, sans qu'il soit question de recommencer toutes les études du PIM, la FAO réexaminera quelques-uns des principaux paramètres relatifs à l'offre et aux échanges, pour voir comment il serait possible d'atteindre de tels objectifs sans compromettre ceux qui ont trait à l'emploi. Semblable exercice entraînera la révision des besoins d'inputs et de capital. Ce travail a déjà été entrepris et l'en reconnaît la nécessité d'examiner avec soin l'ampleur, la teneur, le contenu en devises et l'échelonnement dans le temps des programmes d'investissement. En fait, cet aspect a déjà été abordé dans l'Etude mondiale et l'Etude régionale du PIM. L'un des problèmes majeurs consistera sans doute à mobiliser l'épargne du secteur agricole en expansion, aux fins de réinvestissement dans l'agriculture, et la Conférence insiste sur le fait que les objectifs élevés proposés par l'ONU seraient difficilement soutenable si cette source de financement venait à manquer ou si elle devait en grande partie être détournée vers d'autres secteurs. Il conviendra que la FAO étudie attentivement les moyens d'accroître l'épargne rurale.

94. Plusieurs délégués ont fait observer que le document soumis à la Conférence ne traite pas des besoins en protéines pour la deuxième Décennie du développement, malgré la mention qui en est faite dans l'ordre du jour. La Conférence note que les objectifs révisés concernant la demande et l'offre de produits riches en protéines, et correspondant aux objectifs

de la D.D.II pour l'horizon 1970-80, n'ont pu être établis à temps pour la Conférence et qu'il n'en est donc pas question dans le document. Cela ne signifie nullement que la FAO attache moins d'importance à l'amélioration du régime alimentaire et en particulier de l'apport protéique. C'est l'un des cinq domaines d'action prioritaire de l'Organisation auquel le PIM a fait une grande place et, si les documents de la Conférence et l'exposé liminaire du Directeur général insistent sur les rapports céréales-élevage et sur la diversification, cela témoigne bien de l'importance que la FAO continue d'accorder à la solution du problème des protéines. A cet égard, on se propose d'approfondir les perspectives de l'élevage dans la Région et en particulier de la production laitière en Inde et au Pakistan dans le cadre des activités de la deuxième Décennie.

95. La Conférence invite aussi instamment la FAO à prêter une attention particulière aux disparités entre les zones à fort potentiel et les zones à faible potentiel, dans les travaux relatifs à la deuxième Décennie et à l'étude prospective pour le développement de l'agriculture mondiale. Ces disparités se sont accentuées du fait que les recherches, les variétés à haut rendement et autres ressources ont intéressé essentiellement les zones plus prometteuses. Des mesures particulières s'imposent pour les zones "négligées" ; elles pourraient requérir une action multidisciplinaire intéressant l'agriculture et d'autres secteurs ; il est à espérer que la FAO collaborera étroitement à cette planification avec les autres institutions de l'ONU.

96. Plusieurs délégués ont souligné la nécessité de perfectionner la méthodologie des projections de la demande afin de tenir compte des facteurs nutritionnels aussi bien qu'économiques, et des effets de la répartition et de la croissance des revenus. Pour mieux estimer la demande future, il faut étudier la structure de la consommation et ses variations selon les groupes ethniques et groupes de revenu ainsi que les effets de l'urbanisation et des campagnes d'éducation du consommateur. La Conférence note que la FAO tiendra dûment compte de ces aspects en établissant ses projections révisées sur les produits, et aussi dans ses activités futures relatives à la planification du développement. Toutefois, comme dans le cas de l'emploi et des demandes d'études approfondies consacrées aux avantages comparatifs des diverses productions, sur lesquelles la quinzième Conférence a aussi insisté, ces travaux doivent être envisagés en fonction des ressources de la FAO et ne peuvent être menés à bien pendant l'exercice biennal en cours.

97. La Conférence recommande qu'en sus de ses activités à long terme en matière de planification du développement, la FAO renforce son aide aux planificateurs des différents pays et prenne notamment des mesures pour améliorer les statistiques et les services statistiques nationaux.

MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

98. La Conférence note qu'il s'agit à ce titre de promouvoir et de soutenir des programmes capables d'insérer les masses rurales dans le processus de développement et de les en faire bénéficier. Elle a ainsi subdivisé aux fins des débats ce point de l'ordre du jour qui englobe un vaste domaine:

- 1) Enseignement et formation agricoles, compte tenu des besoins en main-d'oeuvre;
- 2) Développement des moyens d'information de soutien;
- 3) Participation des jeunes au développement rural;
- 4) Les femmes dans le développement rural;
- 5) Organisation des agriculteurs en vue du développement rural;
- 6) Approche institutionnelle intégrée au développement rural.

99. En outre, la Conférence a pris en considération d'autres aspects du Programme, notamment l'emploi et la réforme agraire.

Enseignement et formation agricoles compte tenu des besoins en main-d'oeuvre

a. Enseignement et formation théoriques

100. La Conférence note avec approbation que la FAO a mis l'accent sur les points suivants: renforcement du mécanisme de planification de l'emploi agricole à l'échelon national; meilleure coordination entre les instituts d'enseignement et de formation agricoles, en vue d'assurer le personnel nécessaire à tous les échelons; enfin, mesures tendant à améliorer en quantité et en qualité l'effectif du personnel. .

101. La Conférence reconnaît la difficulté de déterminer avec précision les besoins en main-d'oeuvre agricole de pays asiatiques en pleine évolution et elle demande à la FAO de poursuivre sa collaboration avec l'OIT pour cette importante tâche. L'établissement de modèles nationaux serait utile dans ce domaine aux planificateurs de plusieurs pays de la région.

102. L'attention a spécialement été appelée sur la nécessité que les instituts d'enseignement et de formation agricoles accomplissent un effort constant d'adaptation en faisant une place plus grande à certains programmes et types de formation professionnelle pour tenir compte de l'évolution rapide de la demande de personnel dans une société dynamique. La FAO est invitée à prêter un soin particulier aux programmes destinés à améliorer qualitativement et quantitativement l'effectif des techniciens agricoles de niveau moyen. L'action déjà menée par la FAO pour organiser au niveau national des stages pratiques sur les problèmes d'enseignement agricole et des cours de perfectionnement du personnel enseignant a suscité de vives louanges, car elle a eu sur le terrain des effets sensibles; aussi, les délégués ont-ils invité le Bureau régional à poursuivre et intensifier, au bénéfice des Etats Membres de la région, cet utile service inscrit au Programme ordinaire de la FAO.

103. La Conférence reconnaît qu'il importe d'opérer une sélection plus attentive des stagiaires afin de retenir ceux dont les aptitudes et le comportement feront des recrues de valeur pour l'agriculture et les secteurs connexes.

104. La Conférence observe que dans maints pays de la Région l'artisanat traditionnel fait encore partie de l'économie agricole et que moyennant un effort de formation, on pourrait en faire un utile facteur de modernisation. Elle recommande donc que la FAO comme les Etats Membres se préoccupent d'urgence des moyens d'enseigner aux artisans comment réparer, entretenir et fabriquer l'outillage amélioré.

105. Considérant l'importance que revêtent les sciences sociales pour la solution des problèmes de deuxième génération engendrés par le succès du programme relatif aux VHR, la Conférence donne acte de la nécessité de s'attacher davantage à inculquer aux techniciens agricoles les principes de la sociologie rurale, de la dynamique des groupes et des communications; elle invite la FAO à encourager dans la région l'enseignement de ces disciplines aux agents chargés du travail de formation.

106. Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles d'agriculture de la région, la Conférence demande à la FAO de mettre sur pied un projet coordonné tendant à initier les enseignants à diverses disciplines agricoles; il s'agirait pour cela de renforcer les instituts nationaux afin qu'ils puissent assurer sur une base régionale ad hoc la formation en cours de service.

107. La FAO est instamment invitée à s'intéresser plus activement aux questions touchant l'enseignement agricole supérieur; il faudrait notamment établir des liens avec les chercheurs, encourager les universités à participer au travail de vulgarisation et veiller à ce que les programmes d'enseignement soient rapportés aux possibilités d'emploi. Des consultations régulières entre les établissements supérieurs d'enseignement agricole de la région pourraient être extrêmement utiles pour renforcer ces établissements et la FAO est invitée à organiser de telles consultations.

b. Education des agriculteurs

108. La Conférence souligne que pour bien jouer son rôle dans la nouvelle percée de l'agriculture, la formation des agriculteurs doit être conçue dans le cadre des programmes de production visant les cultures, l'élevage ou les pêches et que l'organisation de groupements ou associations d'exploitants au niveau des villages est un élément essentiel de cette formation. Reconnaissant combien il est utile que des groupes d'agriculteurs évolués se rendent en visite dans des pays de la Région autres que le leur, la Conférence recommande à la FAO de prendre l'initiative d'organiser de telles visites.

109. La Conférence reconnaît le rôle primordial de la vulgarisation agricole dispensée dans le cadre de programmes judicieux en vue d'éduquer et de former les agriculteurs, ainsi que les femmes et les jeunes ruraux. Il importe de veiller à ce que le travail de formation des agriculteurs soit conçu en fonction de la production, qu'il ait un caractère continu et qu'il s'adresse à tous les éléments du secteur agricole. A ce propos, la Conférence a été mise au courant de l'observation qu'a pu faire un gouvernement à propos de l'introduction des VHR: les agriculteurs les plus avertis ne montraient aucun empressement à faire profiter leurs voisins moins évolués des connaissances et capacités qu'ils avaient acquises.

110. La Conférence note que d'une façon générale les vulgarisateurs agricoles ont dans la région un statut défavorisé par rapport aux autres personnels agricoles, comme on peut en juger d'après les niveaux de rémunération. Les Etats Membres sont invités à prendre sérieusement en considération la possibilité de leur conférer plus d'autorité, aux yeux des agriculteurs en particulier, en leur donnant les moyens de se perfectionner techniquement et par conséquent de s'affirmer comme agents du progrès. Il a été reconnu que, pour des raisons d'économie et d'efficacité, une place beaucoup plus grande devait être faite à l'enseignement des sciences sociales, y compris la sociologie rurale, la dynamique des groupes, la formation d'animateurs, les organisations d'agriculteurs et les techniques appliquées à la solution des problèmes. A ce propos, la Conférence note avec approbation les efforts que déploie le Bureau régional pour aider les Etats Membres à organiser des stages pratiques sur les problèmes nationaux de vulgarisation agricole, y compris ceux qui concernent les femmes et la jeunesse rurales. Par ailleurs, elle demande à la FAO de poursuivre et d'élargir ce service, qui offre un moyen éprouvé et pratique d'améliorer dans la région aussi bien la compétence technique que le comportement au regard du développement rural des nombreux vulgarisateurs agricoles de niveau moyen par lesquels doivent nécessairement passer tous les programmes de développement agricole.

111. La Conférence note que la planification des programmes de vulgarisation pourrait être utilisée pour faire participer activement les agriculteurs et les services officiels locaux de vulgarisation et de soutien à l'organisation du secteur agricole; elle se félicite de l'intérêt porté par la FAO aux applications ultérieures de ce concept de la planification, qui représente un instrument efficace de mise en valeur des ressources humaines aux fins du développement rural.

Développement des moyens d'information de soutien

112. La Conférence note qu'il s'agit là d'une activité relativement nouvelle, qui a surgi de façon assez pragmatique sous l'influence de certains projets de terrain dont l'apport technique pouvait être considérable mais qui ne frappaient guère les imaginations et ne suscitaient pas une réelle adhésion de la part des masses rurales. L'agriculture asiatique traverse une phase extrêmement dynamique. Or, ce phénomène peut fort bien apparaître à l'agriculteur et à sa famille comme un raz-de-marée qui les entraîne vers l'inconnu. Le programme relatif aux moyens de soutien tend précisément à utiliser les multiples auxiliaires disponibles pour faire comprendre à l'agriculteur, à sa femme, à ses enfants, le sens de ce bouleversement apparent et ce qu'ils peuvent en attendre du triple point de vue humain, technique et lucratif; en un mot, il s'agit d'amener la famille rurale à affirmer sa volonté consciente de participer au progrès.

113. Sur un plan idéal et général, le développement des moyens d'information de soutien signifie deux choses : premièrement, que l'on s'efforce de conférer à la vie rurale la plénitude, la dignité, la valeur sociale qui lui font généralement défaut; deuxièmement, et ce point est capital, que l'on cherche à sensibiliser l'opinion publique, à l'éclairer sur les impératifs nationaux et sur les immenses bénéfices d'un développement rural équilibré. On peut aussi y voir l'expression d'un effort global de la famille des Nations Unies, puisque toutes les institutions ou presque sont appelées à se liguer pour répondre par une action réellement concertée et multidisciplinaire à l'attente des gouvernements.

114. Plusieurs délégués ont fait part de l'expérience de leurs pays dans le domaine de l'information agricole. Il a été fait mention de l'expérience des Philippines et de la création récente en Inde, à la PantNagar Agricultural University, d'une faculté qui s'occupe des communications et serait toute disposée à offrir des possibilités de formation aux agents des Etats Membres. La pénurie de personnel expérimenté et l'opportunité d'une aide de la FAO à cet égard ont été soulignées.

115. La Conférence reconnaît que l'existence d'un personnel compétent conditionne l'utilisation pleine et efficace des moyens d'information agricole et elle précise que l'application intégrée de ces moyens devrait avoir pour but d'instruire plutôt que d'influencer. Il a été suggéré d'organiser un cycle d'études ou séminaire pour analyser divers aspects du développement des moyens d'information de soutien ainsi que les expériences faites à cet égard dans la région. La Conférence recommande que la FAO rassemble et publie des renseignements sur l'utilisation des auxiliaires de l'information en milieu rural. Elle recommande en outre de réaliser un projet pilote régional sur le développement des moyens d'information de soutien, en vue d'une action coordonnée des institutions nationales existantes, dont celles de l'Inde et des Philippines par exemple.

Participation des jeunes au développement rural

116. La Conférence reconnaît unanimement que les Etats Membres doivent d'urgence élaborer des plans et programmes complets pour faire davantage participer la jeunesse à toutes les entreprises de développement rural et agricole; elle demande à la FAO de poursuivre son action dans ce domaine.

117. La Conférence a examiné les programmes qui pourraient être mis en oeuvre pour chacun des groupes ci-après, classés selon leurs exigences et intérêts propres:

- a) jeunes ruraux fréquentant l'école (généralement jusqu'à 12 ans);
- b) jeunes ruraux apportant sur les exploitations familiales une main-d'oeuvre assez instable (12-17 ans);
- c) jeunes ruraux sérieusement en quête d'une occupation rémunératrice - jeunes adultes ruraux (18-28 ans);

118. Tout en reconnaissant l'opportunité d'adopter des programmes distincts pour chacune des catégories ci-dessus, les délégués ont été d'avis que le groupe des jeunes adultes ruraux (18-28 ans) appelait une attention immédiate et particulière, étant donné leur situation critique du point de vue de l'emploi dans la plupart des pays de la région.

119. La Conférence a passé en revue les expériences faites dans la région en matière de formation et de programmes de terrain visant les jeunes adultes ruraux; elle a examiné en particulier le programme de formation à l'exploitation et dans la communauté, dont Ceylan et l'Indonésie ont les premiers fait l'essai. Si quelques réserves ont été exprimées à propos de cette formule, surtout pour ce qui est des pays à faible densité de population, la majorité des délégués l'a accueillie avec enthousiasme comme apportant une réponse pratique à la question épineuse de la formation professionnelle en agriculture. La FAO est invitée à entreprendre des projets pilotes dans les pays de la région intéressés, et à organiser dans l'une au moins des zones choisies pour ces projets un centre régional de formation des instructeurs qui seront chargés de dispenser ce type d'enseignement agricole au niveau de l'exploitation.

120. Plusieurs délégués ont fait rapport sur les plans de colonisation des terres destinés à résoudre le problème de l'emploi des jeunes adultes et la FAO a été invitée à apporter toute l'aide possible pour améliorer la conception et l'exécution de ces plans.

121. La Conférence est consciente de l'importance que revêtent les clubs de jeunes ruraux dont le programme comporte la réalisation de projets; c'est là en effet un excellent moyen de former, d'éduquer et d'intéresser d'innombrables adolescents ruraux ayant quitté l'école et cela pour un coût unitaire que la plupart des pays en voie de développement peuvent se permettre. Elle prie la FAO de continuer à renforcer les programmes existants en organisant de nouveaux séminaires nationaux avec stages pratiques touchant le travail de vulgarisation auprès des jeunes ruraux. Il a été fait état de la nécessité, que la Conférence reconnaît, de veiller à ce que les agents chargés de la vulgarisation en agriculture et économie familiale puissent acquérir une formation et une expérience particulières touchant l'oeuvre de vulgarisation à accomplir auprès des jeunes ruraux.

122. Evoquant la piètre idée que se font la plupart des jeunes de l'agriculture et surtout des travaux champêtres, la Conférence s'est inquiétée des conséquences que cela peut avoir à long terme sur le développement agricole et rural de la région. Elle se rend compte de la responsabilité du corps enseignant à cet égard et demande instamment aux ministères et services de l'agriculture de prendre l'initiative d'élaborer, si possible avec le concours de la FAO, un programme visant à modifier dans les zones rurales et urbaines cette attitude des enseignants, à tous les niveaux mais surtout au niveau de l'école primaire; il faut en effet leur représenter que l'agriculture pratiquée selon des méthodes scientifiques offre un mode de vie satisfaisant et profitable. A ce propos, on a fait valoir tout l'intérêt qui s'attache aux discussions en petits groupes comme moyen de modifier les opinions courantes.

123. La Conférence a été informée des difficultés que rencontrent les jeunes ruraux, faute de pouvoir s'instruire et se former, à trouver de l'emploi dans les agro-industries dont l'essor s'accroît partout où les VHR ont été introduites avec succès. Du reste, ces industries choisissent fréquemment de s'implanter dans les grandes villes ou à proximité, pour bénéficier de l'infrastructure existante. Ceci étant, la Conférence souhaite que la FAO entreprenne d'étudier ces problèmes de concert avec d'autres institutions internationales compétentes.

124. Si les débats ont principalement porté sur la participation des jeunes ruraux d'âge post-scolaire au développement rural, les délégués ont aussi été informés de plusieurs projets nationaux appliqués avec succès dans la région pour associer étroitement la jeunesse instruite

des villes comme des campagnes à des activités de développement agricole et rural. La valeur de ces projets comme moyen de former les jeunes et de modifier leur façon de voir a été pleinement reconnue et la Conférence recommande vivement de multiplier les initiatives de ce genre dans toute la région.

Les femmes dans le développement rural

125. Vu le grand nombre de femmes et de jeunes filles que comptent les communautés rurales d'Asie et le rôle important qu'elles jouent à la maison et aux champs, il faut s'efforcer de leur offrir une éducation et le moyen de mieux participer à la vie de la communauté, chez elles et au dehors, si l'on veut véritablement améliorer le sort des masses rurales. Le rôle traditionnel de la femme doit évoluer peu à peu dans le cadre des structures sociales de la communauté et de la nation. Pour mieux utiliser les ressources humaines, il faut que les gouvernements lancent des programmes et accordent une aide concernant l'éducation et la formation des jeunes filles et des femmes rurales, pour tout ce qui concerne l'économie ménagère et l'amélioration de la vie familiale. La Conférence reconnaît que c'est à travers la famille et la communauté qu'on peut le mieux associer les femmes aux programmes de développement.

126. La Conférence recommande que l'économie familiale fasse désormais partie intégrante de tous les services nationaux de vulgarisation agricole et en devienne un élément dynamique, surtout du fait que l'on compte de plus en plus sur la cellule familiale rurale pour promouvoir le progrès économique et social en Asie.

127. Pour promouvoir la vulgarisation en matière d'économie familiale, il est recommandé d'exécuter des projets pilotes basés sur l'unité foyer-exploitation et portant sur les aspects pratiques ci-après: production, emmagasinage, traitement et utilisation nutritionnelle des produits alimentaires au niveau familial. La Conférence prend note des multiples programmes et projets de formation destinés aux femmes rurales qui sont expérimentés dans la Région et elle demande que la FAO aide à les rationaliser ainsi qu'à orienter les programmes de formation. On a souligné à cet égard l'importance de la vulgarisation en matière d'économie familiale et le rôle des programmes de nutrition appliquée dans le cadre des programmes globaux de développement rural.

Organisation des agriculteurs en vue du développement rural

128. La Conférence reconnaît que du point de vue économique, sociologique et politique les gouvernements de la Région sont fondés à encourager et promouvoir délibérément le développement des organisations d'agriculteurs dans le cadre des efforts déployés pour mobiliser les ressources humaines aux fins du développement rural. La FAO a été invitée à mieux affirmer son action dans ce domaine en organisant des séminaires et des stages pratiques nationaux, des enquêtes régionales et des voyages d'étude.

129. Plusieurs délégués ont souligné l'importance des organisations d'agriculteurs en tant qu'unités de base qui doivent collaborer avec les services gouvernementaux à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des projets de développement zonal.

130. Tout en reconnaissant le rôle que jouent les organisations d'agriculteurs pour intéresser la population locale à la planification, pour la fourniture de services, d'inputs, de biens de consommation et la formation d'animateurs, la Conférence note qu'elles peuvent s'acquitter aussi d'autres tâches, à savoir:

- a) mettre en oeuvre le concept de développement zonal
- b) identifier sur place les besoins en main-d'oeuvre rurale
- c) mobiliser l'épargne rurale
- d) encourager et appuyer les agro-industries
- e) évaluer les activités socio-économiques dans leur propre secteur
- f) aider les exploitants à améliorer leurs connaissances techniques.

131. Considérant la question du transfert progressif aux agriculteurs eux-mêmes des fonctions de direction de leurs organisations exercées jusque-là par les pouvoirs publics, la Conférence recommande que la FAO consacre une étude régionale audit problème et à l'expérience acquise en la matière. Le Gouvernement de la Malaisie envisagerait volontiers d'accueillir un séminaire sur l'organisation des agriculteurs si la FAO devait en préparer un (avec voyage d'étude).

132. Vu l'importance que revêt l'expansion systématique des organisations d'agriculteurs dans la Région afin de mobiliser les ressources humaines pour le développement rural, la Conférence recommande que la FAO aide à mettre sur pied un programme régional d'échanges qui permettra aux animateurs ruraux d'étudier le développement agricole et rural, et aussi le fonctionnement des groupements de cultivateurs dans les différents pays de la Région.

Approche institutionnelle intégrée au développement rural

133. La Conférence, passant en revue l'expérience faite dans la Région de l'approche institutionnelle intégrée au développement rural, préconisée dans le Plan indicatif mondial et approuvée par la neuvième Conférence régionale et la quinzième Conférence de la FAO, a constaté la validité de cette approche. Elle a fait observer qu'en l'absence d'un minimum de services institutionnels bien harmonisés sur le plan local - crédit, commercialisation, fournitures agricoles, vulgarisation, etc. - les cultivateurs manquent des moyens et/ou des encouragements nécessaires pour adopter les variétés à haut rendement et autres innovations.

134. Tout en approuvant l'approche intégrée, les délégués ont souligné que le dispositif qu'elle requiert varie évidemment selon les conditions et exigences locales. Dans certains pays, les associations d'agriculteurs sont parfaitement en mesure de pourvoir, de leur propre chef ou avec l'aide des services gouvernementaux. Sauf dans les zones récemment mises en valeur, il convient de perfectionner et de renforcer les institutions et services existants plutôt que d'en créer d'autres. Dans tous les cas, il faut réaliser l'intégration horizontale des principaux services institutionnels à la base et aussi l'intégration verticale des fonctions administratives, du plan local jusqu'aux services centraux. Cette intégration doit se faire aussi bien au stade de la planification qu'à celui de l'exécution, et assurer la liaison efficace entre l'action gouvernementale et celle des populations.

135. La Conférence se félicite des récentes expériences de développement zonal par application intensive de ressources, mais elle souligne la nécessité d'assurer un minimum acceptable de services dans l'ensemble du pays. Les projets pilotes de cette nature deviennent alors sans doute plus acceptables. Quant à la question de savoir s'il vaut mieux choisir pour ces projets des zones à fort potentiel productif (généralement irriguées) ou des zones plus pauvres, la faveur va généralement à la première formule. On a reconnu cependant que pour améliorer la situation des masses d'agriculteurs pauvres il faudrait aussi réaliser des projets dans les zones moins favorisées; un programme de ce genre existe dans un pays au moins.

136. A l'intention des pays de la Région, la FAO a été invitée à faire des études comparatives de projets visant à mettre en oeuvre l'approche intégrée. La suggestion tendant à faire étudier par des séminaires nationaux le degré d'évolution des institutions et d'intégration, a été approuvée. On a suggéré à cet égard d'organiser un séminaire régional et le délégué de l'Inde a réitéré l'invitation formulée par son Gouvernement.

137. La Conférence s'est penchée aussi sur d'autres aspects du programme FAO de mobilisation des ressources humaines, que l'ordre du jour ne mentionne pas expressément. On a beaucoup insisté sur la gravité du problème du chômage et les gouvernements, ainsi que la FAO, ont été instamment priés de prendre des mesures pour le résoudre. La Conférence note avec satisfaction que dans ce domaine la FAO travaille de concert avec l'OIT, notamment à la préparation d'études conjointes. La FAO est invitée à examiner les possibilités d'emploi qui pourraient découler des actions suivantes:

- a. nouvelle avance de l'agriculture, due à des innovations comme les variétés à haut rendement;
- b. construction d'ouvrages dans les zones sujettes aux crues et à la sécheresse;
- c. industrialisation directement liée au développement agricole et implantation des industries dans des villes de moyenne importance;
- d. réforme agraire.

138. Il a été suggéré que le Bureau régional soit doté des ressources nécessaires pour compléter ces études par des projets pilotes de démonstration.

139. La Conférence est consciente du rôle crucial que joue la réforme agraire pour améliorer le bien-être des masses rurales. Elle note avec satisfaction la création du Comité spécial de la FAO pour la réforme agraire qui aidera à orienter les programmes intéressant la deuxième Décennie pour le développement et espère vivement que cet organe se penchera plus particulièrement sur les problèmes que pose aux petits exploitants l'adoption de variétés à haut rendement. Dans le secteur très voisin de la colonisation agraire, la Conférence attire l'attention sur les possibilités qu'il offre en matière de création d'emplois et demande que le Bureau régional soit renforcé pour octroyer l'aide voulue.

140. Le Représentant du Programme des Nations Unies pour le développement a rappelé que son Organisation s'intéressait à l'approche intégrée en vue du développement rural, et à certains de ses éléments. On s'est déjà engagé dans cette voie, mais il reste beaucoup à faire et des demandes sont actuellement à l'étude, qui portent notamment sur les points ci-après: recherche sur les aspects sociaux de l'adoption des variétés à haut rendement; approche intégrée et réforme agraire; administration du développement; plan relatif à la main-d'oeuvre en Asie; emploi des jeunes.

EXPOSE DU DIRECTEUR EXECUTIF DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

ET ACTIVITES DU PAM DANS LA REGION

141. Prenant la parole au nom du Directeur exécutif, M. Thomas C.K. Robinson, Directeur exécutif adjoint, s'est déclaré heureux de l'occasion qui lui était offerte d'évoquer brièvement la contribution que le PAM pourrait apporter au développement agricole de la Région pendant la deuxième Décennie pour le développement. Le Comité intergouvernemental, qui se réunit deux fois par an, examine de façon approfondie les activités du PAM, fixe les grandes lignes de son action et prend des décisions précises au sujet des futures opérations du Programme ; la Conférence souhaite peut-être examiner surtout la façon dont le Programme peut aider le plus les pays de la Région dans le domaine qui l'intéresse à savoir le développement agricole, qui n'est que l'un des domaines, mais le plus important, dont il s'occupe.

142. Dans le système des Nations Unies le Programme est l'organe spécialisé dans l'aide alimentaire ; il reçoit des dons bénévoles - denrées alimentaires, produits pour l'alimentation animale, services de fret et contributions en espèces des Etats Membres de l'ONU ou de la FAO - et il les utilise soit pour des secours alimentaires d'urgence, soit pour financer en partie le coût de projets de développement économique et social concernant la mise en valeur des ressources humaines, le développement agricole, le renforcement de l'infrastructure ou l'expansion de l'industrie et des ressources minérales. Dans tous les cas, l'apport du PAM en produits destinés à l'alimentation humaine ou animale doit être associé à d'autres inputs : gestion, conseils techniques, transports locaux et moyens d'entreposage fournis par le gouvernement d'accueil, d'autres programmes ou institutions de l'ONU, des donateurs bilatéraux ou des organismes bénévoles. Pour assurer la meilleure répartition de ces inputs et aussi des ressources du PAM, le Programme participera à l'exercice de programmation par pays envisagé par le PNUD.

143. L'octroi de secours alimentaires d'urgence approuvé par le Directeur général de la FAO n'exige qu'un simple échange de lettres entre le Programme et le pays demandeur, mais les projets de développement ne sont mis en oeuvre qu'après signature d'un accord officiel, normalement un plan d'opérations, énonçant les obligations assumées par le Programme et le Gouvernement hôte. La période visée par un accord de ce genre peut aller jusqu'à cinq ans.

144. Après des débuts modestes - le Programme disposait d'environ 90 millions de dollars pendant la période expérimentale 1963-65 - il s'est développé rapidement, spectaculairement même et, à la fin de juillet 1970, il avait mené à bien dans 66 pays 113 opérations alimentaires d'urgence pour une valeur de près de 90 millions de dollars, et entrepris 453 projets de développement pour un coût approchant 950 millions de dollars, dans 83 pays. Dans la Région d'Asie et d'Extrême-Orient le PAM avait entrepris 122 projets dans 14 pays, pour environ 275 millions de dollars de ressources. Si l'on considère la liste des programmes nationaux, dressée par ordre d'importance, on constate que le premier, deux des cinq premiers et sept des vingt premiers se situent dans la Région.

145. Pour plus des deux tiers, les engagements pris par le PAM dans la Région vont à des projets agricoles, notamment production animale et développement laitier, mise en valeur et amélioration des terres, colonisation et réforme agraire, forêts, diversification des cultures et pêches.

146. Au total, en 1970, les dépenses correspondant aux produits alimentaires, aux services et aux contributions en espèces, dépasseront nettement 100 millions de dollars, le tonnage des denrées expédiées passera à 700 000 tonnes, contre 550 000 en 1969 et le nombre des expéditions augmentera en conséquence dépassant la moyenne mensuelle de 300 expéditions effectuées sur 140 différents navires en 1969.

147. Le problème le plus préoccupant est à l'heure actuelle la pénurie d'un certain nombre de produits (riz, légumineuses, sucre, fromage, viande et poisson), qu'il faudrait pouvoir combiner avec ceux dont on dispose en quantités suffisantes (diverses céréales, lait écrémé en poudre, beurre fondu liquide et huile végétale). Si en effet certains types de projets comme les plans laitiers, les programmes d'alimentation des mères et des nourrissons et même les projets de travaux, peuvent fort bien être réalisés avec les seuls produits dont il y a abondance, d'autres, pour lesquels il est nécessaire d'assurer des rations alimentaires complètes (plan de réinstallation et alimentation scolaire par exemple) peuvent difficilement être entrepris sans fourniture supplémentaire des produits manquants.

148. Il est évident que l'état de l'offre des différents produits détermine en grande partie la décision de chaque pays donateur quant à la teneur des livraisons qu'il s'engage à effectuer; pourtant le Directeur exécutif adjoint a exprimé l'espoir que ces pays réexamineraient la possibilité de compléter ou de modifier dans le sens voulu les contributions promises afin de procurer les produits relativement rares.

149. Les contributions promises par les pays de la région n'ont représenté dans l'ensemble qu'environ 21 millions de dollars sur un total mondial de 770 millions mais ce sont ces pays qui ont fourni la totalité du thé et des biscuits au lait, la majeure partie des fruits séchés et du riz et une bonne partie du fromage et du sucre offerts jusqu'ici.

150. Une aide alimentaire restera nécessaire pendant toute la deuxième Décennie pour le développement dans maints pays de la Région malgré les progrès de la production vivrière, car la répartition du revenu restera telle que de nombreux habitants continueront d'être sous-alimentés, même si l'approvisionnement est suffisant, et les moyens financiers risquent fort de faire défaut aux pays en voie de développement pour subventionner le ravitaillement de ces groupes.

151. Au cours du débat qui a suivi, un certain nombre de délégations ont exprimé l'espoir que le Programme pourrait acheter de plus grosses quantités de produits dans les pays en voie de développement contre paiement en espèces. Les délégués de plusieurs de ces pays ont instamment demandé que soit assouplie la politique générale interdisant de vendre même dans des magasins témoins une partie des produits fournis par le PAM pour les projets, demande qui s'est heurtée à la vive opposition de plusieurs autres délégués. Les points de vue se sont également affrontés au sujet de l'opportunité d'ajouter des articles non alimentaires à la liste des produits que le PAM est autorisé à accepter et à distribuer.

152. Une délégation a annoncé qu'elle entendait porter à l'attention du Comité intergouvernemental, lors de sa prochaine session, un certain nombre de politiques et pratiques qui, à son avis, restreignent gravement la portée de l'assistance du PAM dans son pays et devraient donc être révisées.

GUERRE AU GASPILLAGE

153. La Conférence se félicite des efforts accomplis par les Etats Membres pour réduire les pertes de produits agricoles dues à diverses causes : utilisation irrationnelle ou incomplète des terres, des eaux, des ressources de la pêche et du patrimoine forestier; ennemis et maladies des végétaux; maladies et parasites des animaux; techniques défectueuses de manutention, d'entreposage, de commercialisation et de transformation. La Conférence apprécie hautement le rôle de la FAO et de ses organes régionaux dans la "guerre au gaspillage". Consciente que le gaspillage reste considérable, elle demande instamment que soit menée une action concertée pour conjurer ces pertes et insiste pour qu'en préparant et en appliquant les mesures préventives nécessaires, on ne perde pas de vue les aspects économiques d'une guerre au gaspillage.

154. L'importance, la complexité et l'énormité du problème du gaspillage ont incité la Conférence à charger un groupe d'experts présidé par M. K.U.L. Kesteven (Australie) d'examiner toute la question telle qu'elle se pose dans les différentes branches de l'agriculture et de recommander des programmes prioritaires viables. Le Groupe a saisi la Conférence d'un rapport qu'elle a de façon générale approuvé. Les conclusions qui se dégagent des délibérations sont indiquées ci-après.

155. La Conférence recommande qu'en formulant leurs propositions et programmes relatifs à la guerre au gaspillage, les Etats Membres et la FAO accordent une haute priorité aux problèmes présentant un caractère irréversible, de même qu'à ceux à propos desquels une intervention peut être d'un bénéfice immédiat.

156. La Conférence note que si quelques estimations des pertes ont été établies pour certains produits, il y a dans l'ensemble pénurie aiguë de données sûres qui puissent servir à planifier des mesures pour réduire l'ampleur du gaspillage. La Conférence recommande donc que la FAO et les Etats Membres entreprennent des enquêtes systématiques sur les pertes qui se produisent dans différents secteurs de l'agriculture et qu'une méthodologie statistique appropriée soit mise au point pour estimer ces pertes.

Protection des végétaux

157. La Conférence prend note avec satisfaction des activités de la Commission de la protection des plantes pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique et approuve sa recommandation visant à renforcer le personnel régional pour accorder une aide efficace aux Etats Membres dans cet important domaine. Nécessité d'autant plus impérieuse vu l'élargissement du mandat du Comité ainsi que la poursuite et l'expansion des activités du Bureau régional prévues par la Conférence. Celle-ci recommande que l'actuel poste d'expert devienne poste permanent, qu'un autre expert régional soit fourni au titre du programme d'assistance technique et que les Etats Membres appuient comme il convient ce renforcement du personnel régional. Elle recommande aussi que le Directeur général examine la possibilité d'obtenir les services d'un expert associé qui seconderait l'expert en poste à Bangkok.

158. Les pertes infligées par les rongeurs restent une cause de préoccupation dans la Région. La neuvième session de la Conférence régionale avait demandé que des efforts vigoureux soient faits pour élaborer et appliquer des mesures anti-rongeurs. Elle avait aussi suggéré la création d'un Institut régional recherche et de lutte contre les rongeurs. La Conférence note qu'une demande d'assistance pour la création au Pakistan d'un institut de lutte et de recherche anti-rongeurs avait été évaluée par la FAO et par le PNUD/FS et qu'il avait été décidé d'accorder une haute priorité à cette demande en vue de son inclusion l'Ordre du jour de la session du Conseil d'administration de janvier 1971. En outre, des projets bénéficiant de l'aide du PNUD/FS et visant à renforcer les services phytosanitaires, y compris la recherche et la lutte contre les rongeurs sont devenus récemment opérationnels en Thaïlande et à Taiwan, et un projet analogue pour la Corée devrait être approuvé à la session de janvier 1971 du Conseil d'administration. La Conférence recommande que d'autres pays de la Région évaluent leurs programmes en vue de les renforcer. Le projet entrepris dans ce domaine au Pakistan peut jouer dans la Région un rôle de coordination. A ce propos, la Conférence attire l'attention sur les travaux de recherche et de formation en matière de lutte anti-rongeurs qui sont réalisés en Inde depuis plusieurs années au Central Food Technological Research Institute, Mysore, et à l'Arid Zone Research Institute, Jodhpur, et, aux Philippines, au Centre de recherche anti-rongeurs de Los Baños.

159. Il faut se préoccuper davantage des pertes causées aux céréales et aux fruits par les oiseaux. Dans ce cadre, la Conférence a été informée que les activités relevant du Programme ordinaire de la FAO en matière de lutte contre les rongeurs et les oiseaux ont récemment été renforcées par la création au siège d'un poste au titre du Programme ordinaire et par le recrutement d'un expert.

160. La nécessité d'intensifier les programmes nationaux de contrôle phytosanitaire et de lutte contre les nuisibles et les maladies reste un sujet de préoccupation dans la Région. A cet égard, la Conférence a reconnu que l'utilisation des pesticides agricoles resterait indispensable dans un avenir prévisible. Toutefois, elle s'inquiète de ce que la résistance de certains insectes augmente rapidement; de plus, le public et les services officiels se préoccupent des risques que comportent pour l'homme, le bétail, les ressources halieutiques et le milieu en général, l'utilisation des pesticides et surtout des plus dangereux d'entre eux. La Conférence recommande donc que les Etats Membres et la FAO s'attachent davantage au problème de l'utilisation efficace et sans danger des pesticides.

161. Certains délégués ont déclaré que la tendance observée dans maints pays d'Europe et d'Amérique du Nord à prendre des mesures législatives contre l'importation de produits destinés à l'alimentation humaine et animale contenant des résidus de pesticide à des doses non dangereuses pour la santé des consommateurs, mais qui dépassent leurs normes nationales, fait peser une grave menace sur les exportations de la Région. La Conférence appuie les efforts faits par la Commission du Codex Alimentarius pour tenir compte des besoins particuliers de la Région, lorsqu'elle a fixé des normes pour les résidus de pesticide dans les denrées alimentaires, y compris les résidus contenus dans les produits animaux par suite de l'ingestion d'aliments contenant des résidus inévitables de pesticide à effet rémanent.

162. La Conférence a été informée des deux projets de demande préparés par la FAO afin que le PNUD aide les Etats Membres pour la recherche globale sur les pesticides agricoles et pour l'adoption et l'emploi de techniques intégrées de lutte contre les nuisibles. La Conférence recommande qu'après examen approprié au niveau national les gouvernements adressent au PNUD une déclaration d'intention à l'appui de ces propositions. Cette déclaration n'impliquerait à ce stade aucun engagement financier de la part des gouvernements, mais ferait l'objet de négociations futures si les projets sont approuvés et si des opérations doivent être entreprises dans les pays.

163. Reconnaisant la nécessité urgente de mettre au point des programmes intégrés de lutte contre les ennemis et les maladies des plantes qui minimiseraient l'utilisation des pesticides agricoles et leurs effets secondaires indésirables, non seulement dans la Région mais dans le monde entier, la Conférence approuve sans réserve la recommandation faite lors de la quinzième session de la Conférence de la FAO et tendant à créer au Siège un poste de spécialiste chargé d'étudier les problèmes que posent la résistance aux pesticides, ainsi que des mesures de lutte intégrée, et elle invite le Directeur général à créer le poste proposé durant l'exercice 1970-71 dans les limites du budget approuvé.

164. La Conférence reconnaît que la Région demeure exempte de nombreux nuisibles et maladies dangereux, ainsi le charançon du coton et la flétrisse sud-américaine de l'hévéa, qui provoquent des pertes alarmantes dans d'autres pays, et elle recommande que les Etats Membres renforcent leurs services phytosanitaires en fournissant les moyens et en adoptant la législation nécessaires. La Conférence a également souligné que le contrôle phytosanitaire après importation et que les procédures de certification phytosanitaire pour l'exportation exigent une attention particulière.

165. La Conférence note qu'à ce jour on a surtout étudié dans la Région les principaux parasites et maladies du riz et de quelques cultures de grande valeur et elle prie instamment les Etats Membres et la FAO d'accorder plus d'attention à l'étude des ennemis, maladies et adventices des autres céréales, des légumineuses, légumes, fruits et cultures commerciales.

166. Consciente des gros dégâts infligés par les adventices à l'agriculture, la Conférence souligne la nécessité de fournir des moyens de recherche adéquats et un personnel qualifié et d'intensifier les études consacrées notamment à leur écologie et à leur contrôle. Certaines plantes adventices telles la jacinthe d'eau, recouvrent de vastes étendues de la Région, et l'action la plus efficace consiste en mesures prises conjointement au niveau régional ou sub-régional.

167. La Conférence note que les variétés à haut rendement ont aggravé les problèmes phytosanitaires et qu'elles en ont créé de nouveaux : flétrissure de la feuille de riz, "rice gall midge", virose tangro, jassides et chenilles mineuses. Elle invite instamment les Etats Membres de la FAO à envisager sans retard les recherches nécessaires. Vu la rapidité et l'intensité avec lesquelles certains des parasites et maladies attaquent ces cultures, la Conférence recommande que les Etats Membres instituent et renforcent les services de surveillance et de prévision.

168. Bien qu'on ait déployé de très gros efforts pour lutter contre les parasites et les maladies, il faut encore intensifier la recherche, en particulier l'approche multidisciplinaire et coordonnée, pour résoudre certains des problèmes les plus ardues et urgents, tant au niveau national que régional. La Conférence demande instamment que les Etats Membres et la FAO s'emploient à entreprendre d'urgence des programmes régionaux de recherche coordonnée consacrés à des problèmes précis, tels la lutte contre les adventices, les mesures intégrées de lutte, la recherche sur les pesticides, tout en usant des moyens dont ils disposent.

169. Vu l'utilisation croissante des essences exotiques à croissance rapide pour le développement forestier dans la Région, la Conférence recommande que la Commission régionale pour la protection des plantes envisage des mesures visant à exclure l'introduction des maladies et parasites exotiques des arbres forestiers.

170. Certains pays de la Région peuvent aujourd'hui mettre au point et fabriquer du matériel phytosanitaire et certains pesticides, mais les autres continuent de s'approvisionner en dehors de la Région, ce qui souvent impose un lourd fardeau à leurs maigres ressources en devises et entraîne de gros frais de transport. Comme il existe dans la Région des possibilités raisonnables de mettre au point et fabriquer des produits phytosanitaires, la Conférence estime qu'il convient d'étudier la capacité des industries régionales afin d'aider les Etats Membres à établir leurs programmes de production - notamment pour la fabrication des pesticides - et à resserrer leur coopération de façon que les ressources régionales soient utilisées le plus rentablement possible.

Protection animale

171. La Conférence, ayant passé en revue le problème général des maladies animales dans la région, constate que les services nationaux de diagnostic, de production de vaccins et de formation sont insuffisants pour répondre aux exigences présentes. Une haute priorité devrait être assignée aux études en matière d'épidémiologie. On a cité en exemple les cas récents de rage en Malaisie, où de grandes difficultés ont été rencontrées pour obtenir un vaccin satisfaisant, les avis des fournisseurs éventuels étant contradictoires.

172. La Conférence recommande que le Représentant régional assure les services à court terme d'un expert-conseil pour enquêter sur la situation et les possibilités des laboratoires vétérinaires nationaux, en vue de préparer une demande d'aide du PNUD pour la création en Extrême-Orient d'un institut de la santé animale analogue à l'Institut PNUD/FAO au Proche-Orient. Les Etats Membres sont instamment invités à appuyer ce projet régional auprès du PNUD.

173. Reconnaissant la nécessité d'une action coordonnée et solidaire pour la planification en matière de santé animale, la recherche, la formation, la mise au point de projets régionaux et la diffusion des renseignements, la Conférence recommande d'établir immédiatement une commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Elle recommande aussi que les ressources financières voulues soient assurées pour les activités de cette commission.

174. La Conférence préconise vivement de créer des services nationaux de quarantaine ou de renforcer les services existants; elle suggère que l'échange de renseignements sur les épizooties et les maladies contagieuses soit encouragé par les soins du Bureau régional.

175. Notant que les éleveurs n'ont généralement pas accès dans les campagnes aux données disponibles sur les moyens de lutte contre les maladies animales, même dans les pays dotés d'importants services vétérinaires, la Conférence recommande instamment aux Etats Membres de renforcer les services de vulgarisation en matière d'élevage, comme prélude à l'application d'un programme efficace de lutte contre les maladies animales.

176. La Conférence suggère d'explorer encore les possibilités d'utilisation économique pour l'alimentation animale de la farine de poisson et des sous-produits des abattoirs et des minoteries; en effet, ces ressources ne sont guère exploitées dans de nombreuses contrées.

177. Le buffle d'eau a rendu de très grands services dans de nombreux pays, où il assurait à la population rurale une source de protéines et d'énergie. Avec l'évolution des pratiques agricoles, le buffle se trouve menacé d'extinction dans la région. La Conférence s'en déclare préoccupée et suggère que les Etats Membres étudient la situation et prennent des mesures pour la conservation et la réhabilitation du buffle que l'on devrait tendre à améliorer afin de l'exploiter pour le lait et pour la viande; la FAO est invitée à intensifier ses efforts dans ce domaine.

178. Un important gaspillage de sous-produits animaux s'observe aussi bien dans les zones rurales que dans les abattoirs urbains, les installations laissant à désirer tant pour l'abattage que pour la transformation des sous-produits; la Conférence insiste donc sur la nécessité de créer des abattoirs convenablement équipés.

179. L'existence de la peste bovine en Asie du Sud-Est continue de menacer sérieusement le développement de l'élevage dans toute la région. Des résultats très importants ont été obtenus dans la lutte contre cette maladie en Afrique, grâce à l'emploi de vaccins de qualité et à l'organisation de campagnes intéressant plusieurs pays. La Conférence recommande d'adopter une approche analogue pour éliminer la maladie en Inde, au Népal et en Afghanistan, avec la collaboration active du Pakistan. La FAO devrait prendre l'initiative à cet égard et obtenir une assistance de source bilatérale et multilatérale.

180. La Conférence déplore les pertes de cuirs et de peaux qu'enregistrent la plupart des pays de la région. Ces pertes ont été étudiées en Amérique latine, en Afrique et au Moyen-Orient avec le concours de la FAO. La Conférence recommande que celle-ci explore la possibilité de recruter au titre de l'assistance technique un spécialiste qui serait chargé d'étudier l'étendue des pertes de cuirs et peaux dans la région, en vue de suggérer aux Etats Membres les mesures à prendre pour les éviter.

Amélioration de la manutention, de l'entreposage et du traitement des produits alimentaires

181. Les pertes de céréales et d'autres produits entreposés atteignent parfois des proportions astronomiques. En outre, l'insuffisance des moyens d'entreposage face à l'augmentation des récoltes résultant de l'introduction de variétés à haut rendement pose un problème majeur dans bien des contrées. La Conférence estime qu'il faudrait s'attacher davantage à enseigner au personnel de niveau moyen des méthodes rationnelles d'emmagasinement et de lutte contre les nuisibles qui sévissent dans les entrepôts; on devrait également saisir toutes les occasions qui s'offrent d'exécuter, sous les auspices de la CMCF ou grâce aux diverses sources d'aide bilatérale gérées par la FAO, des projets pilotes de démonstration et de formation au niveau de l'exploitation et du village. Il faudrait enfin organiser des cours sur l'emmagasinement et le traitement des fruits et légumes frais, ainsi que des stages de perfectionnement sur les méthodes de récolte, de manutention et de classement par qualité, afin de faire en sorte que les produits arrivent aux entrepôts dans les meilleures conditions possibles. Il a été relevé

que l'on pourrait peut-être obtenir à cette fin l'assistance technique de l'Institut britannique de recherche sur les produits tropicaux, de l'Institut indien de recherche sur la technologie alimentaire, du Centre national français d'études d'agronomie tropicale et de l'Institut français de recherches fruitières outre-mer.

182. La Conférence note avec intérêt l'existence en Australie d'un manuel complet sur l'entreposage des récoltes, qui pourrait le cas échéant être adapté et reproduit par la FAO en vue de son utilisation à des fins didactiques. La Conférence a du reste été informée que la FAO faisait une place croissante à ces questions dans son Programme ordinaire.

183. Il a été reconnu que dans de nombreuses zones le manque d'industries de transformation est cause de lourdes pertes et l'on a suggéré que les gouvernements redoublent d'efforts pour créer des installations satisfaisantes en faisant appel aux sources tant intérieures qu'extérieures d'assistance.

184. Considérant l'urgente nécessité de mettre au point des produits dérivés de certaines ressources ichtyologiques non encore exploitées, la Conférence suggère que le Programme ordinaire de la FAO insiste davantage sur la mise au point de produits nouveaux et que les pays recensent les moyens dont ils disposent pour le traitement du poisson et la création de nouveaux produits, en demandant le cas échéant aide et conseil pour mieux exploiter cette ressource primordiale.

185. Conscients des pertes d'éléments nutritifs qu'occasionne la transformation des denrées, la Conférence insiste sur la nécessité de ne pas dissocier la technologie alimentaire et la nutrition dans les programmes de formation, particulièrement au niveau des techniciens. Elle souligne tout l'intérêt que revêtent les projets de démonstration des techniques de transformation des denrées alimentaires comme moyen de stimuler l'appui du secteur privé pour la mise au point de nouveaux produits à partir des sources d'aliments actuellement disponibles. L'attention s'est également portée sur la question de la présence d'aflatoxine dans les arachides, le maïs et le riz et sur l'opportunité de prendre les mesures voulues pour prévenir la consommation de ces produits.

186. Vu les pertes qui ont lieu lors de l'usinage du riz et d'autres céréales par suite de l'insuffisance et de la vétusté des installations, la Conférence prend note du Programme de développement des industries du grain approuvé en juin dernier pour les Philippines et bénéficiant de l'aide du PNUD et de la BIRD; ce Programme vise à améliorer les pratiques suivies après récolte et à introduire des installations modernes pour l'usinage du riz. La Conférence recommande instamment aux Etats Membres d'améliorer et de moderniser leurs minoteries et de prévoir aussi les moyens nécessaires pour le classement par qualité, le séchage et l'entreposage des produits. Les facteurs qui déterminent la qualité meunière et le taux d'extraction devraient aussi faire l'objet d'évaluations.

Conservation des ressources en sols et en eau et des ressources naturellement renouvelables

187. La bonne exploitation des ressources en sol et en eau suppose un inventaire complet au niveau national et les résultats de ces enquêtes, si elles comportent une évaluation de la productivité, ont une valeur particulière pour la définition des caractéristiques globales du milieu qui intéressent de nombreuses disciplines. La Conférence recommande que les Etats Membres entreprennent ces enquêtes globales qui sont plus utiles et rapides, et aussi moins coûteuses, et elle souligne que l'initiation aux méthodes employées pour les enquêtes globales sur les ressources des zones arides, arrosées par les pluies ou bien encore soumises à la mousson est indispensable pour obtenir les données valables aux fins de la planification nationale. Cette formation doit aussi prévoir le rassemblement de statistiques relatives aux phénomènes suivants : dommages provoqués par les crues, pénurie saisonnière en eau, ensablement des fleuves et des réservoirs dû à l'érosion, terres rendues improductives par l'érosion et l'agriculture itinérante, salinisation des sols et perte de productivité ;

ces données indiqueraient l'ampleur des dommages et des pertes provoqués lorsque les terres sont utilisées sans souci des problèmes de conservation. On s'est référé au Centre de formation existant en Europe occidentale et la FAO a été invitée à prendre l'initiative de créer dans la Région un centre analogue compte tenu de la nécessité d'y étudier les milieux représentatifs de l'ensemble de la Région.

188. La Conférence suggère en outre que la FAO s'emploie à promouvoir des études régionales ou sub-régionales sur l'ensablement et les problèmes connexes en particulier l'ensablement de certains grands réservoirs de la Région dont la capacité diminue rapidement.

189. La Conférence a évoqué les travaux du Conseil indo-pacifique des pêches et de la Commission des pêches pour l'Océan Indien (qui s'intéressent tous deux à l'identification et à l'exploitation de nouveaux stocks de poisson). Les réunions prévues de la Commission (Rome, octobre 1970 et du Conseil (Bangkok, novembre 1970), et l'assistance préalable fournie par le PNUD au projet relatif aux pêches de l'océan Indien. Il a été suggéré que les Etats Membres envisagent de demander une aide pour exécuter des projets analogues dans d'autres secteurs, notamment dans la mer de Chine méridionale, en tenant compte des propositions qui pourraient résulter des délibérations de la Commission des pêches pour l'océan Indien et du Conseil indo-pacifique.

190. La Conférence s'est référée également aux problèmes que pose l'aménagement des bassins versants. L'introduction progressive de l'agriculture en altitude contraint l'agriculteur marginal à pratiquer la culture itinérante qui, dans de nombreuses conditions, celles de la mousson en particulier, aboutit à la destruction des forêts et ultérieurement à une érosion généralisée. Ce très grave problème ne peut être résolu que lorsque les fonctionnaires responsables, les agriculteurs et les forestiers peuvent être convaincus qu'une bonne utilisation des ressources forestières est plus rentable que les avantages éphémères tirés de l'agriculture itinérante. La Conférence est convenue que dans un premier temps les experts forestiers affectés à la Région au titre de l'assistance technique doivent préparer des manuels sur l'aménagement des bassins versants en donnant la priorité aux régions touchées par la mousson. On organiserait ensuite une série de séminaires, de projets pilotes et d'unités de démonstration au niveau de l'exploitation agricole, ce qui stimulerait l'intérêt du secteur public et du secteur privé à l'égard d'un programme national d'aménagement des bassins versants.

COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS ET DES FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE SUR LE MARCHE INTERIEUR

191. De l'avis de la Conférence, la commercialisation des produits agricoles est surtout entravée par des lacunes dans les domaines suivants : recherche de débouchés, information sur les marchés et les prix, vulgarisation, formation, respect des normes et qualités et commercialisation des inputs agricoles. On s'est accordé à reconnaître que le concours du secteur privé pouvait être précieux à cet égard. Un des principaux goulots d'étranglement pour la fourniture de ces services tient à la pénurie de personnel qualifié et expérimenté à tous les niveaux, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. De cela nombre de pays en voie de développement sont de plus en plus conscients. La Conférence a noté avec satisfaction l'aide fournie par la FAO pour combler ces lacunes en créant des instituts spécialisés de recherche et de formation en matière de commercialisation, en introduisant la commercialisation dans les programmes d'étude ou en perfectionnant cet enseignement là où il existe, et en contribuant aux stages à l'étranger. Il a été souligné cependant que dans toute la mesure possible la formation devait être organisée dans le pays même et porter sur des problèmes pratiques.

192. La Conférence recommande que la FAO consacre des études comparatives aux dispositifs institutionnels, aux circuits de commercialisation des produits et inputs agricoles et à la place qu'occuperont les marchés locaux dans ce cadre global, autant d'aspects qui intéressent particulièrement le programme VHR. Elle recommande en outre que des dispositions soient prises pour que les Bureaux régionaux de la FAO échangent des informations sur les programmes d'amélioration de la commercialisation, notamment ceux qui bénéficient d'une aide bilatérale et multilatérale.

193. La Conférence note que l'aide actuellement octroyée par la FAO font des programmes d'amélioration de la commercialisation dans la Région est généralement concentrée sur les aspects institutionnels et elle souligne la nécessité d'élargir cette aide de façon qu'elle englobe des services et moyens de commercialisation spécialisés pour divers produits, y compris leurs utilisations finales.

194. La Conférence reconnaît l'importance que présentent l'établissement de normes et le classement par qualités pour un bon système de commercialisation et elle recommande que la FAO prenne des mesures pour faire participer les pays en voie de développement à son programme du Codex Alimentarius.

195. Conscients de l'importance spéciale que revêtent les programmes de commercialisation pour le développement agricole, les délégués de certains pays industrialisés et le représentant de l'Alliance coopérative internationale ont offert leur concours, notamment pour la formation de techniciens et d'administrateurs.

196. La Conférence attire l'attention sur le problème de la commercialisation des inputs agricoles et souligne la nécessité de rattacher la commercialisation au crédit et à la distribution des fournitures agricoles, à l'intention des petits exploitants en particulier.

RECHERCHES EN VUE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

197. La Conférence note avec satisfaction les progrès accomplis par les pays de la région dans l'organisation des activités nationales de recherche portant sur les multiples problèmes résultant du passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture marchande; elle est reconnaissante à la FAO du rôle important qu'elle joue en aidant les Etats Membres à renforcer leurs programmes de recherche et de formation, ainsi qu'à orienter et promouvoir la recherche régionale et globale.

198. Il reste cependant beaucoup à faire dans plusieurs importants secteurs de la recherche agricole. Vu la pénurie de personnel technique expérimenté, il est indispensable de déterminer les questions prioritaires et d'établir un programme de recherche visant à y répondre. L'attention a été appelée sur la nécessité de poursuivre les travaux dans les domaines suivants: légumineuses, cultures fourragères et arbustives, fruits et légumes, plantes d'ornement, en particulier celles qui sont destinées à l'exportation, méthodes de lutte contre les nuisibles et les maladies, fertilité du sol, rotation des cultures, plantes adventices et utilisation des terres incultes. On a en outre fait valoir la nécessité particulière d'effectuer des recherches sur les zones de dry-farming, les zones non irriguées mais assurées de précipitations et les zones menacées par les crues, dont la prompte mise en valeur est indispensable pour divers motifs d'ordre social et économique, notamment pour atténuer les disparités régionales.

199. Le manque de personnel expérimenté à tous les niveaux représente un gros handicap pour l'exécution de programmes de recherche. La Conférence insiste sur la nécessité de prendre des dispositions adéquates en matière de formation. Celle-ci, a-t-on souligné, devrait être assurée autant que possible dans le milieu où le chercheur sera appelé à opérer. Il faudrait établir une liaison entre les chercheurs, les vulgarisateurs et les exploitants, pour faire en sorte que le travail de recherche ait une orientation pratique et que les agriculteurs puissent sans délai tirer parti de ses résultats pour accroître leur productivité et leur prospérité.

200. Certains délégués ont fait allusion aux techniques de télédétection des ressources; il a été suggéré que la FAO explore leurs possibilités d'application aux fins du développement agricole, halieutique et forestier des pays de la région.

201. Les problèmes de recherche deviennent de plus en plus complexes et exigent un personnel hautement qualifié dont la formation prendra du temps. Il y a donc pénurie de techniciens et il faut donc veiller à utiliser pleinement et efficacement le maigre effectif disponible. Aussi le développement de la recherche appelle-t-il une action coordonnée. A ce propos, il a été fait état des mesures adoptées en Inde en vue d'utiliser le dispositif national de l'Indian Council of Agricultural Research pour planifier, coordonner, mettre au point et exécuter les programmes de recherche.

202. La nécessité d'une coopération régionale en matière de recherche a été représentée avec force à la Conférence. Les mêmes conditions agro-écologiques se rencontrent dans plusieurs pays de la région, si bien qu'il existe de grandes possibilités d'action concertée au niveau régional et sous-régional pour la solution d'un certain nombre de problèmes de recherche.

203. Mention a été faite de la réunion régionale qu'il est proposé de tenir pour identifier les secteurs critiques appelant des recherches et déterminer s'il est préférable de conduire celles-ci à l'échelon national, sous-régional ou régional. Le délégué de la Malaisie a déclaré que son Gouvernement était disposé à envisager d'accueillir une telle réunion.

204. Il a été question aussi de la part croissante que les universités devraient prendre à la recherche et à la formation agricoles. A ce propos, quelques délégués ont suggéré d'examiner les possibilités de passer des contrats avec des universités pour des travaux précis de recherche. En outre, il a été proposé de fonder une association d'instituts de recherche et d'universités pratiquant la recherche, afin de faciliter les échanges de renseignements entre ces établissements et la coordination des recherches effectuées dans d'importants domaines.

205. La Conférence recommande que le Bureau régional de la FAO fasse office de Centre pour le rassemblement, le dépouillement et la diffusion des renseignements sur les moyens de recherche et les résultats de la recherche dans la région.

206. Plusieurs délégués ont fait observer que la coopération intergouvernementale devrait permettre de résoudre certains problèmes sans qu'il soit nécessaire de créer un institut ou centre régional. D'autres ont suggéré que les instituts internationaux existants élargissent leurs activités de recherche. On a souligné aussi qu'il fallait renforcer certains instituts nationaux de recherche pour qu'ils travaillent à des problèmes régionaux déterminés. Une suggestion tendait à étudier certains des problèmes de la recherche dans le cadre sub-régional; ainsi, la région pourrait être divisée en deux zones éco-climatologiques à savoir zone humide des moussons et zones sèches, qui se prêteraient à une telle approche.

207. La Conférence approuve les suggestions tendant à résoudre dans le cadre régional certains des problèmes communs, en créant des instituts ou centres régionaux. Elle fait observer cependant qu'en égard à la complexité que revêt l'entreprise sur le plan financier, administratif et technique, on ne pourrait entreprendre des projets régionaux qu'après examen approfondi. Il faut admettre cependant qu'une approche orientée vers la solution de problèmes précis faciliterait le financement d'un centre régional.

MOBILISATION DES RESSOURCES INTERIEURES ET EXTERIEURES
NECESSAIRES AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE PENDANT LA
DEUXIEME DECENNIE DU DEVELOPPEMENT

208. La Conférence se rend compte que les ressources extérieures mises à disposition par la FAO au titre de son Programme ordinaire seront essentiellement limitées, mais considérant les ressources qui se trouvent mobilisées à divers titres : PNUD, fourniture d'avis et collaboration de la FAO de concert avec des fonds bénévoles (PAM, CMCF, FISE), programmes bilatéraux mis en oeuvre avec divers pays (Allemagne, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, France, Norvège, Suède, etc.), accords de travail avec des organismes d'investissement (FAO/BIRD, FAO/Banque asiatique de développement, FAO/Industrie), elle reconnaît qu'au total les activités de la FAO représentent un effort d'une certaine envergure et offrent toute une gamme de possibilités ou de filières pour la mobilisation des ressources extérieures. L'aide extérieure fournie dans le cadre de ces programmes devrait s'élever à 650-700 millions de dollars E.-U. en 1970-71.

209. La Conférence est sensible à l'assistance fournie aux pays en voie de développement grâce à ces dispositifs multilatéraux. Pourtant on a généralement exprimé le regret que la région ne reçoive pas la part qui lui revient de l'aide dispensée par les organismes des Nations Unies et la Conférence appelle l'attention sur la nécessité de concours plus massifs et d'un effort plus assidu de la part du système des Nations Unies pour la solution des problèmes asiatiques.

210. Plusieurs délégués ont également signalé que le PNUD insiste pour que les projets relevant du Fonds spécial portent sur un ensemble d'éléments - experts, bourses d'études, fournitures étrangères d'équipement et de machines. De ce fait divers pays en voie de développement qui étaient en mesure d'obtenir certains de ces services de source intérieure pour un coût relativement moindre, ont renoncé à solliciter l'assistance voulue dans le cadre de projets du Fonds spécial. Une plus grande souplesse a été préconisée à cet égard, afin qu'il soit possible de présenter des demandes portant sur un ou plusieurs éléments, selon les besoins du pays, et d'acquérir sur place les services disponibles.

211. La Conférence souligne que des apports d'aide extérieure consentis à des conditions favorables hâteraient le processus de développement dans la région. Des modifications de structure sont nécessaires pour que les programmes d'assistance des organismes multilatéraux correspondent aux priorités nationales. Enfin il a été souligné que les pays de la région devaient travailler ensemble à réaliser un meilleur équilibre régional dans la mise en valeur et l'utilisation des ressources disponibles.

212. Les délégués de l'Australie, de la France et du Japon ont évoqué les programmes d'aide extérieure de leur pays qui, ont-ils déclaré, sont tout prêts à poursuivre et renforcer leur aide aux pays en voie de développement pour la réalisation de leurs programmes de promotion agricole. Des mesures doivent toutefois être prises afin que l'aide extérieure soit réellement mise à profit et il serait bon que le Bureau régional de la FAO puisse entreprendre des études sur son utilisation.

213. Plusieurs pays ont exprimé l'espoir que la Banque asiatique de développement et d'autres institutions régionales contribueront de plus en plus au développement agricole de la Région. La Conférence recommande que la FAO renforce son système de coopération avec les institutions régionales, en particulier la Banque asiatique de développement, de façon à les associer davantage au développement agricole. Elle recommande en outre que les Etats Membres étudient en détail les recommandations du PNUD touchant la programmation par pays et qu'ils resserrant la collaboration entre les institutions bilatérales et multilatérales, de façon à mieux utiliser l'aide extérieure.

214. La Conférence reconnaît qu'à elle seule la mobilisation de l'aide extérieure ne permet de satisfaire qu'une partie des besoins du développement. En fait, des termes de l'échange défavorables et le service de la dette extérieure qui grèvent de plus en plus les ressources des pays en voie de développement ont déjà limité considérablement leur aptitude à contracter d'autres emprunts à l'étranger. C'est donc aux pays en voie de croissance eux-mêmes qu'incombera le principal fardeau du développement. Ceci appelle une planification nationale efficace. A cet égard, la Conférence se félicite de ce qu'on ait ajouté la "planification du développement" aux cinq domaines d'action prioritaire dans le programme de travail de la FAO.

215. Les délégués de plusieurs pays ont fait état d'une participation nationale accrue aux programmes de développement grâce à la mobilisation des ressources intérieures. A cet égard, on s'est référé aux conclusions du rapport de la Commission Pearson, selon lesquelles 85 pour cent des investissements consacrés au développement ont jusqu'ici été fournis par les pays en voie de développement eux-mêmes. Ceci montre à l'évidence les grands sacrifices consentis par ces pays où la génération actuelle se voit privée même du nécessaire. Plusieurs délégués ont ensuite évoqué les mesures prises dans leur pays pour mobiliser des ressources destinées au développement agricole : impôt unique sur le revenu agricole et non agricole, surtaxe foncière, contribution croissante des banques rurales ou commerciales à la mobilisation de la petite épargne, investissements accrus dans les industries rurales, augmentation des redevances pour l'irrigation, création de sociétés de financement agricole direct et indirect. On a reconnu cependant que la "révolution verte" offre de nouveaux moyens d'affecter au développement agricole et rural une fraction du revenu croissant du secteur agricole.

PROPOSITIONS A MOYEN TERME

216. La Conférence note que les propositions relatives aux activités et programmes à moyen terme contenues dans la note du Directeur général sur ce sujet constituent l'exposé plus détaillé demandé par la Conférence de la FAO dans sa résolution 9/69. Cet exposé n'entre pas dans tous les détails qu'exigerait l'établissement des priorités, etc. Il demeure nécessairement assez général, mais offre néanmoins un tableau des lignes directrices du développement et indique de façon assez nette certaines priorités attachées aux politiques. La Conférence note en outre que le document complémentaire (Programme à moyen terme) suggère quelques priorités plus définies en ce qui concerne la région.

217. La Conférence constate que l'emploi, la conservation et la recherche ont été considérés comme les principaux problèmes spéciaux qu'il faudra affronter au cours des six prochaines années; la mobilisation des ressources humaines est mise au premier rang des domaines de concentration des efforts, non seulement pour tenir compte des opinions exprimées à la quinzième Conférence de la FAO, mais aussi parce que les travaux préliminaires relatifs à l'établissement du budget par programme ont montré que ce domaine est en fait celui des cinq qui absorbe actuellement le plus de crédits. Le système d'établissement du budget par programme offre le moyen d'appliquer les politiques adéquates définies par les délibérations sur les activités à moyen terme. La classification récemment remaniée et approuvée par le Directeur général sera soumise plus tard cette année au Comité du programme et au Conseil et devrait servir de base pour la préparation du Programme de travail et budget 1972-73. Cette classification fera sans doute l'objet de révisions ultérieures, car l'établissement du budget par programme ne constitue pas une fin en soi mais un instrument offert aux Etats Membres pour apprécier la validité des objectifs de la FAO, analyser la répartition des ressources en fonction de ces objectifs et s'assurer de leur bonne utilisation. L'Organisation va donc peut-être plus loin et plus vite qu'il ne faudrait en un si bref laps de temps dans l'adoption de ce nouveau système d'établissement du budget, mais il reste encore beaucoup à faire avant de pouvoir le considérer comme pleinement opérant.

218. Le Programme de travail et budget de 1972-73 représentera la première étape de la programmation à moyen terme. Le Directeur général est très désireux de tenir pleinement compte des opinions des Conférences régionales et du Conseil avant d'arrêter les propositions définitives qu'il soumettra l'an prochain à la Conférence de la FAO. A ce propos toutefois, la Conférence note que, d'après les faits nouveaux survenus depuis la parution du document, les augmentations obligatoires qui s'annoncent au cours du présent exercice biennal mais qui auront leur plein effet durant les deux années suivantes dépassent encore ce qu'on prévoyait en juillet et seront à vrai dire très considérables. Pour cette raison et pour d'autres, il semble évident que les ressources supplémentaires disponibles pour le programme de 1972-73 seront relativement modestes. Il importe de noter à cet égard que les propositions à moyen terme devraient réserver une certaine latitude sur une période de six ans, au lieu d'imposer en l'espace d'un exercice biennal des alternatives comme "tout ou rien" ou "maintenant ou jamais"; ce qui ne pourra pas être entièrement ou partiellement mené à bien au cours des deux prochaines années devrait pouvoir être accompli ou amplifié durant les exercices ultérieurs.

219. La Conférence approuve de façon générale le principe de la programmation à moyen terme comme base de planification et d'exécution de programmes d'activités et de projets importants pour les pays de la région, compte tenu des conclusions du Plan indicatif mondial et des cinq domaines d'action prioritaires.

220. Pour ce qui est de la teneur des propositions, plusieurs délégués ont avancé des suggestions quant au choix des priorités, mais d'autres ont jugé impossible d'indiquer l'ordre de priorité que devrait suivre le Directeur général, étant donné la situation exposée aux paragraphes 18 à 20 du document et celle qui pourrait se présenter à propos du prochain Programme de travail et budget. Divers délégués ont par ailleurs estimé que de plus amples détails auraient dû être fournis au sujet de certaines activités, touchant notamment les politiques et la planification agricoles.

221. Le sentiment général est cependant que les propositions constituent une première étape très utile vers la programmation à moyen terme et que si elles n'ont pas encore été davantage précisées, il y a à cela de bonnes raisons. On a par ailleurs fait observer qu'il y aurait toujours des difficultés à concilier les points de vue des nombreux Etats Membres de la FAO pour indiquer nettement au Directeur général un ordre de priorité. De l'avis général, néanmoins, une action efficace s'impose dans les domaines suivants : poursuite et affirmation de la "révolution verte"; question de l'emploi et rôles respectifs de la FAO et d'autres institutions dans ce domaine; réforme agraire; problèmes protéique, y compris, outre les denrées riches en protéines, l'apport calorique et les aliments de protection; recherche, à propos de laquelle on a vivement préconisé des projets régionaux ou coopératifs; nécessité d'une intervention plus positive de la FAO pour la solution des problèmes de produits et de commerce, en vue de maximiser les recettes d'exportation des pays en développement; divers aspects de la guerre au gaspillage, selon les recommandations du Groupe d'experts constitué par la Conférence; enfin, études relatives aux politiques et à la planification agricoles, y compris la confrontation des expériences touchant l'exécution des principaux programmes et projets dans la région et les échanges de renseignements y relatifs. On a considéré que le Bureau régional devait être renforcé, notamment par l'addition d'un poste de spécialiste des produits, pour pouvoir étendre son action dans ces domaines, et que la FAO devait prendre l'initiative d'explorer de nouveaux moyens de promouvoir les efforts régionaux et coopératifs.

222. Au sujet du document complémentaire, il a été relevé que les zones critiques dont il fait état inspirent déjà les politiques et programmes essentiels des pays de la région et que ce document n'indique pas suffisamment les concours supplémentaires que la FAO pourrait assurer par l'intermédiaire de son Bureau régional, pas plus qu'il ne met suffisamment l'accent sur les problèmes commerciaux. Mention a été faite de la nécessité d'intensifier les travaux relatifs à la planification, aux enquêtes socio-économiques, aux produits et aux matières synthétiques de remplacement. Divers délégués ont aussi fait état du rôle qui revient aux conseillers agricoles principaux

représentants de la FAO dans les pays et de la nécessité d'une liaison étroite entre eux et les ministères de l'agriculture, indépendamment du résultat de l'étude conjointe PNUD/FAO. De façon générale cependant, la priorité absolue a été assignée à l'affirmation de la "révolution verte" et à la préparation de la prochaine phase du processus de diversification, qui englobe les VHR, la mise en valeur des eaux, le développement de l'élevage et des pêches, le mixed-farming, l'horticulture et plus particulièrement les industries liées aux activités agricoles.

223. A propos des priorités et des ressources, certains délégués se sont référés à l'importance de l'assistance extérieure nécessaire et au déséquilibre de la répartition de l'aide entre la Région considérée et les autres. Les domaines précités exigent de gros investissements supplémentaires, effectués à des conditions plus favorables. Plusieurs délégués ont évoqué la nécessité de prendre des mesures efficaces au niveau national et, à cet égard, l'opportunité de mener une action équilibrée, non seulement par le truchement du Bureau régional, mais aussi par l'entremise du personnel du Siège et des représentants dans les pays; la nécessité de se garder d'activités trop ambitieuses dans le domaine de la recherche, de la conservation et de l'emploi; enfin, la nécessité de choisir des problèmes régionaux d'importance majeure appelant l'action, à la fois efficace et indispensable, de la FAO. Tout en approuvant la présentation du budget par programmes, un délégué a mis en garde contre un développement coûteux et trop rapide à cet égard, et il a aussi attiré l'attention sur les termes de la résolution 9/69 s'agissant du volume de travail que la FAO pourrait entreprendre lors de l'exercice suivant.

224. La planification à moyen terme, a-t-on souligné, n'aura de sens que si les pays en voie de développement parviennent à s'assurer eux-mêmes des ressources grâce à l'assouplissement des barrières commerciales et à des termes de l'échange plus favorables, en obtenant de meilleurs prix pour leurs exportations traditionnelles de produits agricoles à destination des pays développés, ce qui constituerait pour eux un atout beaucoup plus substantiel que l'aide étrangère. Il a été relevé que la FAO devrait considérer comme hautement prioritaire le fait d'aider les pays en voie de développement à conclure des accords commerciaux de cette nature avec les pays développés.

225. Récapitulant le débat, on a noté les points suivants : des principales propositions à moyen terme pourraient être et seront probablement formulées de façon plus détaillée lorsqu'elles seront révisées ultérieurement et elles ont d'ailleurs pour objet de tracer les grandes lignes d'action pour une période de six ans, mais les programmes détaillés trouveront place dans les Programmes de travail et budget successifs. Il est inévitable que les pays considèrent les priorités en fonction de leurs propres besoins et, de fait, ils ont assigné à plusieurs domaines une priorité égale et simultanée. Mais il est clair que pour certains problèmes régionaux une initiative de la FAO serait utile et souhaitable en particulier pour ce qui est des maladies animales. A cet égard, certains projets se prêtent à un financement extra-budgétaire, d'autres pourraient être exécutés dans le cadre d'études effectuées par le personnel du Siège et/ou le Bureau régional ou bien au moyen des fonds pour experts-conseils mis à la disposition du Représentant régional. Certaines suggestions dépendent de ce que deux ou plusieurs gouvernements entendent mener une action commune, encore que la FAO puisse aider à analyser préalablement et préparer cette action. En ce qui concerne le document supplémentaire, la FAO est naturellement au courant des principaux programmes et politiques mis en œuvre dans divers pays de la Région. On se propose d'attirer l'attention d'abord sur les résultats qui pourraient être obtenus par une meilleure coordination des efforts de ces gouvernements (qui, dans tous les cas, fournissent le plus gros des ressources), par d'autres organismes d'assistance et par la FAO et, en deuxième lieu, sur la possibilité pour la FAO de consacrer à ces problèmes des efforts mieux concertés.

226. La Conférence note avec satisfaction que le Directeur général n'ignore rien de l'importance qu'attachent les pays aux problèmes du commerce. Elle note les explications complémentaires qui ont été fournies sur les activités en cours ou envisagées au regard des produits, notamment le problème des matières synthétiques, et aussi sur la politique et la planification agricoles. Quant à la suggestion d'affecter au Bureau régional un spécialiste des produits, on a noté qu'il était souhaitable et inévitable que les principaux travaux afférents aux produits soient exécutés globalement au Siège, mais que le renforcement de la compétence du Bureau régional sur le plan économique, réalisé éventuellement dans le cadre général de l'aide fournie aux gouvernements en matière de planification, ferait l'objet d'une étude approfondie, ainsi que les autres recommandations tendant à intensifier les activités de la FAO dans la Région.

227. En conclusion, la Conférence note avec satisfaction que le Directeur général, comme il a déjà indiqué, informera le Conseil des vues exprimées par la Conférence, régionale et qu'il les examinera avec attention et compréhension lorsqu'il arrêtera les priorités applicables à la répartition des ressources à moyen terme, en particulier dans le prochain Programme de travail et budget qui constituera la première phase d'un programme à moyen terme.

EXPOSE RECAPITULATIF DU REPRESENTANT REGIONAL

228. A propos de la réorientation des activités de la FAO dans la Région, le Représentant régional a observé que les délégués avaient abordé en commun, dans un esprit d'étroite collaboration, les problèmes qui se posent aux pays d'Asie et d'Extrême-Orient; ils ont pu ainsi envisager des actions conjointes et formuler d'un commun accord des demandes à la FAO, ce qui a beaucoup contribué au succès indéniable de la Conférence.

229. Le fait le plus marquant survenu depuis la dernière Conférence régionale a été l'accélération du progrès agricole. Si la "révolution verte" n'a encore touché qu'une portion restreinte de la région, son influence est beaucoup plus largement et profondément ressentie dans l'attitude des cultivateurs de plusieurs pays asiatiques où l'agriculture, hier encore mode de vie et simple moyen de subsistance, évolue vers l'entreprise commerciale. Il n'y a pas lieu cependant de s'abandonner à un optimisme facile : l'impulsion donnée à la production doit être entretenue et conduire à une croissance soutenue et généralisée.

230. A ce propos, le Représentant régional a rappelé que la Conférence avait insisté sur l'urgente nécessité de réformes institutionnelles et d'arrangements en matière de crédit et de fournitures d'intrants et services agricoles - conditions d'une participation effective des petits exploitants, fermiers et cultivateurs sans terre à la "révolution verte". Elle a de même souligné qu'il fallait s'attaquer résolument aux problèmes techniques et institutionnels de la production agricole dans les zones à cultures pluviales et les zones d'arido-culture. Ces problèmes, a déclaré le Représentant régional, méritent d'être traités en priorité, non seulement pour élargir la base de la production, mais aussi pour éviter les disparités croissantes entre différentes régions d'un même pays et les inégalités dans la répartition du revenu au sein d'une région en développement, phénomènes qui exacerbent les tensions sociales. Plusieurs suggestions ont été faites à cet égard - études, recherches, formation, expériences pilotes - qui méritent un examen attentif de la part de la FAO et des Etats Membres.

231. L'ombre de la faim qui planait sur la Région dans les années soixante semble s'éloigner quelque peu, mais de nombreux pays sont assaillis par de graves problèmes de chômage et de sous-emploi rural par suite du rapide accroissement démographique. Les dimensions du problème, les possibilités de solution qu'offrent l'intensification de l'agriculture d'une part, les agro-industries, d'autre part, les méthodes les plus propres à mobiliser les abondantes ressources humaines aux fins du développement, autant de sujets qui devraient en priorité faire l'objet de recherches orientées vers l'action au cours de la deuxième Décennie pour le développement.

232. Le Représentant régional a ensuite mentionné les problèmes d'écoulement des excédents agricoles qui commencent à surgir et il a déclaré que de nombreux pays voient aujourd'hui baisser leurs recettes extérieures par suite du recul des prix des produits agricoles sur les marchés mondiaux. La situation critique de la balance des paiements et le fardeau croissant du service de la dette qui en sont la conséquence limitent gravement la capacité des pays en voie de développement d'obtenir une assistance internationale ultérieure, même si celle-ci est disponible. On a relevé à juste titre au cours des débats que pour donner un sens à la planification à moyen terme, il faut que la FAO accorde une haute priorité aux initiatives tendant à aider les pays en voie de développement à obtenir de meilleurs prix pour les produits agricoles dont ils sont traditionnellement exportateurs, ce qui est pour eux un bien plus grand apport que les programmes d'aide extérieure.

233. La Conférence s'est accordée à reconnaître que les pays en voie de croissance devront fournir eux-mêmes la majeure partie de l'effort de développement. Les récentes conquêtes technologiques ont ouvert de nouvelles possibilités de mobiliser une portion des revenus accrus du secteur agricole pour le développement de ce secteur. Même ainsi, l'assistance extérieure conserve un rôle de catalyseur dans la croissance économique des Etats Membres, et la FAO doit s'efforcer de faire en sorte que les pays de la Région obtiennent leur juste part de l'assistance internationale, en collaboration avec d'autres membres de la famille des Nations Unies et avec les organismes d'investissement.

234. C'est à bon droit que le problème du gaspillage ait fait l'objet d'une attention particulière à la présente Conférence. A ce propos, l'orateur a rappelé l'excellent travail accompli par le groupe d'experts constitué par la Conférence pour étudier ce problème. Les recommandations de ce groupe que la Conférence a adoptées devront certes retenir l'attention de la FAO et des Etats Membres.

235. Le Représentant régional s'est dit très sensible à la confiance témoignée au Bureau régional, à l'appui dont bénéficient ses services et aux demandes répétées d'assistance qui lui parviennent; il a donné aux délégations l'assurance que le Bureau régional, en collaboration avec le Siège de la FAO, s'efforcerait de répondre de son mieux à ces demandes, dans les limites des ressources disponibles.

236. Pour conclure, le Représentant régional a remercié le Gouvernement hôte des excellentes installations qu'il a prévues et de la chaleur de son hospitalité; il a également exprimé sa gratitude au Président de la Conférence, aux membres du Comité d'organisation et à tous ceux qui ont oeuvré en coulisse pour le succès de la Conférence.

DATE ET LIEU DE LA ONZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

237. Le délégué de l'Inde a transmis l'offre de son Gouvernement d'accueillir la prochaine Conférence régionale. La Conférence prend note avec plaisir de cette invitation et la recommande à l'examen du Directeur général.

CLOTURE DE LA CONFERENCE

238. Le délégué de l'Inde, parlant à titre personnel et au nom de ses collègues, a proposé une motion de remerciements et exprimé la vive gratitude de la Conférence pour les excellentes dispositions qui ont été prises en vue d'assurer le bon déroulement des travaux. Il a rendu hommage au Président pour le tact et la fermeté dont il a fait preuve dans la conduite des débats. Des remerciements spéciaux sont allés aux fonctionnaires australiens et au personnel de la FAO qui ont tant contribué au succès de la Conférence; aux institutions des Nations Unies qui y ont participé; et enfin au Gouvernement hôte, qui par son accueil, a rendu mémorable le séjour des participants en Australie.

239. Le délégué des Etats-Unis d'Amérique s'est associé sans réserve aux sentiments exprimés par le délégué de l'Inde, ajoutant que la Conférence était surtout profondément reconnaissante au Gouvernement australien de son aide et de sa collaboration. Il a affirmé que des quelque 150 conférences auxquelles il a assisté celle-ci était la mieux organisée.

240. A son tour, le Président a remercié les délégués et déclaré que cette Conférence avait été pour lui personnellement une expérience importante. Il s'est dit frappé par l'esprit de coopération étroite qui avait régné entre les délégués et qui devrait faciliter beaucoup la recherche de solutions aux difficiles problèmes qui se posent à la Région dans son effort pour élever le niveau de vie de millions d'agriculteurs. Il a remercié le Directeur général adjoint, le Représentant régional et les agents de la FAO de la part qu'ils ont prise à l'organisation et à la conduite de la Conférence. Le Président a ensuite prononcé la clôture de la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

LISTE DES DELEGUES, OBSERVATEURS ET REPRESENTANTSA. ETATS MEMBRESAUSTRALIE

Délégué	J.D. Anthony Minister for Primary Industry, Canberra
Suppléants	Walter Ives Secretary, Department of Primary Industry, Canberra
	A.L. Senger Deputy-Secretary, Department of Primary Industry, Canberra
	D.H. McKay Deputy-Secretary, Department of Trade and Industry, Canberra
	S.F. Harris Director, Bureau of Agricultural Economics, Canberra
	C.S. Christian Member of Executive C.S.I.R.O.
Adjoints	M.W. Oakley First Assistant Secretary, Department of Primary Industry, Canberra
	E.S. Hoffman First Assistant Secretary, Production Division Department of Primary Industry, Canberra
	G.O. Gutman First Assistant Secretary, Economic Affairs Division Department of External Territories, Canberra
	C.G. Setter First Assistant Secretary, Fisheries Division, Department of Primary Industry, Canberra
	L.C. Corkery Acting First Assistant Secretary, Department of External Affairs, Canberra
	K.W. Edmondson First Assistant Director-General National Health Division Department of Health, Canberra

AUSTRALIE (suite)

Adjoints

K.S. McIntosh
Assistant Director-General
Animal Quarantine Branch
Department of Health, Canberra

J.R.G. Morschel
Assistant Director-General
Plant Quarantine Branch
Department of Health, Canberra

J.C. Lamrock
Assistant Director
Division of Extension and Marketing
Department of Agriculture, Stock and Fisheries
Territory of Papua and New Guinea

F.H.M. Collins
Assistant Secretary
Agricultural Production Branch, Production Division
Department of Primary Industry, Canberra

N. Honan
Assistant Director
Bureau of Agricultural Economics
Department of Primary Industry, Canberra

D. Mentz
Assistant Secretary
Production and Trade Branch
Department of External Territories, Canberra

P.J. Galvin
Assistant Secretary
Government Branch
Department of External Territories, Canberra

H. Marshall
Acting Assistant Secretary
Economic Relations Branch
Department of External Affairs, Canberra

E.H. Hipsley
Medical Officer-in-Charge
Australian Institute of Anatomy

W. Granger
Officer-in-Charge
International Relations Branch
Department of External Territories, Canberra

K.V.L. Kesteven
Agricultural Production Branch
Department of Primary Industry, Canberra

P.S. Muecke
Agricultural and Biological Sciences
C.S.I.R.O.

AUSTRALIE (suite)

Adjoints

H.K. Grubb
Chief Finance Officer
Rural Industries Section
Department of the Treasury, Canberra

K. Horton-Stephens
Chief Finance Officer
Aid and Development Section
Department of the Treasury, Canberra

P.M. Walsh
Acting Officer-in-Charge
Agriculture, Stock, and Fisheries Division
Department of External Territories, Canberra

R. Green
Officer-in-Charge
Forestry Section
Department of External Territories, Canberra

R.A. Daly
Director
Commodity Policy Division
Department of Trade and Industry, Canberra

M. Dall
Senior Project Officer
Department of Primary Industry, Canberra

R.N. Farquhar
Extension Services Division
Department of Primary Industry, Canberra

R.C. Bolduan
Project Officer
External Relations Branch
Department of Primary Industry, Canberra

D.S. Hamilton
Senior Agronomist
Northern Territory Administration
Department of the Interior, Canberra

K. Brazel
International Organizations Section
Department of External Affairs, Canberra

I.L. Briant
Research Officer
Department of Defence, Canberra

N.P. Hodgson
Research Officer
Department of Defence, Canberra

AUSTRALIE (suite)

Adjoints J.D. Christian
Parliament House, Canberra

Miss J. Turnbull
International Organizations Section
Department of External Affairs, Canberra

Conseillers D.E. Tribe
Dean Faculty of Agriculture
University of Melbourne

J. Francis
Professor of Preventive Medicine
Veterinary School
University of Queensland

BIRMANIE

Délégué Myo Myint
Director of Agriculture
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and Forests, Rangoon

Suppléant Khin Maung
Deputy Director (Research)
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture, Rangoon

Adjoints Hla Myint
Chief Executive Officer
Agricultural and Rural Development Corporation
Ministry of Agriculture and Forests, Rangoon

Khin Myint
Manager
Trade corporation
Ministry of Trade, Rangoon

CEYLAN

Délégué D.G.P. Seneviratne
Senior Assistant Secretary
Ministry of Plantation Industries, Colombo

Suppléant D.E.N. Rodrigo
Second Secretary
Ceylon High Commission, Canberra

FRANCE

Délégué Jean de Vaissière
 Inspecteur général de l'Agriculture, Paris

Conseiller R. Puissant
 Premier Secrétaire
 Ambassade de France, Canberra

INDE

Délégué Fakhruddin Ali Ahmed
 Minister of Food and Agriculture
 Community Development and Co-operation, New Delhi

Suppléant J.C. Mathur
 Additional Secretary
 Ministry of Agriculture, New Delhi

Adjoints H.L. Chawla
 Specialist in Farm Management
 Directorate of Economics and Statistics, New Delhi

 Ambika Singh
 Assistant Director-General
 Indian Council of Agricultural Research, New Delhi

 Abo Hakim
 Private Secretary to the Minister, New Delhi

 K.C. Lalvunga
 First Secretary
 Indian High Commission, Canberra

INDONESIE

Délégué Thojib Hadiwidjaja
 Minister of Agriculture
 Chairman, National FAO Committee, Djakarta

Suppléant Sujitno Sukirno
 Ambassador
 Indonesian Embassy, Canberra

Adjoints Agus Jaman
 Minister
 Indonesian Embassy, Canberra

 Sugeng Amat
 Indonesian Permanent Representative to FAO, Rome

INDONESIE (suite)

Adjoints

J. Hutabarat
Bureau for Foreign Relations
Secretary National FAO Committee
Department of Agriculture, Djakarta

Suparso Malangjudo
Planning Bureau
Directorate-General of Fisheries
Department of Agriculture, Djakarta

M. Satar Loebis
Project Officer
Directorate-General of Agriculture Estates
Department of Agriculture, Djakarta

T. Hutagalung
Directorate for Multilateral Economic Cooperation
Directorate-General for Foreign Economic Relations
Member, Executive Body, National FAO Committee
Department of Foreign Affairs, Djakarta

E. Soehardi
First Secretary
Indonesian Embassy, Canberra

JAPON

Délégué

Makoto Saito
Special Adviser to Minister of Agriculture
and Forestry, Tokyo

Suppléants

Kaoru Motohashi
Deputy Chief, International Cooperation Division
Agricultural Economic Bureau
Ministry of Agriculture and Forestry, Tokyo

Shigeki Tsukamoto
Second Secretary
Embassy of Japan, Canberra

Masaaki Kuniyasu
Deputy Head
Specialized Agencies Division
United Nations Bureau
Ministry of Foreign Affairs, Tokyo

Adjoints

Seiichi Okubo
Official
International Co-operation Division
Agricultural Economic Bureau
Ministry of Agriculture and Forestry, Tokyo

Yoshihiro Nakamura
Third Secretary
Embassy of Japan, Canberra

COREE (REPUBLIQUE DE)

Délégué Choong Sik Min
Ambassador
Korean Embassy, Canberra

Suppléant Duch Yong Rhee
Assistant Minister for Agricultural
Production
Ministry of Agriculture and Forestry, Séoul

Adjoins Tal Chun Hong
Manager
Purchasing Department
National Agricultural Co-operatives Federation, Séoul

 Tae Kyu Yang
Bureau International Relations
Ministry of Foreign Affairs, Séoul

LAOS

Délégué Phagna Sisouk Na Champassak
Ministre des finances et
Ministre chargé de l'économie nationale, Vientiane

Suppléants Tianethone Chantharasy
Chargé d'Affaires ad interim
Ambassade Royale du Laos, Canberra

 Tiao Somsavath Vengkoeth
Directeur de l'agriculture, Vientiane

 Khamdeng Sananikone
Directeur au Service des Eaux et Forêts, Vientiane

MALAISIE

Délégué Ghazali Bin Haji Jawi
Minister of Agriculture and Co-operatives, Kuala-Lumpur

Suppléant Mohamed Bin Jamil
Director of Agriculture, Kuala-Lumpur

Adjoins Johari Bin Daud
Director of Veterinary Services, Kuala-Lumpur

 Hasnul Bin Osman
Assistant Secretary
Ministry of Agriculture, Kuala-Lumpur

NEPAL

Délégué Harishehandra Mahat
Assistant Minister of Food, Agriculture and Forestry

Suppléant Rohit Thapa
Director
Fisheries Department
Ministry of Food and Agriculture, Kathmandu

NOUVELLE-ZELANDE

Délégué D.J. Carter
Minister for Agriculture, Wellington

Suppléant A.T. Johns
Director-General of Agriculture, Wellington

Adjoins Harold B. Hewitt
Secretary to Minister of Agriculture, Wellington

 J.C. Clarke
Second Secretary
New Zealand High Commission, Canberra

 Miss J.E. Duncan
Assistant Trade Commissioner
New Zealand High Commission, Canberra

Conseiller N.R. Woods
General Manager
Asian New Zealand Development Consultants Ltd., Wellington

PAKISTAN

Délégué Mahmoud A. Haroon
Minister for Agriculture and Works, Islamabad

Suppléant A. Sami Qureshi
Joint-Secretary (Agriculture)
Ministry of Agriculture, Islamabad

Adjoint Mohammad Tasharrof Hussain
Joint-Secretary
Agriculture Department
Government of East Pakistan, Dacca

PHILIPPINES

Délégué J. Gualberto Planas
Executive Director
National Feed and Agriculture Council
Department of Agriculture and National Resources, Manila

Suppléant Teafilo Azada
Administrator
Agricultural Credit Administration, Manila

THAILANDE

Délégué Kahn Jalavicharana
Deputy Under Secretary
Ministry of Agriculture, Bangkok

Adjoins Phit Panyalakshana
Director-General
Department of Agriculture, Bangkok

Siri Subharngkasen
Deputy Director-General of Livestock Development, Bangkok

Ying Vajragupta
Senior Soil Scientist
Department of Land Development, Bangkok

Virapong Boonkitticharoen
Chief, Foreign Trade Policy Division
Ministry of Economic Affairs, Bangkok

Virach Arromdee
Economist
National Economic Development Board, Bangkok

Sermak Awakul
First Grade Agricultural Officer
Rice Department
Ministry of Agriculture, Bangkok

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Délégué Ralph W. Phillips
Director
International Organizations Section
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C. 20250

Suppléant Ralph N. Gleason
Deputy Associate Director for Domestic
Production, US AID, Vietnam

ETATS-UNIS D'AMERIQUE (suite)

Conseiller Fred M. Lege
Agricultural Attache
American Embassy, Canberra

VIET-NAM (REPUBLIQUE DU)

Délégué Tran Quang Minh
Directeur de Cabinet
Ministère de la Réforme agraire et du Développement
de l'agriculture et des pêches, Saïgon

Suppléant Luong Si Chuong
Division du Plan
Ministère de la Réforme agraire et du Développement
de l'agriculture et des pêches, Saïgon

B. ETATS OBSERVATEURS

ISRAEL

Y. Hassin
First Secretary
Embassy of Israel, Canberra

ROYAUME-UNI

R. Elphick
First Secretary (Agriculture and Food)
British High Commission, Canberra

J.M. Riddell-Swan
Acting Director of Agriculture and Fisheries, Hong-Kong

Berenade Vunibobo
Director of Agriculture, Fidji

C. SAINT-SIEGE

Rev. John Patrick Kelly
Garran, A.C.T.

Rev. M. Rafter
Flemington, Victoria

D. REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

NATIONS UNIES

M. Yamashita
Chief, ECAFE/FAO Agriculture Division, Bangkok

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Adriano García
Director
Asia and Far East Division

ASIAN INSTITUTE FOR ECONOMIC DEVELOPMENT AND PLANNING

N.A. Khan
Chief, Division of Research, Bangkok

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

M. Yamashita
Chief, ECAFE/FAO Agriculture Division, Bangkok

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Thomas C.M. Robinson
Deputy Executive Director, Rome

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Nikon Chandravithun
Officer in Charge, Programming and Relations Unit,
ILO Regional Office for Asia, Bangkok

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

A.A. Jansen
Medical Officer
Inter-Country Programme on Nutrition
WHO Regional Office of the Western Pacific, Manila

E. OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
ET INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

ASIAN PRODUCTIVITY ORGANIZATION

Chujire Ozaki
Agricultural Programme Officer
Asian Productivity Organization, Tokyo

COUNCIL FOR TECHNICAL COOPERATION IN SOUTH AND SOUTHEAST ASIA (COLOMBO PLAN BUREAU)

A.B. Connelly
Director, Colombo

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

R. McGumstie
Economist, Noumea

ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE

W.W. Rawlinson
Secretary
Cooperative Federation of Australia
Perth

FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

A.A. Dawson
Executive Officer
Australian Farmers Federation, Canberra

WORLD FEDERATION OF UNITED NATIONS ASSOCIATIONS

Miss R.I. Rawson
c/o Department of External Affairs, Canberra

Walter F. Lalich
Box 368
Manuka A.C.T. 2603

WORLD UNIVERSITY SERVICE

Iver F. Vivian
P.O. Box 381
Canberra

FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS

J.H. Kosseck
Canberra

SECRETARIAT DU GOUVERNEMENT HOTE

R.C. Bolduan
Executive Officer
Department of Primary Industry, Canberra

A.C. Kempe
Assistant Executive Officer
Department of Primary Industry, Canberra

L.L. Crossman
Tours and Travel Officer
Department of Primary Industry, Canberra

D.R. Barnes
Protocol and Receptions Officer
Department of Primary Industry, Canberra

G.D. Robertson
Conference Arrangements Officer
Department of Primary Industry, Canberra

B. Smith
Furniture and Supplies Officer
Department of Primary Industry, Canberra

W. Curedale
Finance Officer
Department of Primary Industry, Canberra

G. Russ
Document Reproduction Typing Service Supervisor
Department of Supply, Canberra

K. O'Brien
Transport Officer
Department of Supply, Canberra

N. Hobbs
Press Officer
Australian News and Information Bureau, Canberra

Mrs. H. Humphrey
Accommodation Officer
Department of Supply, Canberra

FONCTIONNAIRES FAO

O.V. Wells, Deputy Director-General

Bureau Régional, Bangkok

Ahsan-ud-Din, Représentant régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient
Soesilo H. Prakoso, Représentant régional adjoint pour l'Asie et
l'Extrême-Orient
H.A. Al-Jibouri, Fonctionnaire régional, production et protection des
plantes
G.C. Clark, Fonctionnaire régional, vulgarisation et enseignement agricoles
M. Keon, Conseiller régional d'information
M.R. McRoberts, Nutritionniste régional
C.P. Pillai, Fonctionnaire régional, services vétérinaires
D.B. Reddy, Fonctionnaire régional, services phyto-sanitaires
G.R. Spinks, Spécialiste régional de la commercialisation et des coopératives
Thet Zin, Spécialiste des services agricoles

Siège, Rome

O.E. Fischnich, Sous-Directeur général, Département de l'agriculture
B.K. Steenberg, Sous-Directeur général, Département des forêts
T.S.B. Aribisala, Chef du Service des opérations, Division des services
agricoles
L.C. Arulpragasam, Division de l'analyse économique
M. Autret, Directeur, Division de la nutrition
J. Clark, Economiste agricole, Programme de coopération FAO/BIRD
D.C. Kimmel, Directeur adjoint des opérations, Division des institutions et
services ruraux
P.A. Oram, Agronome principal, Bureau des Conseillers en matière de politiques
P.E. Pepper, Directeur de la coordination des programmes et des opérations,
Département des pêches
A. Szarf, Service des matières premières et des analyses générales,
Division des produits et du commerce international
E.M. West, Directeur, Service d'établissement des programmes, Département
du développement
F.W. Whittemore, Fonctionnaire principal, Service de la protection des
végétaux, Division de la production et de la protection des plantes

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Fonctionnaires responsables de la session

H.N. Mukerjee, Secrétaire de la Conférence (Bangkok)
N.C. de Caprona, Administrateur (Rome)
A.N. Seth, Chargé du rapport de la Conférence (Bangkok)
Liang Likitprathan, Chargé de la documentation (Bangkok)

Traduction

Mme N. Vitterelli (Rome)
J. Brasseur (Rome)

Interprétation

Mme Barrau
Mlle M.T. Iordanov
Mme N. Robsen
J. Sala

Secrétaires

Mlle M.F. Brossard (Rome)
Mme Navarat Chulakamala (Bangkok)
Kach Kichtam (Bangkok)
Pravet Awachanakarn (Bangkok)
Mme D. More-D'Alessandro (Rome)
Mlle G. Poulet (Rome)

LISTE DES DOCUMENTSDocuments de Conférence

FERC/70/INF/1	Note d'information
FERC/70/INF/2	Calendrier provisoire des travaux
FERC/70/INF/3	Liste des documents
FERC/70/INF/4	Projet de liste provisoire des délégués et observateurs
FERC/70/INF/4 Rev.1	Liste provisoire des délégués et observateurs
FERC/70/INF/4 Rev.2	Liste provisoire des délégués et observateurs
FERC/70/INF/5	Communiqué de presse
FERC/70/1	Ordre du jour provisoire
FERC/70/1a	Ordre du jour provisoire annoté
FERC/70/2	Exposé du Représentant régional sur les activités de la FAO dans la Région
FERC/70/3	Incidences politiques pour l'Asie et l'Extrême-Orient de l'Etude régionale et de l'Etude mondiale effectuées au titre du Plan indicatif mondial
FERC/70/4	Mobilisation des ressources humaines pour le développement agricole
FERC/70/5	Activités du Programme alimentaire mondial ONU/FAO
FERC/70/6	Guerre au gaspillage
FERC/70/7	Commercialisation et distribution efficaces des produits et facteurs de production agricoles sur le marché intérieur
FERC/70/8	Recherches en vue du développement agricole
FERC/70/9	Mobilisation des ressources intérieures et extérieures nécessaires au développement agricole pendant la deuxième Décennie du développement
FERC/70/10	Programme à moyen terme
FERC/70/10(a)	Propositions relatives aux activités et programmes à moyen terme

Documents de référence

FERC/70/CONF/1	Discours d'ouverture de M. Oris V. Wells, Directeur général adjoint de la FAO
FERC/70/CONF/2	Quelques incidences politiques du Plan indicatif mondial pour l'Asie et l'Extrême-Orient
FERC/70/CONF/3	Rapport du Groupe d'experts constitué lors de la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient afin d'examiner les actions prioritaires à mener dans la Région pour lutter contre le gaspillage
FERC/70/CONF/4	Recherche intéressant le développement agricole
FERC/70/CONF/5	Orientation future des activités de la FAO dans la Région (Déclaration du Représentant régional)
FERC/70/REP/1	Introduction
FERC/70/REP/2	Remarques préliminaires du Représentant régional
FERC/70/REP/3	Incidences pour l'Asie et l'Extrême-Orient de l'Etude régionale et de l'Etude mondiale effectuées au titre du Plan indicatif mondial
FERC/70/REP/4	Mobilisation des ressources humaines aux fins du développement agricole
FERC/70/REP/5	Programme alimentaire mondial
FERC/70/REP/6	Guerre au gaspillage

FERC/70/REF/7	Commercialisation et distribution efficaces des produits et des facteurs de production agricoles sur les marchés intérieurs
FERC/70/REF/8	Propositions à moyen terme
FERC/70/REF/8(suite)	Exposé du Représentant régional

DIXIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Canberra, 27 août - 8 septembre 1970

ORDRE DU JOUR

A. INTRODUCTION

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

B. L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT :
SITUATION ET PERSPECTIVES ; ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION

- 4.a) Exposé liminaire du Directeur général
- b) Remarques préliminaires du Représentant régional
5. Exposés nationaux
6. Incidences politiques pour l'Asie et l'Extrême-Orient de l'Etude régionale et l'Etude mondiale effectuées au titre du Plan indicatif mondial
 - 6.1 Effets des variétés à haut rendement sur l'économie des céréales et de l'élevage (y compris problèmes que pose l'apparition d'excédents dans la Région)
 - 6.2 Perspectives pour les grands produits d'exportation de la Région, à la lumière de l'étude de l'ensemble des échanges et des possibilités de coopération commerciale intrarégionale
 - 6.3 Besoins en facteurs de production manufacturés et possibilités offertes à leur production dans la Région
 - 6.4 Objectifs agricoles pour la deuxième Décennie du développement

C. SECTEURS IMPORTANTS POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION, DANS LE CADRE DES
DOMAINES PRIORITAIRES DE LA FAO ; MESURES NECESSAIRES POUR FAIRE FACE A DE GRAVES
LIMITATIONS

7. Mobilisation des ressources humaines pour le développement agricole
 - 7.1 Enseignement et formation agricoles compte tenu des besoins en main-d'œuvre
 - a) Enseignement et formation théoriques
 - b) Instruction des agriculteurs
 - 7.2 Développement des moyens d'information de soutien
 - 7.3 Participation des jeunes au développement rural
 - 7.4 Les femmes dans le développement rural
 - 7.5 Organisation des agriculteurs en vue du développement rural
 - 7.6 Approche institutionnelle intégrée au développement rural

8. Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial ; activités du PAM dans la région
9. Guerre au gaspillage
 - 9.1 Protection des végétaux
 - 9.2 Protection des animaux
 - 9.3 Amélioration de la manutention, de l'entreposage et de la transformation des produits alimentaires
 - 9.4 Conservation des ressources en sels et en eau et des ressources naturellement renouvelables
10. Commercialisation et distribution efficaces des produits et des facteurs de production agricoles sur le marché intérieur
11. Recherches en vue du développement agricole de la Région
12. Mobilisation des ressources intérieures et extérieures nécessaires au développement agricole pendant la deuxième Décennie du développement
13. Programme à moyen terme

D. CONCLUSIONS

14. Synthèse des débats par le Représentant régional
15. Adoption du rapport
16. Date et lieu de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient
17. Clôture de la Conférence

RESUME DES RECOMMANDATIONSI. RECOMMANDATIONS ADRESSEES AUX ETATS MEMBRES

1. On a souligné qu'il fallait sans tarder entreprendre des enquêtes et des études pour mener à bien la tâche ardue qui consiste à mobiliser aux fins du développement des ressources humaines sans cesse croissantes. (par. 36)
2. La Conférence a pris note de la réforme agraire et des programmes de colonisation agricole en cours dans certains des pays de la Région. Reconnaissant l'importance de la réforme agraire et des projets de colonisation agricole pour mobiliser les ressources humaines en vue du développement social et économique, la Conférence met l'accent sur la nécessité de prendre rapidement des mesures permettant d'appliquer efficacement ces programmes. (par. 37)
3. L'importance que revêtent les protéines végétales dans l'alimentation des habitants de plusieurs pays de la Région a été soulignée et l'on a recommandé d'assigner une haute priorité aux recherches visant à mettre au point des variétés convenables de céréales vivrières riches en protéines. (par. 41)
4. Les mesures susceptibles d'améliorer le rapport entrées/sorties ont été jugées plus profitables dans l'immédiat que le fait de diminuer les prix des cultures de base. Aussi faut-il étudier avec le plus grand soin les possibilités de réaliser des économies en instaurant une coopération intrarégionale pour la fabrication des inputs. (par. 48)
5. Pour faire en sorte que des mesures puissent être prises à temps en vue d'encourager la diversification, il est nécessaire d'étudier attentivement les structures de la demande et de la consommation des céréales et d'autres produits, les réactions aux prix et les rapports des prix (notamment entre les céréales et le bétail) et les stimulants propres à susciter les changements souhaités. La FAO devrait coopérer étroitement à cette tâche avec les planificateurs nationaux dans la Région. (par. 52)
6. La Conférence souligne la nécessité d'associer davantage les petits exploitants aux programmes visant les variétés à haut rendement et aux autres mesures tendant à améliorer le revenu agricole et le niveau de l'emploi. Il faut donc prévoir pour chaque zone et pour chaque produit des programmes multidisciplinaires spéciaux capables de faire accéder le petit exploitant à l'agriculture moderne. (par. 55)
7. Il faut étudier de façon approfondie les circuits habituels, publics et privés, de distribution des engrais et autres inputs, ainsi que les moyens de les améliorer. Ces études doivent être entreprises sous les auspices ou avec l'aide de la FAO. (par. 82)
8. Il convient que la FAO et les Etats Membres s'attachent d'urgence à donner une formation aux artisans traditionnels, en matière de réparation, d'entretien et de fabrication d'outillage perfectionné. (par. 104)
9. La Conférence admet la nécessité de s'attacher davantage à inculquer aux techniciens agricoles les principes de la sociologie rurale, de la dynamique des groupes et des communications. (par. 105)
10. Pour être efficace dans la nouvelle percée agricole, la formation des agriculteurs doit faire partie intégrante des programmes de production végétale, animale ou des pêches; de plus, l'organisation de groupements et associations d'agriculteurs au niveau du village constitue un élément indispensable pour cette formation. (par. 108)

11. Les Etats Membres sont invités à prendre sérieusement en considération la possibilité de conférer plus d'autorité aux vulgarisateurs agricoles, aux yeux des agriculteurs en particulier, en leur donnant les moyens de se perfectionner techniquement et par conséquent de s'affirmer comme agents du progrès. (par. 110)

12. La Conférence reconnaît unanimement que les Etats Membres doivent d'urgence élaborer des plans et programmes complets pour faire davantage participer la jeunesse à toutes les entreprises de développement rural et agricole; elle demande à la FAO de poursuivre son action dans ce domaine. (par. 116)

13. La Conférence demande instamment aux ministères et services de l'agriculture de prendre l'initiative d'élaborer, si possible avec le concours de la FAO, un programme visant à modifier dans les zones rurales et urbaines cette attitude des enseignants, à tous les niveaux; il faut en effet leur représenter que l'agriculture pratiquée selon des méthodes scientifiques offre un mode de vie satisfaisant et profitable. (par. 122)

14. La Conférence recommande que l'économie familiale fasse désormais partie intégrante et devienne un élément dynamique de tous les services nationaux de vulgarisation agricole, surtout du fait que l'on compte de plus en plus sur la cellule familiale rurale pour promouvoir le progrès économique et social en Asie. (par. 126)

15. Il faut réaliser l'intégration horizontale des principaux services institutionnels à la base et aussi l'intégration verticale des fonctions administratives, du plan local jusqu'aux services centraux. Cette intégration doit se faire aussi bien au stade de la planification qu'à celui de l'exécution, et assurer la liaison efficace entre l'action gouvernementale et celle des populations. (par. 134)

16. La suggestion tendant à faire étudier par des séminaires nationaux le degré d'évolution des institutions et leur intégration en vue d'une action efficace, a été approuvée. On a suggéré à cet égard d'organiser un séminaire régional et le délégué de l'Inde a réitéré l'invitation de son Gouvernement à tenir le séminaire dans son pays. (par. 136)

17. En formulant leurs propositions et programmes relatifs à la guerre au gaspillage, les Etats Membres et la FAO doivent accorder une haute priorité aux problèmes présentant un caractère irréversible, de même qu'à ceux à propos desquels une intervention peut être d'un bénéfice immédiat. (par. 155)

18. La FAO et les Etats Membres doivent entreprendre des enquêtes systématiques sur les pertes qui se produisent dans différents secteurs de l'agriculture, et mettre au point des méthodes statistiques permettant d'estimer ces pertes. (par. 156)

19. Les pays de la Région doivent évaluer leurs programmes de lutte et de recherche anti-rongeurs en vue de les renforcer. Le projet entrepris dans ce domaine au Pakistan peut jouer dans la Région un rôle de coordination. (par. 158)

20. La Conférence s'est préoccupée de la rapidité avec laquelle s'accroît la résistance chez certains insectes cependant que le public et les services officiels s'inquiètent de plus en plus des risques que peut entraîner pour l'homme, le bétail, les pêches et le milieu en général, l'emploi des pesticides et notamment les plus dangereux d'entre eux. Les Etats Membres et la FAO doivent donc veiller davantage à ce que les pesticides utilisés soient à la fois efficaces et inoffensifs. (par. 160)

21. La Conférence a été informée des deux projets de demande préparés par la FAO afin que le PNUD aide les Etats Membres pour la recherche globale sur les pesticides agricoles et pour l'adoption et l'emploi de techniques intégrées de lutte contre les nuisibles. La Conférence recommande qu'après examen approprié au niveau national, les gouvernements adressent au PNUD une déclaration d'intention à l'appui de ces propositions. (par. 162)

22. Les Etats Membres doivent renforcer leurs services phytosanitaires en fournissant les moyens et en adoptant la législation nécessaire. Le contrôle phytosanitaire après importation et les procédures de certification phytosanitaire pour l'exportation exigent également une attention particulière. (par. 164)
23. A ce jour, on a surtout étudié dans la Région les principaux parasites et maladies du riz et de quelques cultures de grande valeur. Il convient d'accorder maintenant plus d'attention à l'étude des ennemis, maladies et adventices des autres céréales, des légumineuses, légumes, fruits et cultures commerciales. (par. 165)
24. La Conférence a souligné la nécessité de fournir des moyens de recherche adéquats et un personnel qualifié et d'intensifier les études consacrées aux adventices, et notamment à leur écologie et à leur contrôle. Certaines plantes adventices, telle la jacinthe d'eau, recouvrent de vastes étendues de la Région, et l'action la plus efficace consiste en mesures prises conjointement au niveau régional ou subrégional. (par. 166)
25. Les variétés à haut rendement ont aggravé les problèmes phytosanitaires et en ont créé de nouveaux: flétrissure de la feuille de riz, "rice gall midge", virose tangro, jassides et chenilles mineuses. Il convient d'envisager sans retard les recherches nécessaires. Vu la rapidité et l'intensité avec lesquelles certains des parasites et maladies attaquent ces cultures, les Etats Membres doivent instituer et renforcer les services de surveillance et de prévision. (par. 167)
26. Les Etats Membres et la FAO doivent s'employer à entreprendre d'urgence des programmes régionaux de recherche coordonnée consacrés à des problèmes précis, tels la lutte contre les adventices, les mesures intégrées de lutte, la recherche sur les pesticides, tout en usant des moyens disponibles dans les Etats Membres. (par. 168)
27. Les services nationaux de diagnostic, de production de vaccins et de formation sont insuffisants pour répondre aux exigences présentes. Une haute priorité devrait être assignée aux études en matière d'épidémiologie. (par. 171)
28. La Conférence préconise vivement de créer des services nationaux de quarantaine ou de renforcer les services existants; elle suggère que l'échange de renseignements sur les épizootologies et les maladies contagieuses soit encouragé par les soins du Bureau régional. (par. 174)
29. La Conférence recommande aux Etats Membres de renforcer les services de vulgarisation en matière d'élevage, comme prélude à l'application d'un programme efficace de lutte contre les maladies animales. (par. 175)
30. Il convient d'explorer encore les possibilité d'utilisation économique pour l'alimentation animale de la farine de poisson et des sous-produits des abattoirs et des minoteries; en effet, ces ressources ne sont guère exploitées dans de nombreuses contrées. (par. 176)
31. Les Etats Membres doivent étudier la situation et prendre des mesures pour la conservation et la réhabilitation du buffle, que l'on devrait tendre à améliorer afin de l'exploiter pour le lait et la viande; la FAO est invitée à intensifier ses efforts dans ce domaine. (par. 177)
32. La Conférence insiste sur la nécessité de créer des abattoirs convenablement équipés. (par. 178)
33. L'approche adoptée en Afrique pour éliminer la peste bovine doit être également utilisée en Inde, au Népal et en Afghanistan, avec la collaboration active du Pakistan. La FAO devrait prendre l'initiative à cet égard et obtenir une assistance de sources bilatérales et multilatérales. (par. 179)

34. Il faudrait s'attacher davantage à enseigner au personnel de niveau moyen des méthodes rationnelles d'emmagasinement et de lutte contre les nuisibles qui sévissent dans les entrepôts; on devrait également saisir toutes les occasions qui s'offrent d'exécuter, sous les auspices de la CMCF ou grâce aux diverses sources d'aide bilatérale gérées par la FAO des projets pilotes de démonstration et de formation au niveau de l'exploitation et du village. Il faudrait enfin organiser des cours sur l'emmagasinement et le traitement des fruits et légumes frais, ainsi que des stages de perfectionnement sur les méthodes de récolte, de manutention et de classement par qualité. (par. 181)

35. Les gouvernements devraient redoubler d'efforts pour créer des installations satisfaisantes de traitement en faisant appel aux sources tant intérieures qu'extérieures d'assistance. (par. 183)

36. Les Etats Membres devraient recenser les moyens dont ils disposent pour le traitement du poisson et la création de nouveaux produits, en demandant le cas échéant aide et conseil pour mieux exploiter cette ressource primordiale. (par. 184)

37. La Conférence insiste sur la nécessité de ne pas dissocier la technologie alimentaire et la nutrition dans les programmes de formation, particulièrement au niveau des techniciens. Elle souligne tout l'intérêt que revêtent les projets de démonstration des techniques de transformation des denrées alimentaires comme moyen de stimuler l'appui du secteur privé pour la mise au point de nouveaux produits à partir des sources d'aliments actuellement disponibles. (par. 185)

38. Les Etats Membres devraient améliorer et moderniser leurs minoteries et prévoir aussi les moyens nécessaires pour le classement par qualité, le séchage et l'entreposage des produits. Les facteurs qui déterminent la qualité meunière et le taux d'extraction devraient aussi faire l'objet d'évaluations. (par. 186)

39. Les Etats Membres devraient entreprendre des enquêtes globales sur les ressources en sol et en eau. L'initiation aux méthodes employées pour les enquêtes globales sur les ressources des zones arides, arrosées par les pluies ou bien encore soumises à la mousson, est indispensable pour obtenir des données valables aux fins de la planification nationale. (par. 187)

40. Les Etats Membres devraient envisager de demander une aide pour exécuter dans d'autres secteurs, en particulier dans la mer de Chine méridionale, des projets analogues au projet relatif aux pêches de l'océan Indien, en tenant compte des suggestions qui pourront être présentées par le Conseil indo-pacifique des pêches et par la Commission des pêches pour l'océan Indien. (par. 189)

41. Les experts forestiers affectés à la Région au titre de l'assistance technique devraient préparer des manuels sur l'aménagement des bassins versants en donnant la priorité aux régions touchées par la mousson. On organiserait ensuite une série de séminaires, de projets pilotes et d'unités de démonstration au niveau de l'exploitation agricole, ce qui stimulerait l'intérêt du secteur public et du secteur privé à l'égard d'un programme national d'aménagement des bassins versants. (par. 190)

42. Des dispositions devraient être prises par l'entremise de la FAO en vue d'échanges d'informations sur les programmes d'amélioration de la commercialisation, notamment ceux qui bénéficient d'une aide bilatérale et multilatérale. (par. 192)

43. L'attention a été appelée sur le problème de la commercialisation des inputs agricoles et sur la nécessité de rattacher la commercialisation au crédit et à la distribution des fournitures agricoles, à l'intention des petits exploitants en particulier. (par. 196)

44. Les travaux dans les domaines suivants: légumineuses, cultures fourragères et arbustives, fruits et légumes, plantes d'ornement, en particulier celles qui sont destinées à l'exportation, méthodes de lutte contre les nuisibles et les maladies, fertilité du sol, rotation des cultures, plantes adventices et utilisation des terres incultes doivent recevoir la priorité. On a en outre fait valoir la nécessité particulière d'effectuer des recherches sur les zones de dry-farming, les zones non irriguées mais assurées de précipitations et les zones menacées par les crues, dont la prompte mise en valeur est indispensable pour divers motifs d'ordre social et économique, notamment pour atténuer les disparités régionales. (par. 198)
45. Il faudrait établir une liaison entre les chercheurs, les vulgarisateurs et les exploitants pour faire en sorte que le travail de recherche ait une orientation pratique et que les agriculteurs puissent sans délai tirer pleinement parti de ses résultats. (par. 199)
46. Les mêmes conditions agro-écologiques se rencontrent dans plusieurs pays de la Région, si bien qu'il existe de grandes possibilités d'action concertée aux niveaux régional et sous-régional pour la solution d'un certain nombre de problèmes de recherche. (par. 202)
47. Les universités devraient prendre une part croissante à la recherche et à la formation agricoles, et il conviendrait d'examiner les possibilités de passer des contrats avec des universités pour des travaux précis de recherche. (par. 204)
48. Il conviendrait de fonder une association d'instituts de recherche et d'universités pratiquant la recherche, afin de faciliter les échanges de renseignements entre ces établissements et la coordination des recherches effectuées dans d'importants domaines. (par. 204)
49. La Conférence approuve la suggestion tendant à résoudre dans le cadre régional certains des problèmes communs, en créant des instituts ou centres régionaux. (par. 207)
50. Des réformes de structure sont nécessaires pour faire coïncider les programmes d'aide des organismes multilatéraux avec les priorités nationales. (par. 211)
51. Les pays de la Région doivent travailler ensemble à réaliser un meilleur équilibre régional dans la mise en valeur et l'utilisation des ressources disponibles. (par. 211)
53. Il faudrait étudier de très près les recommandations touchant la programmation par pays du PNUD afin de resserrer la collaboration entre les institutions bilatérales et multilatérales, de façon à mieux utiliser l'aide extérieure. (par. 213)

II. RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU DIRECTEUR GENERAL

1. La FAO devrait s'employer à rassembler et à diffuser, dans l'intérêt de tous, les éléments de connaissance acquis par les Etats Membres; elle devrait aussi aider à créer des banques de semences, à organiser des études sur le prix des engrais, à analyser les problèmes de développement des zones de dry-farming et à lancer des programmes d'action visant à englober dans la "révolution verte" les petit exploitants, les fermiers et les cultivateurs sans terre. (par. 35)
2. Comme il faut du temps pour que les projets concernant la pêche hauturière dans les océans qui bordent les pays en voie de développement de la Région bénéficient de l'aide internationale ou bilatérale, ces pays n'ont pas pu exploiter rapidement les ressources en question. Entre-temps, des entreprises commerciales de pays lointains avancés ont rapidement développé l'exploitation des richesses halieutiques de ces océans. La Conférence recommande que la FAO prenne d'urgence des mesures visant à sauvegarder les intérêts des pays en voie de développement de la Région. (par. 39)

3. Il a été suggéré d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale la question du "Rôle de la foresterie dans le développement économique et social de la Région".
(par. 43)

4. La Conférence note avec regret que le montant des crédits du PNUD affectés à la Région au titre de l'assistance technique et du Fonds spécial n'est proportionné ni à son rôle ni à son importance, que l'on considère le chiffre de sa population ou son potentiel agricole. La Conférence demande instamment que la question soit portée à l'attention du Conseil et de la Conférence de la FAO, afin que des mesures puissent être prises pour réaliser une répartition plus équilibrée des ressources.
(par. 44)

5. L'opinion a été exprimée avec force au sein de la Conférence qu'il était hautement souhaitable de prendre sans tarder de nouvelles mesures de renforcement du Bureau régional, afin que celui-ci puisse affronter des tâches de plus en plus complexes et exigeantes. Eu égard aux responsabilités croissantes qu'impose la complexité des problèmes, il y a eu lieu d'élever le poste du Représentant régional en Asie et Extrême-Orient au rang de Sous-Directeur général; les postes des fonctionnaires régionaux qui s'occupent de secteurs où des consultations et des services sont le plus nécessaires aux Etats Membres devraient de même être reclassés compte tenu des responsabilités plus lourdes qui incombent aux titulaires. De nombreux délégués ont jugé souhaitable, compte tenu des objectifs de la réorganisation et des besoins particuliers des Régions, que la FAO affecte à tous les Bureaux régionaux des crédits inscrits au budget ordinaire en plus de ceux alloués au titre des experts-conseils, qui serviraient à exécuter de petits projets pilotes recommandés par la Conférence, de manière à compléter les ressources fournies par les institutions, organismes et gouvernements participants de la Région.
(par. 45)

INCIDENCES POLITIQUES POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT DE L'ETUDE REGIONALE ET DE L'ETUDE MONDIALE EFFECTUEES AU TITRE DU PLAN INDICATIF MONDIAL

Effets des variétés à haut rendement sur l'économie des céréales et de l'élevage

6. La FAO devrait intensifier son aide aux Etats Membres pour l'évaluation des résultats des programmes relatifs aux variétés à haut rendement et des problèmes pratiques que pose leur mise en oeuvre; les résultats et problèmes devraient être périodiquement examinés par un groupe ad hoc de fonctionnaires chargés de l'exécution des programmes dans les différents pays de la Région.
(par. 47)

7. Les mesures susceptibles d'améliorer le rapport entrées/sorties ont été jugées plus profitables dans l'immédiat que le fait de diminuer les prix des cultures de base. Aussi faut-il étudier avec le plus grand soin les possibilités de réaliser des économies en instaurant une coopération intrarégionale pour la fabrication des inputs.
(par. 48)

8. La FAO devrait continuer de prêter son concours pour la mise en valeur des ressources asiatiques en eaux superficielles et souterraines, et pour l'application des programmes nécessaires en vue d'assurer une bonne utilisation et un aménagement rationnel des eaux dans le cadre de projets nouveaux ou déjà existants.
(par. 50)

9. Par l'intermédiaire de son Bureau régional, la FAO devrait en outre servir de centre d'information sur les résultats obtenus dans la Région ainsi que sur les travaux expérimentaux et autres faits techniques nouveaux.
(par. 50)

10. La FAO devrait s'attacher tout spécialement aux questions d'entreposage, de séchage et d'usinage, sans oublier la mise au point d'un matériel adapté aux exigences de la Région.
(par. 51)

11. La Conférence recommande que la FAO apporte son concours, en organisant des réunions régionales pour discuter des efforts entrepris, des méthodes en vigueur et des résultats obtenus dans la Région ou à elle applicables, ainsi qu'en collaborant avec d'autres organisations internationales et avec les planificateurs nationaux à l'élaboration de projets pilotes multidisciplinaires au profit des petits exploitants, des agriculteurs marginaux et des cultivateurs sans terre. (par. 56)

12. La FAO doit s'attacher davantage à proposer des entreprises et systèmes convenant à l'agriculture non irriguée, eu égard aux différentes zones écologiques de la Région. Il faudrait pour commencer entreprendre des études spéciales dans divers pays sous l'égide du Bureau régional, lequel devrait aussi promouvoir entre les pays l'échange de données d'expérience et de renseignements sur ce problème, par l'entremise d'un organisme de consultation approprié. L'un des buts précis de ces études devrait être d'identifier les zones qui se prêtent à l'application de nouveaux plans de mise en valeur des terres et à la création d'entreprises insérées dans ce cadre et commercialement prometteuses. (par. 57)

Perspectives pour les grands produits d'exportation de la Région, à la lumière de l'étude des échanges et des possibilités de coopération commerciale intrarégionale

13. Il a été suggéré que les analyses de la FAO contenues dans l'Etude prospective sur le développement de l'agriculture mondiale soient étendues aux pays industrialisés, compte tenu des objectifs fixés tels qu'ils ont été définis par la Conférence de la FAO à sa quinzième session. (par. 67)

14. La FAO devrait entreprendre, éventuellement de concert avec la CNUCED et avec le concours d'experts-conseils, une étude des divers aspects de la commercialisation agricole - organisation des expéditions, taux de fret, enchères - et aussi de leur incidence sur les cours internationaux des produits. (par. 68)

Besoins en facteurs de production manufacturés et possibilités offertes à leur production dans la Région

15. La FAO devrait aider les pays à supprimer les goulots d'étranglement qui entravent la fourniture de facteurs de production manufacturés, grâce à des études de préinvestissement et à des investissements institutionnels. (par. 75)

16. La majorité des délégués ont proposé que la FAO prenne les initiatives voulues en vue d'instituer un programme d'aide matérielle à la production alimentaire. (par. 76)

17. La FAO devrait encourager davantage les échanges de renseignements entre ses Etats Membres sur les méthodes d'organisation de l'achat et de la distribution des biens de production aux petits exploitants. (par. 79)

18. La FAO doit renforcer son assistance technique dans le domaine des rapports sol-eau-engrais-culture, qui peut produire à court terme des avantages substantiels. (par. 81)

19. La FAO devrait attirer l'attention de l'institution compétente de l'ONU sur la nécessité de découvrir et d'exploiter des sources domestiques de soufre, de potasse, de phosphate et autres éléments nutritifs indispensables aux végétaux. (par. 83)

20. Il convient de former du personnel de terrain du niveau intermédiaire en ce qui concerne la mécanisation et l'emploi des pesticides. La FAO devrait consacrer une étude spéciale aux moyens de formation disponibles dans la Région au profit de tous les pays d'Asie. (par. 87)

21. Une étude approfondie s'impose en ce qui concerne la capacité actuelle, prévue et potentielle de production des inputs parmi les pays de la Région, ainsi que les types de produits, les prix et tous autres éléments pertinents. La promotion des échanges de facteurs de production manufacturés entre les pays en voie de développement de la Région non seulement réduirait le coût pour les utilisateurs, mais irait aussi dans le sens de l'effort récemment entrepris par la CEAEQ en vue d'établir une coopération interrégionale en matière commerciale et financière. La FAO devrait étudier ces questions pour déterminer ce qui reste encore à accomplir. (par. 91)

Objectifs agricoles pour la deuxième Décennie du développement

22. La FAO doit prêter une attention particulière aux disparités entre les zones à fort potentiel et les zones à faible potentiel, dans les travaux relatifs à la deuxième Décennie et à l'étude prospective pour le développement de l'agriculture mondiale. (par. 95)

23. En sus de ses activités à long terme en matière de planification du développement, la FAO devrait renforcer son aide aux planificateurs des différents pays et prendre notamment des mesures pour améliorer les statistiques et les services statistiques nationaux. (par. 97)

MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Enseignement et formation agricoles compte tenu des besoins en main-d'oeuvre

a) Enseignement et formation théoriques

24. La FAO devrait poursuivre sa collaboration avec l'OIT pour déterminer les besoins en main-d'oeuvre agricole. Elle est invitée à prêter un soin particulier aux programmes destinés à améliorer qualitativement et quantitativement l'effectif des techniciens agricoles de niveau moyen. L'action déjà menée par la FAO pour organiser au niveau national des séminaires sur les problèmes d'enseignement agricole et des cours de perfectionnement du personnel enseignant a suscité de vives louanges, car elle a eu sur le terrain des effets sensibles; aussi le Bureau régional devrait-il poursuivre et intensifier, au bénéfice des Etats Membres de la Région, cet utile service inscrit au Programme ordinaire de la FAO. (par. 101 et 102)

25. Il convient que la FAO et les Etats Membres s'attachent d'urgence à donner une formation aux artisans traditionnels, en matière de réparation, d'entretien et de fabrication d'outillage perfectionné. (par. 104)

26. Il faut s'attacher davantage à inculquer aux techniciens agricoles les principes de la sociologie rurale, de la dynamique des groupes et des communications, et encourager dans la Région l'enseignement de ces disciplines aux agents chargés du travail de formation. Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles d'agriculture de la Région, il conviendrait de mettre sur pied un projet coordonné tendant à initier les enseignements à diverses disciplines agricoles; il s'agirait pour cela de renforcer les instituts nationaux afin qu'ils puissent assurer la formation sur une base régionale ad hoc. (par. 105 et 106)

27. La FAO devrait s'intéresser plus activement aux questions touchant l'enseignement agricole supérieur; il faudrait notamment établir des liens avec les chercheurs, encourager les universités à participer au travail de vulgarisation et veiller à ce que les programmes d'enseignement soient rapportés aux possibilités d'emploi. Des consultations régulières entre les établissements supérieurs d'enseignement agricole de la Région pourraient être extrêmement utiles pour renforcer ces établissements et la FAO est invitée à organiser de telles consultations. (par. 107)

b) Education des agriculteurs

28. Reconnaissant l'intérêt des visites effectuées par des groupes d'agriculteurs avertis dans les différents pays de la Région, la Conférence recommande que la FAO prenne l'initiative d'organiser des voyages de ce genre. (par. 108)

Développement des moyens d'information de soutien

29. On a souligné l'opportunité d'une aide de la FAO pour former du personnel dans le domaine des moyens d'information de soutien. (par. 114)

30. Il a été suggéré d'organiser un cycle d'études ou un séminaire pour analyser divers aspects du développement des moyens d'information de soutien ainsi que l'expérience acquise à cet égard dans la Région. (par. 115)

31. La FAO devrait rassembler et publier des renseignements sur l'utilisation des auxiliaires de l'information en milieu rural. (par. 115)

32. Il conviendrait de réaliser un projet pilote régional sur le développement des moyens d'information de soutien en vue d'une action concertée de la part des services nationaux existants comme ceux de l'Inde et des Philippines. (par. 115)

Participation des jeunes au développement rural

33. La FAO est invitée à entreprendre dans les pays de la Région intéressés des projets pilotes de formation des jeunes adultes ruraux, à l'exploitation et dans la communauté; elle devrait aussi organiser dans l'une au moins des zones pour ces projets un centre régional de formation des instructeurs qui seront chargés de dispenser ce type d'enseignement agricole au niveau de l'exploitation. (par. 119)

34. La FAO est priée de continuer à renforcer les programmes existants en organisant de nouveaux séminaires nationaux avec travaux pratiques touchant le travail de vulgarisation auprès des jeunes ruraux. (par. 121)

35. Il demeure difficile aux jeunes ruraux, faute de pouvoir s'instruire et se former, de trouver de l'emploi dans les agro-industries dont l'essor s'accroît partout où les VHR ont été introduites avec succès. Du reste, ces industries choisissent fréquemment de s'implanter dans les grandes villes ou à proximité, pour bénéficier de l'infrastructure existante. De concert avec d'autres institutions internationales compétentes, la FAO devrait entreprendre l'étude de ces problèmes. (par. 123)

Les femmes dans le développement rural

36. Bonne note a été prise des divers programmes et projets de formation destinés aux femmes rurales dans la Région; la FAO est invitée à prêter son concours pour aider à rationaliser et à orienter les programmes de formation. (par. 127)

Organisation des agriculteurs en vue du développement rural

37. La FAO est invitée à concourir davantage à l'organisation des agriculteurs au moyen de séminaires et stages pratiques nationaux, d'études et séminaires régionaux et de voyages d'étude. Considérant la question du transfert progressif aux agriculteurs eux-mêmes des fonctions de direction et de contrôle exercées jusque-là par le gouvernement sur leurs organisations, la Conférence demande que la FAO consacre une étude régionale audit problème et à l'expérience acquise en la matière. (par. 128 et 131)

38. La FAO doit aider à mettre sur pied un programme régional d'échanges qui permettra aux animateurs ruraux d'étudier le développement agricole et rural, et aussi le fonctionnement des groupements de cultivateurs dans les différents pays de la Région. (par. 132)

Approche institutionnelle intégrée au développement rural

39. La suggestion tendant à faire étudier par des séminaires nationaux le degré d'évolution des institutions et leur intégration en vue d'une action efficace, a été approuvée. On a suggéré à cet égard d'organiser un séminaire régional et le délégué de l'Inde a réitéré l'invitation de son Gouvernement à tenir le séminaire dans son pays. (par. 136)

40. La FAO est invitée à examiner les possibilités d'emploi qui pourraient découler des actions suivantes:

- 1) nouvelle avance de l'agriculture, due à des innovations comme les variétés à haut rendement;
- 2) construction d'ouvrages dans les zones sujettes aux crues et à la sécheresse;
- 3) industrialisation directement liée au développement agricole et implantation des industries dans des villes de moyenne importance;
- 4) réforme agraire.

Il a été suggéré que le Bureau régional soit doté des ressources nécessaires pour compléter ces études par des projets pilotes de démonstration. (par. 137 et 138)

41. La Conférence note avec satisfaction la création du Comité spécial de la FAO pour la réforme agraire, qui aidera à orienter les programmes intéressant la deuxième Décennie pour le développement, et souligne que cet organe devrait se pencher plus particulièrement sur les problèmes que pose aux petits exploitants l'adoption de variétés à haut rendement. (par. 139)

42. Dans le secteur très voisin de la colonisation agraire, l'attention est appelée sur les possibilités qu'il offre en matière de création d'emplois et recommande que le Bureau régional soit renforcé pour pouvoir octroyer l'aide voulue.

GUERRE AU GASPILLAGE

43. En formulant leurs propositions et programmes relatifs à la guerre au gaspillage, les Etats Membres et la FAO doivent accorder une haute priorité aux problèmes présentant un caractère irréversible, de même qu'à ceux à propos desquels une intervention peut être d'un bénéfice immédiat. (par. 155)

44. La FAO et les Etats Membres doivent entreprendre des enquêtes systématiques sur les pertes qui se produisent dans différents secteurs de l'agriculture, et mettre au point des méthodes statistiques permettant d'estimer ces pertes. (par. 156)

Protection des plantes

45. L'actuel poste d'expert régional de la protection des plantes devrait devenir un poste permanent et un autre expert régional devrait être fourni au titre du programme d'assistance technique; les Etats Membres devraient appuyer comme il convient ce renforcement du personnel régional. Le Directeur général devrait examiner la possibilité d'obtenir les services d'un expert associé qui seconderait l'expert en poste à Bangkok. (par. 157)

46. La Conférence s'est préoccupée de la rapidité avec laquelle s'accroît la résistance chez certains insectes cependant que le public et les services officiels s'inquiètent de plus en plus des risques que peut entraîner pour l'homme, le bétail, les pêches et le milieu en général, l'emploi des pesticides et notamment les plus dangereux d'entre eux. Les Etats Membres et la FAO doivent donc veiller davantage à ce que les pesticides utilisés soient à la fois efficaces et inoffensifs. (par. 160)

47. La Conférence approuve sans réserve la recommandation faite lors de la quinzième session de la Conférence de la FAO et tendant à créer au Siège un poste de spécialiste chargé d'étudier les problèmes que pose la résistance aux pesticides, ainsi que des mesures de lutte intégrée, et elle invite le Directeur général à créer le poste proposé durant l'exercice 1970-71 dans les limites du budget approuvé. (par. 163)

48. A ce jour, on a surtout étudié dans la Région les principaux parasites et maladies du riz et de quelques cultures de grande valeur. Il convient d'accorder maintenant plus d'attention à l'étude des ennemis, maladies et adventices des autres céréales, des légumineuses, légumes, fruits et cultures commerciales. (par. 165)

49. Les Etats Membres et la FAO doivent s'employer à entreprendre d'urgence des programmes régionaux de recherche coordonnée consacrés à des problèmes précis, tels la lutte contre les adventices, les mesures intégrées de lutte, la recherche sur les pesticides, tout en usant des moyens disponibles dans les Etats Membres. (par. 168)

50. La Commission régionale pour la protection des plantes doit envisager des mesures visant à empêcher l'introduction des maladies et parasites des arbres forestiers. (par. 169)

51. Il conviendrait d'étudier la capacité des industries régionales de produits phytosanitaires afin d'aider les Etats Membres à établir leurs programmes de production - notamment pour la fabrication des pesticides - et à resserrer leur coopération de façon que les ressources régionales soient utilisées le plus rentablement possible. (par. 170)

Protection animale

52. Le Bureau régional devrait assurer les services à court terme d'un expert-conseil pour enquêter sur la situation et les possibilités des laboratoires vétérinaires nationaux, en vue de préparer une demande d'aide du PNUD pour la création en Extrême-Orient d'un institut de la santé animale. (par. 172)

53. Il y a lieu d'établir immédiatement une commission régionale de la santé animale pour l'Asie et l'Extrême-Orient, et d'assurer les ressources financières voulues pour les activités de cette commission. (par. 173)

54. La Conférence préconise vivement de créer des services nationaux de quarantaine ou de renforcer les services existants; elle suggère que l'échange de renseignements sur les épizooties et les maladies contagieuses soit encouragé par les soins du Bureau régional.
(par. 174)

55. Les Etats Membres doivent étudier la situation et prendre des mesures pour la conservation et la réhabilitation du bufle, que l'on devrait tendre à améliorer afin de l'exploiter pour le lait et la viande; la FAO est invitée à intensifier ses efforts dans ce domaine.
(par. 177)

56. L'approche adoptée en Afrique pour éliminer la peste bovine par l'action conjuguée de plusieurs pays doit être également utilisée en Inde, au Népal et en Afghanistan, avec la collaboration active du Pakistan. La FAO devrait prendre l'initiative à cet égard et obtenir une assistance de sources bilatérales et multilatérales.
(par. 179)

57. La FAO devrait explorer la possibilité de recruter au titre de l'assistance technique un spécialiste qui serait chargé d'étudier l'étendue des pertes de cuirs et peaux dans la Région, en vue de suggérer aux Etats Membres les mesures à prendre pour les éviter.
(par. 180)

Amélioration de la manutention, de l'entreposage et du traitement des produits alimentaires

58. Il faudrait s'attacher davantage à enseigner au personnel de niveau moyen des méthodes rationnelles d'emmagasiner et de lutte contre les nuisibles qui sévissent dans les entrepôts; on devrait également saisir toutes les occasions qui s'offrent d'exécuter, sous les auspices de la CMCF ou grâce aux diverses sources d'aide bilatérale gérées par la FAO, des projets pilotes de démonstration et de formation au niveau de l'exploitation et du village. Il faudrait enfin organiser des cours sur l'emmagasiner et le traitement des fruits et légumes frais, ainsi que des stages de perfectionnement sur les méthodes de récolte, de manutention et de classement par qualité.
(par. 181)

59. La Conférence suggère que le Programme ordinaire de la FAO insiste davantage sur la mise au point de produits nouveaux dérivés de ressources ichthyologiques et que les pays recensent les moyens dont ils disposent pour le traitement du poisson et la création de nouveaux produits, en demandant le cas échéant aide et conseil pour mieux exploiter cette ressource primordiale.
(par. 184)

Conservation des ressources en sols et en eau et des ressources naturellement renouvelables

60. La FAO devrait prendre l'initiative de créer dans la Région un centre d'initiation aux méthodes employées pour les enquêtes globales sur les ressources, compte tenu de la nécessité d'y étudier les milieux représentatifs de l'ensemble de la Région.
(par. 187)

61. La FAO devrait s'employer à promouvoir des études régionales ou subrégionales sur l'envasement et les problèmes connexes, en particulier l'envasement de certains grands réservoirs de la Région dont la capacité diminue rapidement.
(par. 188)

COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION EFFICACES DES PRODUITS ET DES FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE SUR LE MARCHÉ INTERIEUR

62. La FAO devrait consacrer des études comparatives aux dispositifs institutionnels, aux circuits de commercialisation des produits et inputs agricoles et à la place qu'occuperont les marchés locaux dans ce cadre global, autant d'aspects qui intéressent particulièrement le Programme VHR.
(par. 192)

63. Des arrangements devraient être faits pour l'échange d'informations, par l'entremise de la FAO, sur les programmes d'amélioration de la commercialisation, notamment ceux qui bénéficient d'une aide bilatérale et multilatérale.
(par. 192)

64. La Conférence souligne la nécessité d'élargir l'aide de la FAO de façon qu'elle englobe des services et moyens de commercialisation spécialisés pour divers produits, y compris leurs utilisations finales. (par. 193)

65. Il conviendrait que la FAO prenne des mesures pour faire participer plus pleinement les pays en voie de développement à son programme du Codex Alimentarius. (par. 194)

RECHERCHES EN VUE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LA REGION

66. La FAO devrait explorer les possibilités d'application des techniques de télédétection aux fins du développement agricole, halieutique et forestier des pays de la Région. (par. 200)

67. La Bureau régional de la FAO devrait faire office de centre pour le rassemblement, le dépouillement et la diffusion des renseignements sur les moyens de recherche et les résultats de la recherche dans la Région. (par. 205)

68. La Conférence approuve la suggestion tendant à résoudre dans le cadre régional certain des problèmes communs, en créant des instituts ou centres régionaux. (par. 207)

MOBILISATION DES RESSOURCES INTERIEURES ET EXTERIEURES NECESSAIRES AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE PENDANT LA DEUXIEME DECENNIE DU DEVELOPPEMENT

69. On a généralement exprimé le regret que la Région ne reçoive pas la part qui lui revient de l'aide dispensée par les organismes des Nations Unies, et la Conférence appelle l'attention sur la nécessité de concours plus massifs et d'un effort plus assidu de la part du système des Nations Unies pour la solution des problèmes asiatiques. (par. 209)

70. Une plus grande souplesse a été préconisée en ce qui concerne les projets relevant du Fonds spécial, afin qu'il soit possible de présenter des demandes portant sur un ou plusieurs éléments, selon les besoins du pays, et d'acquiescer sur place les services disponibles. (par. 210)

71. La FAO devrait renforcer son système de coopération avec les institutions régionales, en particulier la Banque asiatique de développement, de façon à les associer davantage au développement agricole. (par. 213)

PROGRAMME A MOYEN TERME

72. On a souligné que la planification à moyen terme ne serait efficace que si les pays en voie de développement étaient mis en condition d'accroître leurs propres ressources grâce à l'assouplissement des obstacles au commerce et à des termes de l'échange plus favorables dus à l'amélioration des prix de leurs exportations traditionnelles vers les pays développés. Il conviendrait que la FAO accorde une priorité élevée au fait d'aider les pays en voie de développement à conclure des accords commerciaux avec les pays développés. (par. 224)

73. Il conviendrait de renforcer le Bureau régional, notamment par l'affectation d'un spécialiste du commerce des produits et la planification économique. (par. 221 et 226)

DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

M. le Président, MM. les délégués, Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant la dixième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Je vous apporte les vœux du Directeur général, qui n'a pu malheureusement venir lui-même mais qui a très à coeur, vous le savez, les intérêts de cette région où il a fait de nombreux séjours.

J'aimerais d'abord adresser quelques mots à nos hôtes. Nous leur savons gré de nous avoir invités et nous les remercions de tous les services qu'ils ont si généreusement mis à notre disposition. J'aimerais aussi dire combien il est opportun que la Conférence biennale d'une région qui présente une telle importance - c'est ici que la production alimentaire a marqué les progrès les plus étonnants ces dernières années - se tienne en Australie. Il y a quelques années, des esprits plus éclairés que le mien ont divisé le monde en pays développés et pays en voie de développement. Or, l'Australie est incontestablement un pays dynamique et prospère qui a obtenu des résultats remarquables en matière de production primaire et d'utilisation des terres, par exemple. Je comprends cependant que beaucoup d'entre vous, habitués pourtant à notre jargon, préfèrent continuer de considérer l'Australie comme un pays en développement. Voilà, me semble-t-il, une façon de voir saine - et encourageante. En même temps, l'Australie est l'un des pays qui prennent la plus grande part à l'aide internationale. Cet ensemble de circonstances fait que la FAO est particulièrement heureuse que la présente Conférence régionale se tienne à Canberra.

Il y a deux ans, dans le discours qu'il a prononcé à votre Conférence régionale, le Directeur général s'est un peu écarté de la tradition en ce sens qu'il a situé ses observations dans le cadre d'une politique globale de la FAO applicable aux différentes Régions mais valable à l'échelle mondiale. S'il avait pu être ici aujourd'hui, il aurait sans doute adopté une approche analogue. Car, si les conférences régionales offrent une occasion unique de cerner les problèmes particuliers à chaque Région et constituent par là les bases indispensables d'une politique cohérente, il importe également - pour la plus grande efficacité de ce processus lui-même - qu'à leur tour les Régions ne perdent pas de vue la situation mondiale.

La nécessité d'une semblable attitude devient chaque année plus impérieuse, car l'interdépendance croissante des nations et des régions du monde est toujours plus manifeste. Et il en va de même - mi-cause, mi-effet - des problèmes qui se posent à elles. Cela signifie qu'en recherchant les solutions possibles - même lorsqu'il s'agit de problèmes apparemment singuliers comme ceux qui touchent à la production agricole - nous devons tenir compte d'une vaste gamme de facteurs économiques et sociaux qui affectent les habitants de toutes les parties du monde. Bien entendu, la plupart des problèmes se présentent avec leurs données propres et pour les résoudre concrètement il nous faut agir - comme nous le faisons dans nos projets de terrain - en fonction des exigences régionales, nationales ou mêmes locales. Mais devant des faits tels que l'élargissement constant de l'écart entre la plupart des pays développés et des pays en voie de développement, la diffusion des connaissances techniques et l'intensification de la lutte pour la conquête des marchés internationaux de produits primaires, nous serons de plus en plus contraints d'envisager globalement la situation.

Pareille observation revêt peut-être une signification particulière en cette année 1970, qui marque le vingt-cinquième anniversaire de l'ONU et de la FAO, en même temps que la fin de la première Décennie pour le développement et le moment où nous nous apprêtons à aborder la deuxième.

Elle est aussi pertinente lorsqu'on en vient à considérer le rôle spécial qui incombe à la FAO. En effet, une vision d'ensemble est nécessaire si nous voulons comprendre à la fois les limites et la valeur de ce rôle. D'une part, il est clair que nous ne pouvons affronter seuls les problèmes du développement intéressant l'alimentation et l'agriculture. Nous avons

besoin de l'appui actif et continu de tous nos Membres, et nous devons travailler en étroite collaboration avec les autres institutions des Nations Unies, de même qu'avec tous les programmes bilatéraux et organisations non gouvernementales capables de nous seconder et disposés à le faire. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que la FAO a des compétences techniques bien définies qui, jointes à son statut d'organisme intergouvernemental, lui confèrent une position unique. J'ajoute que ces compétences techniques doivent sans cesse se renforcer pour que l'Organisation fasse preuve dans les années à venir de toute l'efficacité qu'elle peut et doit avoir.

Tel est l'esprit dans lequel j'aimerais maintenant signaler à votre attention certaines des questions essentielles dont vous êtes saisis. La plus pressante est, à mon avis, celle du Programme à moyen terme.

Vous vous souviendrez qu'à la quinzième session de la Conférence, en novembre dernier, le Directeur général avait présenté, conformément à une recommandation du Comité ad hoc d'experts chargé d'examiner les finances de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, un document contenant une esquisse de propositions visant les activités et les programmes à moyen terme. Lorsqu'elle a approuvé le principe de la programmation à moyen terme, la Conférence a demandé au Directeur général de soumettre un exposé plus détaillé sur les activités à moyen terme, avant la session que le Conseil tiendra en novembre prochain. C'est ce document qui vous est présenté, avec une note complémentaire où sont évoqués les principaux problèmes de développement agricole qui se posent dans la Région. Vous voudrez bien noter qu'il s'agit d'un aperçu des activités et programmes proposés pour les six prochaines années environ, et non pas du Programme de travail du prochain exercice biennal, lequel ne sera bien entendu établi qu'après les Conférences régionales et la session de novembre du Conseil.

Je ne crois pas devoir insister ici sur l'intérêt de la programmation à moyen terme, ni entrer dans le détail des deux documents que je viens de mentionner. Ils appellent cependant quelques commentaires.

Vous constaterez que le document général est axé sur les cinq domaines d'action d'action prioritaires constituant la nouvelle stratégie de la FAO que le Directeur général a proposée il y a deux ans. Il fait également état d'un sixième domaine, rattaché aux précédents, qui est celui de la planification du développement agricole proprement dite. Le fait que la Conférence ait accepté les domaines prioritaires et qu'ils se soient si bien prêtés à la programmation à moyen terme souligne leur valeur intrinsèque et les possibilités réelles qu'ils ouvrent de résoudre les problèmes liés au développement agricole. Le Directeur général espère vivement que les pays eux-mêmes tiendront compte dans toute la mesure possible des domaines prioritaires en élaborant leurs propres programmes de développement agricole.

Vous noterez aussi que ce document sur les programmes à moyen terme évoque certaines questions particulières. La première et la plus urgente est celle du chômage. Il est certain - eu égard en particulier à l'explosion démographique dans les pays en voie de développement - que si des mesures d'une ampleur jusqu'ici à peine imaginée ne sont pas prises d'urgence pour créer des possibilités d'emploi, nous aboutirons à un état de choses qui pourrait entraîner l'effondrement de sociétés entières.

La deuxième grande question a trait à la conservation du milieu. Depuis de nombreuses années, la FAO mène quantités d'activités visant l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, la protection et l'amélioration de l'environnement humain. Toutefois, la menace constituée par la surexploitation et la pollution a pris ces derniers temps une dimension nouvelle et elle exige une approche globale radicalement neuve. Les pays en voie de développement connaissent généralement des problèmes différents de ceux qui se posent aux pays industrialisés; ils devront néanmoins faire en sorte de ne pas répéter les erreurs qui ont été commises dans ces derniers. Au niveau international, vous savez sans doute que l'ONU organise pour 1972, à Stockholm, une conférence sur l'environnement humain, à laquelle la FAO se prépare déjà activement. J'aimerais attirer l'attention des Etats Membres de la Région sur la demande faite par le secrétariat de cette Conférence et relative à l'établissement de rapports nationaux. Ceux-ci fourniront aux pays de chaque Région une excellente occasion de recenser leurs propres problèmes d'environnement et de formuler des recommandations précises en vue de leur solution.

La troisième question spéciale mise en évidence dans le document sur les programmes à moyen terme est celle de la recherche - une brève note d'accompagnement traite de l'application de nouvelles techniques telles que la télédétection à partir de vaisseaux spatiaux. Pour ce qui est de la recherche en général, vous observerez que les conditions écologiques et les problèmes à résoudre étant communs à de nombreuses contrées, l'accent a été mis sur les possibilités d'action à l'échelon régional, sans pour autant méconnaître l'importance des travaux de recherche conduits à l'intérieur des différents pays et mondialement. À ce propos, les Conférences régionales sont invitées à identifier clairement les principaux problèmes appelant de nouvelles recherches, à établir entre eux un ordre de priorité et à indiquer si c'est au niveau national, régional ou international qu'il convient de les traiter.

J'aimerais faire encore quelques remarques au sujet de la programmation à moyen terme.

L'Organisation s'achemine désormais vers un système d'établissement du budget par programme. Avec l'approbation de la Conférence, le Programme de travail et budget pour 1972-73 sera élaboré sur cette base. Cela signifie que l'allocation des crédits se fera par programme et non plus, comme dans le passé, par division. Et nous comptons aller plus avant dans cette voie au cours des périodes biennales suivantes. Ce nouveau système met en lumière les domaines prioritaires et les programmes qui s'y rattachent au lieu de les noyer dans la confusion des détails administratifs; il apporte donc aux Etats Membres comme au Directeur général un instrument qui pourrait devenir extrêmement précieux pour l'évaluation des travaux de l'Organisation et des résultats auxquels ils aboutissent.

Voyons maintenant l'avenir de la Campagne mondiale contre la faim et son rôle privilégié dans l'établissement de liens entre la FAO et le grand public. L'efficacité que peut avoir ce rôle trouve une illustration dans la part prise en Inde par le Comité de la Campagne contre la faim à l'excellente organisation du Congrès national de l'alimentation qui a précédé le Congrès mondial. Je pourrais citer également la performance remarquable enregistrée par le Comité australien depuis les débuts de la Campagne.

Il faut aussi évoquer la nécessité de renforcer le programme relativement récent de développement des moyens d'information de soutien - qui fait appel à toutes sortes de méthodes (radio, télévision, auxiliaires audio-visuels) - afin de favoriser le progrès rural en général, de prouver aux populations rurales elles-mêmes l'importance et l'intérêt des projets conçus pour leur bien-être, et de les faire participer plus activement à la réalisation de ces projets.

Le dernier - mais non le moindre - des aspects du Programme à moyen terme que j'aimerais mentionner ici est la question de ses incidences sur la Région qui nous intéresse. Cette question est traitée dans le document complémentaire auquel j'ai fait allusion. Vous constaterez sans surprise que le thème de l'utilisation des variétés dites à haut rendement et leur expansion ultérieure, figure en bonne place.

Ces dernières années, votre région est devenue la pensée dominante de ceux qui s'occupent du problème alimentaire mondial. Il n'y a pas si longtemps, c'était dans cette Région que les perspectives semblaient les moins encourageantes. Aujourd'hui, grâce à la propagation des variétés céréalières à haut rendement, la situation s'est modifiée au point d'autoriser un optimisme "réaliste" ou "prudent".

Nous savons tous que d'importants matériels seront nécessaires si l'on veut utiliser avec un plein succès les variétés à haut rendement, et que des problèmes socio-économiques fort complexes et ardues restent à résoudre.

Pourtant, l'horizon s'est éclairci. D'après nos premières estimations, la production alimentaire aurait augmenté de quelque 2 pour cent dans l'ensemble du tiers monde, mais les progrès enregistrés dans les pays en développement de cette région seraient de 4 pour cent.

Cela étant, le document complémentaire relatif au Programme à moyen terme dans la Région traite surtout des moyens d'entretenir cet élan et de préparer la prochaine étape, au cours de laquelle il devrait devenir possible de libérer des terres et d'autres ressources pour de nouveaux usages, compte tenu de la nécessité d'éliminer ou d'éviter les dangereux déséquilibres économiques ou sociaux susceptibles de surgir. Le document traite également de l'élevage, des forêts tropicales, des pêches et du chômage, questions qui ont toutes une grande importance, mais de toute évidence l'argument majeur dans la Région est actuellement la Révolution verte et toutes ses incidences.

Monsieur le Président, je me suis un peu étendu sur nos propositions à moyen terme, car elles indiquent l'orientation que nous croyons devoir être donnée à la FAO dans les quelques prochaines années. Nous attendons avec le plus grand intérêt vos réactions à nos propositions, notamment en ce qui concerne l'Asie et l'Extrême-Orient, afin de pouvoir en tenir compte lorsque nous soumettrons la question au Conseil et à la Conférence.

L'argument qui vient à l'esprit, après ce que j'ai dit du Programme à moyen terme - est le Plan indicatif mondial, ou Etude prospective du développement agricole mondial, comme on l'appelle désormais.

Vous savez que la Conférence a vu dans le PIM une entreprise de pionniers, destinée à offrir un cadre mondial pour la planification du développement agricole. Même les pays qui n'ont pas été satisfaits des propositions formulées dans le Plan à leur sujet ont estimé qu'un travail de ce genre devait être non pas abandonné mais perfectionné. La Conférence a donc unanimement recommandé que le Directeur général fasse transformer le PIM, aussi rapidement que les circonstances le permettront et dans les limites des crédits disponibles pour 1970-71, en une Etude prospective du développement agricole mondial. Elle a aussi demandé plusieurs autres choses précises - notamment d'adopter une période de référence plus récente, d'élargir la portée géographique du Plan de façon qu'il couvre l'ensemble du monde, y compris les pays développés, et d'examiner l'incidence des changements possibles ou envisagés dans la répartition des revenus, les besoins sociaux, les politiques commerciales et les options économiques en matière de production.

De plus, le PIM lui-même et les nouveaux travaux préconisés par la Conférence doivent être adaptés à la durée et aux objectifs généraux de la deuxième Décennie pour le développement. Enfin, toutes ces tâches doivent être accomplies en liaison étroite avec les autorités nationales chargées de la planification des politiques agricoles et avec les organismes s'occupant de l'intégration au niveau des régions et des sous-régions.

Nous comptons établir une série de documents de base en tant que contribution à l'effort conjugué des organismes des Nations Unies visant la deuxième Décennie pour le développement. Outre une analyse des politiques générales de développement agricole, nous espérons établir des documents de fond pour chacune des régions en voie de développement.

Il faut reconnaître que les plus grosses lacunes relevées dans la portée du Plan indicatif mondial pour ce qui concerne les pays en voie de développement intéressent l'Asie et l'Extrême-Orient. Pour une raison ou une autre, un certain nombre de pays ont dû être laissés de côté : Birmanie, Cambodge, Laos, Indonésie, Malaisie orientale, Népal et Viet-Nam - soit 20 pour cent environ de la population de la Région. La plus considérable de ces lacunes est évidemment l'Indonésie et je suis heureux de pouvoir vous dire qu'immédiatement après la présente Conférence, une équipe de la FAO se rendra dans ce pays pour des consultations. J'espère qu'il sera possible, malgré l'exiguïté de nos ressources, d'inclure l'Indonésie dans les analyses que nous préparons aux fins de la deuxième Décennie pour le développement. Nous avons achevé le "rajeunissement" de la période de référence, qui porte à présent sur 1964-66, pour les 8 pays de la Région déjà étudiés ainsi que pour l'Indonésie. Ce matériel sera envoyé à tous les pays intéressés afin qu'ils communiquent leurs observations. L'analyse de la demande et de l'offre pour la période 1970-1980 sera rapportée aux objectifs de croissance économique globale proposés par les Nations Unies, sous réserve d'examen avec la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient à laquelle nous avons déjà envoyé nos observations. Les nouvelles projections de la demande seront établies dans un avenir très proche et l'étude de l'offre débutera en automne. Ces travaux ne seront évidemment pas aussi poussés que le PIM mais ils seront axés sur les questions qui revêtent une importance majeure du point de vue des politiques.

Voilà en bref où nous en sommes à l'heure actuelle en ce qui concerne l'application de la résolution de la Conférence relative au Plan indicatif mondial.

J'en arrive maintenant aux rapports Pearson et Jackson. Pour ce qui est du rapport Pearson, nous approuvons dans l'ensemble sa position théorique, l'analyse qui y est faite de la crise actuelle du développement et les objectifs qui y sont proposés. Nous espérons - comme vous, j'en suis sûr - que les pays riches prendront aussi rapidement que possible les mesures nécessaires pour atteindre ces objectifs, notamment en matière d'aide et de commerce.

L'Etude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement, à laquelle un éminent Australien, Sir Rober Jackson, a donné son nom en sa qualité de commissaire, appelle peut-être ici un plus long commentaire.

Elle revêt certes un caractère polémique. Mais nombreux sont ceux qui pensent que des changements sont nécessaires et la FAO a d'emblée adopté une attitude positive à l'égard des multiples suggestions intéressantes contenues dans l'Etude. Nous avons mis l'accent, dans le document que nous avons présenté au Bureau consultatif interorganisations, sur les éléments constructifs des propositions du rapport Jackson, tout en soulignant que le but devait être d'améliorer ce qui fonctionne et non de tout recommencer à partir de zéro; et nous avons insisté sur la nécessité de relations étroites, voire d'un "partnership" complet, entre les institutions spécialisées et le PNUD.

L'Etude de capacité a été longuement examinée par le Conseil d'administration du PNUD, puis par le Conseil économique et social. Les conclusions atteintes à l'échelon gouvernemental au sein de l'ECOSOC ont été formulées dans un long "consensus" soumis à l'approbation de l'Assemblée générale. Nous estimons que ce "consensus" est applicable et nous ferons de notre mieux pour l'appliquer. Nous sommes heureux en particulier de constater qu'il met en avant l'idée d'association, ou de "partnership", dont j'ai déjà fait mention.

Le moment est sans doute venu de dire un mot de nos programmes de terrain. Il s'agit là, soyez-en sûrs, de l'aspect de nos travaux auquel nous attachons le plus d'importance. Nous mettons tout en oeuvre pour accroître leur efficacité en accélérant le recrutement des experts, en améliorant les méthodes de gestion, notamment par l'analyse de réseaux, etc., et aussi en acceptant d'enthousiasme la théorie de Sir Robert Jackson sur la programmation par pays. Permettez-moi cependant de vous rappeler qu'une amplification des activités de terrain comme celle qu'envisage le rapport Jackson exigerait pour le moins que l'on double dans les prochaines années le montant des crédits alloués à ce titre. La FAO est certainement en mesure d'affronter le surcroît de travail que cela entraînerait. Mais elle ne pourra le mener à bien sans un élargissement concomitant de son Programme ordinaire, qui assure le soutien technique indispensable aux opérations de terrain. Je ne voudrais laisser planer aucun doute à ce sujet.

J'en viens maintenant au deuxième Congrès mondial de l'alimentation qui s'est tenu à La Haye du 16 au 30 juin. Certains d'entre vous y auront assisté et se seront donc fait une opinion quant au succès de ce Congrès. Je n'y étais pas personnellement, mais le Directeur général m'a dit que les débats avaient été du plus haut intérêt et ne pourraient manquer d'exercer une influence bienfaisante sur les activités de la FAO. On comptait plus de 1 800 participants venus de toutes les parties du monde et appartenant à tous les groupes d'âge comme aux milieux les plus divers. Ils étaient là à titre personnel, de sorte que les échanges de vues ont été plus libres et plus directs qu'ils ne le sont en général dans l'ambiance diplomatique circonspecte où se déroulent d'ordinaire les assemblées internationales.

L'élément le plus caractéristique du Congrès a peut-être été l'insistant plaidoyer en faveur d'une humanisation du processus du développement. Les problèmes relatifs à l'alimentation et à l'agriculture ont été envisagés dans le contexte du développement global, développement dans lequel on a voulu voir la somme des besoins et des sentiments humains élémentaires, comme aussi la somme des possibilités offertes aux hommes de participer à l'édification de leur propre avenir.

Tout compte fait, le Congrès a représenté une forme de dialogue inédite et extrêmement stimulante pour une institution du système des Nations Unies. On a beaucoup parlé du rôle joué par les jeunes et des positions parfois assez extrêmes qu'ils ont prises; dans l'ensemble cependant, malgré leur propension à la critique, ils ont apporté une contribution fondamentalement constructive.

Il me reste, Monsieur le Président, à aborder certaines questions qui intéressent plus spécialement la Région, encore que j'aie déjà évoqué plusieurs d'entre elles. Je commencerai par quelques remarques sur la situation générale de l'alimentation et de l'agriculture.

J'ai indiqué, vous vous en souviendrez, que selon les indices provisoires dont nous disposons, la production alimentaire aurait augmenté d'environ 4 pour cent en 1969 dans les pays en voie de développement de la Région. Si ce chiffre se confirme, il accusera un léger recul par rapport au taux de croissance de 5 pour cent réalisé l'année précédente, tout en restant sensiblement supérieur à la tendance à long terme. Il semble que l'avance ait été d'environ 1 pour cent au Japon, tandis que d'après nos estimations on aurait enregistré en Océanie une baisse d'environ 2 pour cent, le faible accroissement constaté en Nouvelle-Zélande n'ayant pas suffi à compenser un mouvement inverse en Australie, dû pour une bonne part à la contraction du volume de la récolte de blé.

Pour en revenir aux pays en voie de développement de la Région, les chiffres récents autorisent quelques conclusions générales. L'évaluation positive de la production alimentaire observée ces dernières années, grâce surtout aux variétés à haut rendement, donne à penser que la plupart de ces pays ont peut-être pris un tournant décisif, les progrès de la production vivrière gagnant de vitesse la croissance démographique, ce qui fait entrevoir des possibilités d'autosuffisance dans le domaine céréalier pour 1975-80. Pour autant qu'on puisse s'applaudir de la transformation qui s'est ainsi opérée, elle porte en puissance, faut-il le dire, de très sérieux risques de crise du commerce international.

De fait, c'est la situation du commerce et non celle de la production qui inspire des inquiétudes dans les pays en voie de développement de la Région. La performance relativement médiocre des exportations agricoles en 1969 souligne une fois de plus la vulnérabilité persistante de nombreuses économies qui sont fortement tributaires de la vente des produits primaires comme source de devises. Le redressement des cours de certains de ces produits, tels que le caoutchouc et l'étain, a permis à plusieurs pays d'améliorer leur balance commerciale. En revanche, la baisse des prix d'autres produits, tels que le riz et le thé, a provoqué dans bien des cas une détérioration de la balance des paiements. Cette situation généralement tendue a été aggravée par la charge fortement accrue du service de la dette dans la plupart des pays en voie de développement de la Région.

Une autre gestion d'intérêt régional concerne les dispositions que nous avons prises ces deux dernières années pour renforcer nos activités de terrain aux niveaux tant régional que national. Il s'agit là d'un aspect important de notre réorganisation qui est aujourd'hui presque achevée. Si la responsabilité ultime des politiques doit évidemment continuer d'incomber au Siège, par contre les bureaux régionaux devraient avoir davantage voix au chapitre pour ce qui touche à leurs zones de compétence. En outre, le Directeur général est très fermement convaincu que l'Organisation a besoin d'avoir des représentants dans autant de pays en voie de développement que possible; aussi la quasi-totalité des 55 Représentants dans les pays / Conseillers agricoles principaux prévus dans l'accord conclu avec le PNUD à ce sujet ont-ils déjà rejoint leur poste.

Pour vous donner encore une idée de ce que nous avons fait pour renforcer nos activités de terrain aux niveaux régional et national, je peux vous signaler que la proportion des crédits directement alloués aux Régions dans le budget total est passée de 7,2 pour cent pendant la période biennale 1968-69 à 14,5 pour cent pour l'exercice en cours. Et nous comptons ne pas nous en tenir là.

Le Directeur général croit toutefois devoir préciser que le renforcement des Bureaux régionaux et nationaux n'est pas le résultat d'une décision arbitraire; c'est un processus qui doit découler naturellement des besoins constatés sur place. C'est le recensement des principaux problèmes qui se posent sur le terrain, effectué de concert avec les pays eux-mêmes et avec les Représentants régionaux - qui fera le cas échéant ressortir la nécessité de nouveaux renforcements, nécessité à laquelle nous ferons de notre mieux pour répondre.

Le Directeur général estime également que des contacts plus étroits devraient exister avec les Etats Membres, non seulement à l'échelon national et régional, mais également au Siège. A l'heure actuelle, un peu moins de la moitié des pays en voie de développement ont des représentants permanents auprès de la FAO, à Rome. Il importe que le plus grand nombre possible de pays aient au Siège des représentants permanents pleinement qualifiés, qui puissent suivre de près et régulièrement les travaux de la FAO et soient ainsi en mesure d'indiquer à leurs gouvernements respectifs les diverses formes d'assistance que notre Organisation peut leur fournir pour accélérer le développement agricole national.

Je crois, Monsieur le Président, avoir maintenant traité les principales questions dont je souhaitais vous entretenir aujourd'hui. Toute évaluation du développement agricole dans la conjoncture actuelle, qu'il s'agisse de l'ensemble du monde ou de la Région qui nous occupe ici, fait entrevoir à la fois des motifs d'encouragement et d'immenses difficultés. D'un côté, il y a eu la remarquable percée réalisée en agriculture par les pays en voie de développement au cours de la dernière décennie, notamment dans la Région. D'un autre côté, il n'est pas douteux que dans les années soixante-dix, avec les millions supplémentaires d'individus en quête de nourriture, de logement et de travail, le monde connaîtra des problèmes plus aigus que jamais. Ils ne pourront être résolus sans l'effort concerté et inlassable de tous les intéressés, gouvernements et particuliers. Le mot d'ordre est l'unité d'action - dans les régions et, en fin de compte, dans le monde tout entier.

Merci Monsieur le Président.

